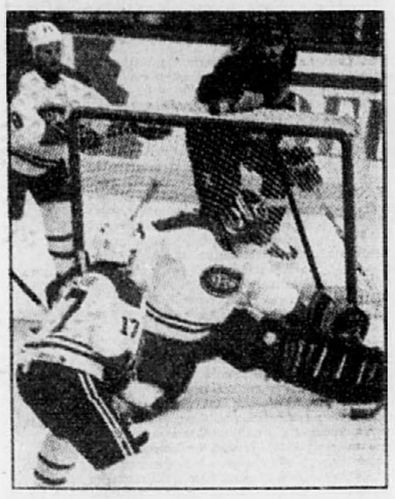
Hôtel du Parc
AU COEUR DU NOUVEAU MONTRÉAL
69$ la chambre
Réservez maintenant!
288-6666

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

Gabriel
mazda (514) 484-7777
LEXUS (514) 747-9811
TOYOTA (514) 747-9811
HONDA (514) 327-7777
ACURA (514) 696-7777

4
Aujourd'hui: nuageux avec neige légère
Minimum -5° Maximum 1°
Demain: nuageux, faible neige DETAILS CAHIER SPORTS
• MONTRÉAL, MARDI 7 DÉCEMBRE 1993 110e ANNÉE Nº 49 56 PAGES, 4 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



S 3 CANADIEN 4 CANUCKS 3

Gilbert Dionne a déjoué le gardien Kirk McLean en période de prolongation, et le Canadien a vaincu les Canucks hier soir au Forum, comblant un déficit de deux à zéro.

B 1 PÊCHE

L'effondrement de l'industrie de la pêche dans l'est du Canada amène une commission fédérale a aller jusqu'à recommander «l'équivalent contemporain du plan Marshall».

B 1 YVES BÉRUBÉ

Yves Bérubé, qui détint plusieurs portefeuilles dans le gouvernement de René Lévesque, succombe à une longue maladie, a 53 ans, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

C 1 PROVIGO

Dans ses résultats du 3ème trimestre, Univa (Provigo) prend des charges totalisant 117,1 millions, qui entraînent une perte nette de 74,1 millions, ou 88 cents l'action.



C 14 HUBBLE

Au cours d'une délicate opération, les astronautes de la navette Endeavour réussissent à installer deux nouveaux panneaux solaires sur le télescope spatial Hubble.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B4 à B6
marchandises B6
emplois B6
automobiles ..... B6 à B8
propositions d'affaires B8
Arts et spectacles
informations ..... A11 à A15
ciné-horaire A14-A15
télé-horaire A12
télévision A11
Bandes dessinées B7
Bridge B8
Décès B9
Économie ..... C1 à C13
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... B4
Feuilleton B5
Horoscope B6
Le monde A8
Loteries — résultats: A7
Mots croisés B7
Mot mystère B5

Ottawa change de cap

Un régime de tarification supplantera les quotas

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Après avoir maintenu, pendant des années, la même position au GATT (l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), le Canada vient de changer de cap. Le ministre fédéral de l'Agriculture a reconnu hier qu'il faudra désormais «explorer des solutions de remplacement» à la position canadienne en matière de commerce agricole, le maintien d'un puissant système de quotas d'importation.

Ces indications ont été données hier par le ministre fédéral Ralph Goodale dans une conférence téléphonique avec tous ses homologues provinciaux, a-t-on indiqué hier tant à Québec qu'à Ottawa.

Cette position constitue un revirement important. Pas plus tard que la semaine dernière, dans une conversation identique, tous les ministres de l'Agriculture au pays Canada étaient convenus qu'il fallait «continuer de défendre l'article 11 jusqu'au bout», a souligné hier le ministre québécois Yvon Picotte.

Pour M. Goodale, que le dernier droit des discussions à Genève a amené en Europe à deux reprises depuis dix jours et qui y retournera jeudi, il est clair que l'entente qui se dessine entre les Américains et la Communauté économique européenne sur l'imposition de tarifs douaniers est inconciliable avec la position canadienne. La généralisation de l'entente É.-U.-CEE aux autres membres du GATT, qui ne fait plus guère de doute, entraînera des bouleversements importants au sein de l'agriculture canadienne et québécoise: 45 p. cent de la production agricole québécoise (le lait, la volaille et les oeufs) est régi par ce système d'offices de commercialisation et de quotas de production.

Le discours de M. Goodale devant le congrès de l'UPA, jeudi à Québec, soulèvera l'attention de tout le pays.

Clairement, Ottawa n'a aucun appui chez les 116 pays membres du GATT pour le style de commerce agricole qu'il propose. Ottawa revendiquait jusqu'ici un renforcement de l'article 11 du GATT. Cet article précise que les pays qui possèdent des systèmes pour discipliner leur production domestique peuvent imposer des

VOIR CAP EN A 2

■ La paix agricole est en vue. *Page C 8*

«ON NE LÂCHERA PAS!»



Un ouvrier de la construction portant un masque fait le signe de la victoire, pendant qu'une maison de carton qui avait été transportée devant la législature est la proie des flammes. PHOTO CP

Une vingtaine de milliers de travailleurs de la construction marchent sur le parlement

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Hier leader syndical respecté à l'usine Canadair de Saint-Laurent, Normand Cherry, en défendant un projet de loi dont les travailleurs de la construction ne veulent pas, est aujourd'hui un «pourri».

Entre 15000 et 25000 (selon que l'évaluation vienne de la Sûreté du Québec ou des syndicats) travailleurs de cette industrie de 17 milliards de toutes allégeances syndicales ont marché sur le parlement, hier midi, demandant la tête du ministre du Travail et le retrait pur et simple du controversé projet de loi 142.

Bien que la manifestation se soit déroulée de façon fort civilisée, les écarts de langage exceptés, la pression demeure forte sur la colline parlementaire depuis que ce projet de loi qui déréglemente l'industrie de la construction dans le secteur résidentiel est soumis à une commission parlementaire. Hier, quelque 500 policiers de la Sûreté du Québec et de la police municipale (plusieurs en temps supplémentaire) se tenaient sur le qui-vive, prêts à intervenir au besoin. La sécurité a été augmentée aux abords et à l'intérieur des édifices gouvernementaux au point que le ministre Cherry lui-même ne se

VOIR MILLIERS EN A 2

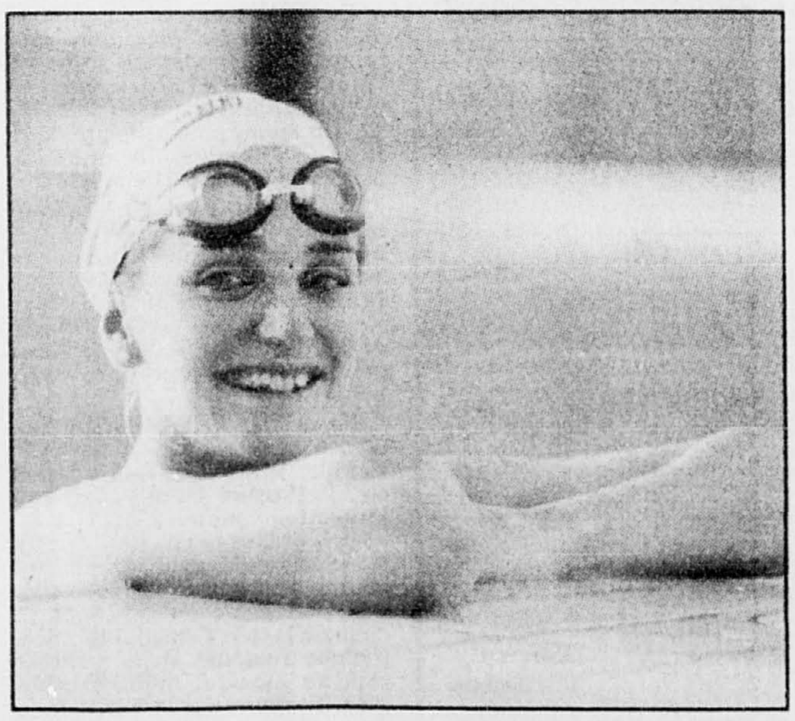
Sylvie Fréchette l'aura, sa fameuse médaille d'or!

La commission exécutive du Comité international olympique, réunie à Lausanne, a décidé hier d'attribuer la médaille d'or de la nage synchronisée à Sylvie Fréchette. Cette décision a été prise 16 mois jour pour jour après l'attribution de la médaille d'argent à l'athlète québécoise, victime de l'erreur d'une juge brésilienne qui lui avait attribué une note de 8,7 plutôt que de 9,7. L'Américaine Kristen Babb-Sprague, qui avait triomphé dans des circonstances on ne peut plus controversées, conservera cependant sa médaille d'or et ce, à la demande de Sylvie Fréchette.

Mais c'est avec plaisir que Sylvie, elle, rendra au CIO la médaille d'argent qu'elle gardait jusqu'ici dans un coffret de la Banque Nationale. «On me disait qu'elle était à moi, cette médaille, et dans mon coeur, je savais que j'avais fait une bonne performance. Mais cette médaille d'or, je ne l'avais pas autour du cou. Cette fois, les Jeux de Barcelone sont bel et bien terminés pour moi», a dit la championne olympique.

Une réunion aura lieu aujourd'hui à Montréal pour déterminer la date de la cérémonie au cours de laquelle le vice-président du CIO, le Canadien Richard Pound, remettra la médaille d'or à Sylvie Fréchette devant 7000 personnes au théâtre du Forum. La cérémonie devrait avoir lieu avant Noël.

● *Nos informations en pages 1, 2 et 5 du cahier Sports.*



Le dernier métro



NATHALIE PETROWSKI

À 16 h 40 mardi dernier, exactement quinze minutes après avoir fermé sa machine à coudre, propriété de l'atelier Harley, Manon Paquin, une opératrice timide et tranquille de 29 ans, une employée modèle au dire de ses patrons, a pris son dernier métro. Une main anonyme s'est avancée derrière elle sur le quai de la station de métro Jean-Talon et d'un geste sec et cruel l'a poussée sous un wagon.

Manon Paquin est morte sans bruit et sans larmes, cible innocente d'un homme qui la prenait pour une autre. Un homme dont l'ordinateur clignotait en silence chez lui en guise de testament. Un homme qui en voulait aux femmes. Un autre.

Plus le temps passe, plus ils sont légion.

o

Hier, l'ordinateur de Manon qui poinçonnait chaque jour le début et la fin de son quart de travail indiquait encore 16h25. C'est la dernière entrée, en date de mardi dernier. Depuis, plus personne n'a osé ouvrir la machine, ni s'asseoir sur le banc surmonté d'un petit coussin vert qui se désole dans la poussière au fond de l'atelier. Depuis, toutes les opératrices de l'atelier détournent le regard. À un point tel que les patrons ont décidé de mettre la machine de Manon au rancart.

Mardi dernier, sans savoir ce qui l'attendait, Manon Paquin a fermé sa machine à coudre pour de bon. Un silence lourd de soulagement est monté du parquet couvert de poussière de coton. Manon a reculé son tabouret, pris ses affaires et, pressée par le temps, a marché seule jusqu'à son destin.

o

Personne ne sait quelles pensées ont traversé son esprit dans la lumière déclinante du jour. Pensait-elle à sa mère décédée du cancer? Pensait-elle à son père qui n'était pas venu la voir à l'hôpital, après son opération? Pensait-elle à Sylvain Filion, celui qui l'attendait à la maison sans travailler en lui reprochant ses retards?

Courait-elle? Prenait-elle son temps? Regardait-elle dans les yeux des gens qui croisaient son chemin? Pressentait-elle que ces quelques minutes de répit entre la manufacture et le métro étaient les dernières dont la vie lui faisait cadeau? Savait-elle que cet homme tapi dans un coin, sur le quai du métro, la cherchait depuis la nuit des temps? Que leur rencontre serait aussi éphémère que violente? Qu'il la pousserait dans le vide comme on pousse un ballon? Que cet homme-là était de la même race que cet autre armé d'une mitraillette un certain 6 décembre?

o

Il y avait peu de monde aux funérailles de Manon Paquin. À peine une poignée d'amis et de parents pressés d'en finir dans l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Longueuil. Son compagnon, Sylvain, n'a pas eu le courage de se présenter. Il a envoyé sa mère, celle que Manon avait appelée la veille de sa mort pour qu'elle lui remettre plus tôt que prévu son cadeau de Noël. Manon avait besoin d'argent, a dit la mère. Il n'y avait plus rien à manger à la maison.

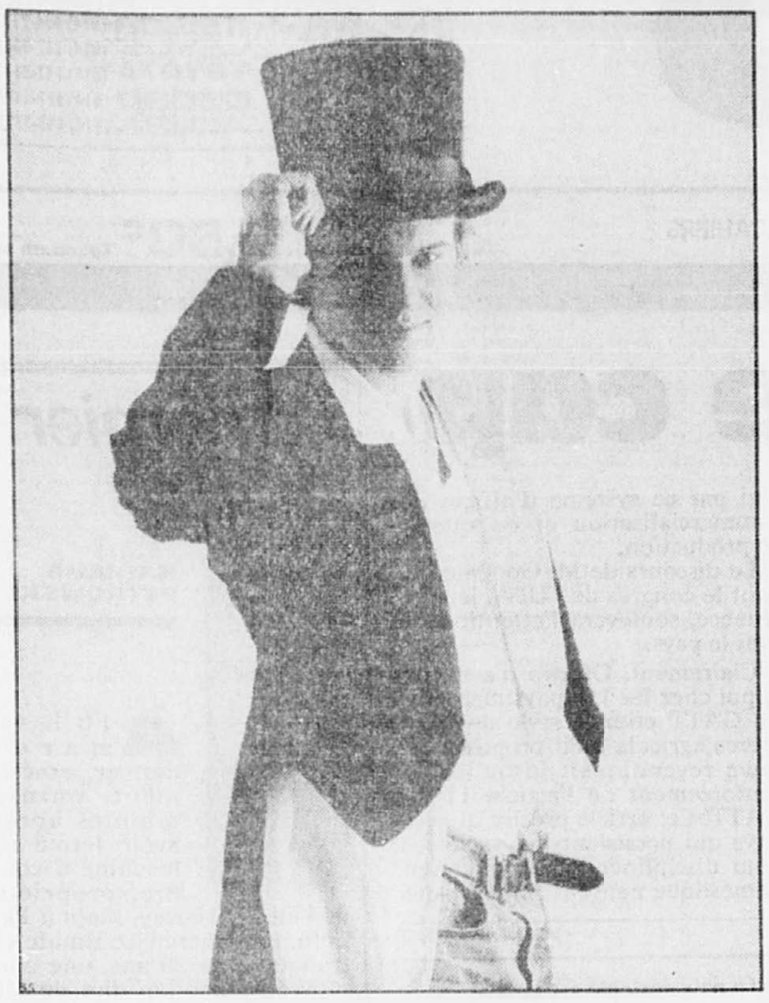
Dans l'église presque trop somptueuse, les trois quarts des bancs étaient vides.

VOIR MÉTRO EN A 2

■ «Six décembre, plus jamais!» *Page A 3*

ROYAL
L'ENGAGEMENT ROYAL
• Respect de l'horaire de vol
• Service exceptionnel
• Personnel courtois
• Menus gastronomiques
• Vins français sélectionnés
• Fines liqueurs importées
FORT LAUDERDALE
VOLS ALLER/RETOUR
PRIX À PARTIR DE 194$
PLUS 55$ DE TAXES
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont nolisés, conformément aux dispositions VARA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.

Demain dans *La Presse*



Vivre

Dandy

■ Dans le cahier VIVRE de demain, notre collaboratrice Viviane Roy a demandé à quelques hommes de mode influents à Montréal comment ceux-ci percevaient le style dandy en 1993. Depuis quelques saisons en effet, plusieurs designers interprètent cette mode qui fut lancée au début du XIXe siècle par le beau Brummell. Parmi les hommes interviewés, les couturiers Michel Robichaud, Serge Sénéchal et Réal Bastien, de Serge et Réal, et les designers Jean-Claude Poitras, Marcel Dénommé et François Gagnon.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : Radio-Québec, ministère de l'Éducation, édifice D, local D-517, 5e étage, 1000, rue Fullum, de 10 h à 15 h 30 ;
- à Greenfield Park : Collecte du maire, centre commercial Les Galeries Taschereau, 745, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30 ;
- à Saint-Lazare : parrainée par le Club Optimiste, école Auclair, gymnase, 1550, boul. des Cèdres, de 15 h à 20 h.

Pour la tolérance zéro envers la violence faite aux femmes

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La collaboration de tous est requise pour mettre fin à la violence faite aux femmes, estime la ministre responsable de la Condition féminine, Violette Trépanier.

Intervenant hier à l'Assemblée nationale quatre ans jour pour jour après la tuerie de l'École polytechnique de Montréal, où 14 femmes ont été assassinées par un tireur solitaire, Mme Trépanier a invité tous les Québécois et Québécoises à manifester d'une façon concrète leur désapprobation envers les formes de violences exercées contre les femmes.

« La complexité du problème de la violence faite aux femmes fait appel à la mobilisation de tous, qui est la clé du succès pour ramener à zéro le niveau de tolérance de la société à l'égard de la violence », a déclaré Mme Trépanier.

Pour la députée péquiste des Chutes-de-la-Chaudière, Denise Carrier-Perreault, « le silence et le recueillement sont de mise » en ce jour de souvenir.

La violence envers les femmes est encore bien présente dans la société, a rappelé la députée des Chutes-de-la-Chaudière en citant les dernières données de Statistique Canada sur le sujet.

La moitié des Canadiennes ont été victimes d'au moins un acte de violence depuis qu'elles ont 16 ans, la plupart de la part d'hommes qu'elles connaissaient déjà.

Dans 10 pour cent des cas, cette violence était telle que la femme a pu craindre pour sa vie. Enfin, 60 pour cent des femmes hésitent à sortir dans leur quartier le soir.

La députée de l'opposition a cependant rappelé que le gouvernement n'avait pas encore donné suite à une requête d'un groupe qui vise à améliorer la sécurité des femmes qui veulent sortir de chez elles le soir et qui a demandé à cet égard l'aide du ministère de la Sécurité publique.

Quant au député de Fabre Jean Joly, il a rappelé que la meilleure façon pour les femmes de se libérer était d'acquérir l'indépendance financière.

Le jour du 6 décembre a été décrétée Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 323
à quatre chiffres 0432

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

49-2
CODE DU JOUR
MARDI 7 DÉCEMBRE 1993

SUITE DE LA UNE

MÉTRO

Le dernier métro

Manon n'était pas une grande rassembleuse de gens. Elle n'était pas un exemple de courage, ni un modèle pour les futures générations comme Simone Monet-Chartrand dont les funérailles ont été célébrées en grande pompe dans la même église, qui était bondée pour l'occasion.

Aux funérailles de Manon, il n'y avait ni évêque, ni maire, ni homme politique, ni chef syndical. Seuls deux constables de la sécurité du métro se sont déplacés au nom de leur patron.

Sous les lustres étincelants, on cherchait en vain les gerbes de roses qui embaument l'air et évoquent la mort dans la fleur de l'âge. Mais il n'y avait pas de roses, seulement une modeste couronne de fleurs des champs déposée sur le cercueil de bois blond. Sur le parvis de l'église, les porteurs du cercueil d'une femme de 92 ans attendaient comme des déménageurs que les funérailles de Manon se terminent pour remplacer un meuble de bois blond par un autre.

o

Contrairement aux 14 filles de Poly promises à un avenir brillant, Manon Paquin n'avait pas d'avenir. L'avenir, pour elle, était une enfilade de jours mornes passés dans le bruit et la poussière devant la machine à coudre. L'avenir c'était ce trajet de métro, cet aller-retour chronométré entre Longueuil et la rue Clark, cette petite misère à 6,50$ sans espoir et sans lumière au bout du tunnel.

Manon n'avait pas l'étoffe des héroïnes ni des battantes. C'était une fille ordinaire, une fille comme on en croise des centaines dans le métro de Montréal: des filles qui se fondent dans la grisaille des murs, tranquilles, timides, sans histoires ou du moins sans histoires apparentes.



Il y avait peu de monde, hier, aux funérailles de Manon Paquin, à l'église Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil : les trois quarts des bancs étaient vides. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Des filles au désespoir tranquille, qui gardent leurs tracas et leurs tragédies cadenassées au fond de leur coeur. Des filles qui n'ont eu aucune chance dans la vie, qui sont nées sous un ciel sans étoile et qui, plutôt que de rêver d'être architectes ou ingénieures, s'épuisent dans les ateliers de couture. Ces filles-là ne sont pas seulement victimes quand elles meurent. Ce sont des victimes tout au long de leur vivant. Ce sont elles qu'il faudrait aussi pleurer de temps en temps.

o

L'année prochaine à pareille date, on honorera encore la mémoire des 14 filles de Poly mais qui se souviendra de Manon Paquin ?

La mort de Manon a une heure mais elle n'a pas de date. Elle est un fait divers parmi tant d'autres, un accident du hasard, une sordide histoire qui ne peut prétendre au deuil national.

Et pourtant, la mort de Manon, tuée par un fou qui en voulait à une femme, n'est que la reprise d'une pièce de théâtre déjà éprouvée. C'est le même assassin sans motif apparent. La même haine des femmes. La même impuissance. La même soif de destruction. La même mort brutale au fond d'un couloir ou sous la rame d'un métro.

La mort de Manon est une pièce moderne sur fond de clameur urbaine. Dans cette pièce, le tueur rôde comme un chien sans médaille dans la ville. Le drame c'est que le tueur existe. La tragédie c'est qu'il finit toujours par rencontrer sa cible. □

CAP

Ottawa change de cap

quotas d'importation aux frontières sur ces mêmes produits. Le Canada voulait qu'on augmente la portée de cette disposition en précisant que les produits dérivés — le yaourt et la crème glacée dans le cas du lait, par exemple — peuvent aussi être frappés de contingentements aux frontières.

Or, les discussions amorcées depuis 1986 par les pays membres du GATT ont pris une direction diamétralement opposée: il ne sera plus question de limiter les importations agricoles, seuls des tarifs pourront être appliqués durant une période de transition nécessaire pour permettre à l'industrie de s'ajuster.

La durée autant que la rapidité de la diminution de ces quotas reste à déterminer. À Ottawa et à Québec, on travaille en secret depuis des mois sur des scénarios où les tarifs sont de l'ordre de 150 p. cent dans la volaille et de 200 à 300 p. cent pour les produits laitiers, ce qui constituerait, au début du régime tout au moins, une protection passablement étanche sur le marché domestique pour les producteurs canadiens vis à vis les pays concurrents.

Jusqu'ici, le document Dunkel (toujours la référence centrale des négociations) retenait que ces tarifs dans l'ensemble assez élevés ne diminueraient que de 15 p. cent en six ans. Les dernières rumeurs parlent désormais de disparition totale des tarifs en cinq ou dix ans, ce qui serait beaucoup trop rapide au gré du Canada.

La moitié de la production québécoise

Au Québec, 45 p. cent de la production agricole totale (3,8 milliards de dollars) vient de ces cinq secteurs «contingentés», le lait, la volaille, le dindon, les oeufs de consommation et d'incubation. Le lait à lui seul fait vivre 13 000 des 50 000 agriculteurs québécois.

Pour le ministre québécois Yvon Picotte, il est trop tôt encore pour spéculer sur les décisions qui seront prises à Genève. Avant sa conversation d'hier avec son homologue fédéral, M. Picotte répétait encore qu'il faudrait attendre de voir quel succès obtiendrait Ottawa dans sa défense de l'article 11. Pour Ottawa, les provinces et les producteurs, il n'était pas question de «formule de remplacement tant qu'on aurait pas démontré jusqu'à la dernière minute qu'il n'y a pas de possibilité de maintenir notre position», explique M. Picotte.

Le bouleversement prévisible du système de production agricole aura à court terme un impact bien relatif sur les producteurs québécois dans ces productions.

« Le Québec ne laissera pas tomber l'agriculture. Le gouvernement n'a pas laissé tomber les productions non contingentéss», a lancé à plusieurs reprises M. Picotte, interrogé sur les conséquences concrètes d'un passage du système de quotas actuel à ce qui sera de toute évidence la règle dans l'avenir, une tarification générale mais temporaire des produits aux frontières. «On ne dit pas: hors de la gestion de l'offre point de salut» a-t-il ajouté, rappelant les succès des producteurs de porc québécois sur les marchés étrangers.

Le changement des règles risque de poser des problèmes surtout aux jeunes producteurs qui, notamment dans le secteur laitier, se sont endettés pour acheter des quotas, c'est-à-dire les permis de produire qu'Ottawa rend de plus en plus rares chaque année.

« Les gens s'inquiètent, c'est normal. Ils se demandent si leur papier veut dire quelque chose ou s'ils peuvent l'encadrer pour dire qu'ils ont déjà vécu sous ce régime», lance M. Picotte. Mais Québec devrait consentir une mise de fonds gigantesque — au delà du milliard — s'il entreprenait de compenser les agriculteurs qui verront la valeur de leur quotas disparaître en fumée. «Il va falloir que le gouvernement trouve une façon....», se contente de dire M. Picotte, misant sur le fait que le maintien de tarifs importants pendant six ans, une rumeur qui circule entre les négociateurs, permettrait peut-être de corriger le tir à une autre ronde de négociations internationales.

Selon des sources fédérales, le maintien d'un système de quotas internes — destinés à réglementer la production domestique — n'irait pas à l'encontre des nouvelles règles du GATT. Mais dans certaines productions, la volaille notamment, il apparaît clairement que ces règles seraient bien fragiles. Les producteurs ontariens de poulet contestent déjà les quotas nationaux et promettent d'ouvrir les vannes et d'accroître de 35 p. cent leur production, explique-t-on. Une telle hausse de la production fait fléchir les prix, mais cette situation est vécue dans tous les autres secteurs non réglementés, du porc jusqu'au boeuf.

L'appui québécois à la position canadienne et à l'article 11 fut adopté par décret du conseil des ministres. Toutefois, tant à Québec qu'à Ottawa, on discute depuis des mois du visage de l'industrie agricole sous le régime de la tarification. On peut s'acheter un camion de pompier sans nécessairement souhaiter un incendie, aime à rappeler M. Picotte. □

MILLIERS

Une vingtaine de milliers de travailleurs de la construction marchent sur le parlement

trouvait pas en mesure d'énumérer les amendements qu'il s'est engagé à apporter à son projet de loi, en raison, a-t-il expliqué, d'une présence policière telle à ses bureaux qu'il n'a pu y travailler.

C'est donc au compte-gouttes que le ministre présentera des modifications tout au long de l'étude article par article de cette pièce législative qui en compte 97. Un menu pour siéger durant et au-delà du party libéral de fin de session qui a lieu demain.

Néanmoins, même si le ministre a exprimé au conseil des ministres d'importantes réserves vis-à-vis plusieurs éléments du projet 142, le 3 novembre, il semble que ses amendements seront surtout de l'ordre de la «clarification», pour employer son propre vocabulaire.

Au début de la première audience de l'étude article par article, hier après-midi, M. Cherry a en effet assuré qu'il n'avait pas l'intention, contrairement à ce que ses propos en chambre ont pu laissé croire, de réduire de huit à quatre le nombre de logements d'un immeuble entrant sous le coup de la déréglementation. Il a indiqué toutefois qu'il apporterait, au moment opportun, des «clarifications sur la machinerie de production, sur le régime de négociations, sur les avantages sociaux et sur le mode de qualification professionnel des salariés».

Les premiers manifestants se sont présentés vers 10 h devant le parlement encerclé de barrières de protection, d'autobus et d'une présence policière déjà forte. Les voies d'accès à la colline parlementaire ont été fermées à la circulation durant trois heures, pour éviter tout désordre. Peu avant midi, un premier groupe de quelque 2000 manifestants s'amenait du bas de la ville, par Dufferin. Dix minutes plus tard, un deuxième groupe évalué à plus de 12 000 travailleurs s'étirait depuis le Musée du Québec, dans les Plaines, jusqu'au parlement. Ils avaient été conduits dans la capitale par environ 300 autobus venus des quatre points cardinaux.

Après les slogans d'usage pour réchauffer la foule, depuis les «Cherry, trouduc!» au «Cherry, tu vas y goûter mon pourri!», les ténors ont pris le micro pour dire au gouvernement que les travailleurs de la construction étaient syndiqués et voulaient le rester.

Exigeant le retrait du projet de loi 142, Fernand Daoust, de la FTQ, a déclaré que «jamais un gouvernement n'avait proféré un si gros mensonge». «Vingt-cinq mille travailleurs qui ont bûché dur pour acquérir leur formation et se donner une carte de compétence vont voir n'importe quel soûlard venir prendre leur place? On demande au ministre Cherry de céder sa place avant qu'il ne soit trop tard», a lancé M. Daoust, demandant à Robert Bourassa de «se redresser» et à Daniel Johnson de «se ressaisir».

«Nous allons continuer notre bataille, nous ne lâcherons jamais!» a-t-il prévenu, sous les clameurs nourries d'une mer de manifestants.

«Le gouvernement nous a assis sur un baril de poudre et il a allumé la mèche», de lancer à son tour Gérald Larose, président de la CSN. «Il vient de jeter à la rue, sans convention, sans négociations, sans considération, 30 000 travailleurs de la construction. On va accepter ça? Non! Pacifiquement, clairement, nous disons au gouvernement, au cabinet des ministres, aux députés d'arrière-ban, notre volonté de garder notre gagne-pain. Nous voulons garder un régime civilisé, c'est bon pour l'industrie, bon plur le gouvernement, bon pour les travailleurs, ne nous faites pas l'affront de nous répondre non», a ajouté le président de la CSN, comme une mise en garde.

D'autres porte-parole, de la CSD et du Conseil des métiers de la construction (CPMC) ont aussi harangué les manifestants, qui se sont dispersés en bon ordre, à compter de midi 45, sous les appels au calme constants des dirigeants syndicaux.

«La bataille ne fait que commencer!» ont-ils assuré.

Injonction

Par ailleurs, la Cour supérieure a emis hier une injonction provisoire ordonnant aux membres des syndicats de la construction de cesser leur grève illégale jusqu'à la fin du décret de la construction, qui se termine le 14 décembre, dans la région de Québec, incluant les comtés de Portneuf et de Charlevoix, le Sud du Québec et la région de la Chaudière.

Dans un jugement d'une quinzaine de pages, le juge Jean Moisan a donc tranché en faveur des requérants, soit l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et sept entrepreneurs. Les syndicats de la construction et leurs membres sont donc tenus de se soumettre à cette injonction sous peine de poursuites judiciaires pour outrage au tribunal.

Le juge ordonne aux syndiqués de cesser tout ralentissement de travail, grève illégale, journée d'étude, geste d'intimidation, de violence ou de vandalisme à l'endroit de l'Association des entrepreneurs et de ses membres. De ne pius retarder, empêcher ou autrement obstruer l'accès aux chantiers. Également, de ne plus inciter, encourager ou appuyer ces gestes qualifiés d'illégaux.

Le juge Moisan interdit également toute manifestation au bureau de Québec de l'Association des entrepreneurs en construction et ordonne aux syndicats d'informer leurs membres dans les 24 heures suivant ce jugement qui a été rendu public hier à 16 h. □



La Presse

Polytechnique, il y a quatre ans déjà: «Plus jamais!» clament les garçons du Collège de Montréal

JULES BELIVEAU

■ Les 715 élèves du Collège de Montréal, sortis à midi sur le terrain des sports de leur institution, n'ont mis que quelques minutes pour se placer de façon à former le message suivant: «6 décembre — plus jamais». Et de la même manière, ils ont dessiné un symbole de paix et d'amour (la marque bien connue du «Peace and love»).

À divers endroits au Québec, l'horrible tragédie du 6 décembre 1989, qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes de l'École polytechnique de Montréal en plus d'infliger des blessures à 13 autres, a été commémorée hier de multiples façons.

Une plaque a été dévoilée à un centre communautaire de Brossard portant le nom d'une des victimes tandis que les élèves d'une école primaire voisine exhibaient des slogans contre la violence. Des ministres du gouvernement du Québec et des organismes voués à la défense des femmes émettaient des messages. Un concert commémoratif avait lieu dans une église de Montréal. Et à l'École polytechnique de Montréal, où on avait demandé de ne pas être importuné par les médias d'information, on a souligné le quatrième anniversaire du triste événement de 1989 en observant une minute de silence.

Au Collège de Montréal, seule institution d'enseignement de l'île de Montréal fréquentée uniquement par des garçons, la manifestation d'hier prenait pour cette raison un caractère tout à fait particulier. C'est un jeune professeur de l'endroit, Jacques Gravel, qui a eu l'idée de cette commémoration et qui en a dirigé le déroulement.

Dans le bref discours qu'il a adressé aux élèves, M. Gravel a rappelé que le geste des étudiants de l'institution d'enseignement de niveau secondaire avait pour but d'«envoyer un message de paix aux femmes et aux filles de ce monde».

Après cette cérémonie, deux élèves de secondaire 3 et de secondaire 5, Yannick Senez et Éric Lemay, ont confié leurs commentaires. «Nous avons fait cela parce que nous sommes les hommes de demain et parce qu'il faut faire quelque chose pour enrayer la violence faite aux femmes», a dit le premier. Le second a souligné qu'il avait voulu surtout faire un geste «à la mémoire des filles de Polytechnique». Et il a ajouté: «Parce que c'est assez horrible ce qui s'est passé là.»

À Brossard, les parents de Nathalie Croteau ont participé au dévoilement d'une plaque identifiant le centre communautaire portant le nom de leur fille. Les enfants de l'école Sainte-Claire, après une semaine consacrée à la non-violence, ont fait part des résultats de leurs travaux, en l'occurrence des slogans de leur composition: «Finie la violence pour la classe de Lyse», «Quand quelqu'un cherche la bataille il ne faut pas l'encourager», «Une école sans violence fait toute la différence», «Je veux arrêter de me chicaner pendant six jours», etc.



«Le 6 décembre — plus jamais», ont dit hier à leur façon les élèves du Collège de Montréal. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

À Québec, la ministre déléguée à la Condition féminine, Violette Trépanier, a exprimé son appui au projet «Aux portes des cités sûres» mis sur pied à l'initiative des responsables du Développement québécois de la sécurité des femmes en milieu urbain, des centres de femmes et des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

Le ministre des Transports Sam Elkas a également tenu à souligner la journée du 6 décembre en appuyant ce projet. «Trop souvent, a-t-il déclaré, les Québécoises se privent de sortie à la tombée du jour de crainte d'être assaillies à l'arrêt d'autobus, à la sortie d'un théâtre ou du cinéma, sur un trottoir, dans le métro et même à vélo sur une piste cyclable. De plus en plus, mon ministère tient compte de cet élément d'insécurité féminine lors des projets d'aménagement des infrastructures de transport.»

À Longueuil, la Table de concertation pour contrer la violence faite aux femmes (Rive-Sud) a annoncé l'implantation d'un projet pilote visant à faciliter et accélérer le recours des victimes de violence conjugale aux organismes aptes à répondre à leurs besoins. Ce projet consiste à offrir aux victimes que leurs coordonnées soient transmises par la Police de Longueuil à la maison d'hébergement Carrefour pour elle et à leur fournir de l'information et de l'aide dans un délai très court.

Le Conseil du statut de la femme a noté que l'année qui s'achève a été particulièrement fertile en études de toutes sortes. La présidente de l'organisme, Marie Lavigne, n'a pas caché son impatience devant certaines lenteurs. «L'époque des querelles de chiffres et des recherches est terminée, a-t-elle déclaré. Il est temps désormais de poser des gestes concrets pour enrayer un problème inacceptable: la violence faite aux femmes.»

Dans un communiqué émis par la Coalition pour le contrôle des armes, on signale que quatre ans après le massacre de l'École polytechnique, bien peu de choses ont été faites pour réduire l'accessibilité des armes à feu. «Depuis ce temps, relève-t-on, plus de 5000 Canadiens sont morts sous les balles et 250 femmes ont été abattues par leur époux à l'aide d'une arme à feu.» Et on donne cette précision presque sinistre: «Le Ruger Mini-14, utilisé lors de la tragédie, est toujours en vente libre à titre d'arme non restreinte.»

Hier soir, grâce à la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence et à sa présidente, Suzanne Laplante Edward, un concert de commémoration a eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal. À cette occasion, la directrice artistique de l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal, Agnès Grossman, était présente. Et l'oeuvre interprétée était le Requiem allemand de Brahms, qui a été diffusé simultanément par la radio FM de Radio-Canada.

La loi sur le contrôle des armes à feu ne satisfait personne

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Conçue dans la foulée de la tragédie de l'Ecole Polytechnique, la loi sur le contrôle des armes à feu a, dès sa naissance, suscité méfiance et critiques, tant chez ses adversaires que chez les partisans du contrôle des armes.

Aujourd'hui, quatre ans après la mort des 14 femmes assassinées par Marc Lépine, les conséquences de cette loi commencent à se préciser. Mais elles n'impressionnent ni le lobby des armes à feu, ni ceux qui souhaitent un contrôle plus strict des armes.

Les marchands d'armes à feu et les représentants du lobby des armes, comme les partisans du contrôle des armes, soulignent qu'encore aujourd'hui, un individu comme Marc Lépine pourrait se qualifier pour l'acquisition d'une arme à feu.

Ils rappellent que l'arme utilisée par Lépine, une Ruger Mini-14, ne figurait pas dans la liste des armes prohibées en vertu de la loi, et qu'elle n'a pas non plus été classée parmi les armes à usage restreint, ce qui en aurait fait une arme plus difficile à se procurer.

Et on rapporte que certains propriétaires auraient enfoui des armes de valeur dans leur cour plutôt que de les rendre au gouvernement.

La police a admis que pendant la période d'«amnistie», à l'automne 1992, un nombre relativement faible d'armes prohibées ou d'armes à usage restreint lui ont été remises.

Mais la directrice exécutive de la Coalition pour le contrôle des armes, Heidi Rathjen, croit qu'il est encore trop tôt pour dire si la nouvelle législation est efficace. «Ce n'est qu'un petit pas dans la bonne direction», dit-elle de la loi.

Son groupe a déjà pris contact avec le nouveau gouvernement libéral pour lui demander d'interdire davantage d'armes et d'imposer des conditions plus sévères aux propriétaires d'armes.

Quant aux adeptes des armes à feu, ils estiment que la loi n'affecte que les propriétaires d'armes respectueux de la loi, et pas les criminels.

«Les criminels ne viennent pas acheter des armes ici», a soutenu John Perocchio, vendeur d'armes chez Ottawa Valley Hunting Supplies.

Une responsable des permis, Barbara Pioro, a noté que l'impact immédiat de la nouvelle loi s'est fait surtout sentir auprès des acheteurs «occasionnels». Plusieurs laissent tomber lorsqu'ils apprennent qu'ils doivent maintenant débourser 50$ - contre 10$ auparavant - et fournir des références.

La loi, adoptée en décembre 1992 et progressivement mise en vigueur au cours des deux dernières années, vise à maintenir les armes très dangereuses, comme les armes de type militaire, hors de portée des individus dangereux.

C'est pourquoi une cinquantaine d'armes différentes ont été interdites. Un questionnaire de quatre pages a aussi été élaboré pour détecter les gens ayant un passé violent ou instable.

La loi impose également de nouvelles normes pour l'entreposage, la manipulation et le transport des armes, et rend illégales les armes dont le chargeur comporte une grande capacité de projectiles.

La dernière phase de l'entrée en vigueur de la loi débutera le 1er janvier 1994, lorsque des cours ou des tests seront requis pour obtenir un certificat d'acquisition d'arme à feu, le permis exigé pour pouvoir acheter une arme.

L'EXPRESS DU MATIN

TENTATIVE DE MEURTRE

■ Poignardé à plusieurs reprises, un homme a été découvert hier soir dans un sac de plastique, à l'angle des rues De Maisonneuve et Dorion, en plein coeur du quartier gai de Montréal. Les policiers du poste 33 ont reçu un appel téléphonique vers 19 h 15 leur indiquant que l'homme se trouvait sous un balcon de la rue De Maisonneuve. Les policiers ont fait transporter la victime à l'hôpital Notre-Dame. La victime, dont l'identité n'a pas été révélée, a subi une dizaine de coups de couteau, au dos et au cou notamment. Les médecins ne craignent toutefois pas pour sa vie.

AUBERTIN RÉÉLU À LA STRSM

■ Les maires Hugues Aubertin, de Boucherville et Roger Ferland ont été réélus pour une cinquième année consécutive, respectivement à la présidence et à la vice-présidence de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), au cours de l'assemblée publique de la semaine dernière. Le conseil d'administration de la STRSM, poursuivra cette année encore, comme c'est la tradition depuis une dizaine d'années, sa politique de gratuité pour les usagers du service d'autobus durant toute la journée des 24 et 31 décembre.

PARC FÉLIX-LECLERC

■ Non à un garage en face du parc Félix-Leclerc! C'est ce qui résume la lutte entreprise par le comité de surveillance de Louis-Riel, qui s'oppose particulièrement au projet de changement de zonage permettant à la ville de procéder, sans appel d'offres, à la vente à rabais d'un terrain, évalué à trois millions de dollars par la CUM, pour la somme de 350 000 $ à *Longue-Pointe Chrysler*, en vue d'y construire un garage. Plus de 900 résidants du quartier ont déjà signé la pétition du comité de surveillance Louis-Riel pour combattre ce projet, qui sera incidemment débattu ce soir devant le Comité Conseil de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve.

PENSIONS ALIMENTAIRES

■ L'organisme SCOPE, qui représente des milliers de Canadiennes qui s'opposent à l'imposition des pensions alimentaires, pourra intervenir dans la cause intentée par Mme Susan Thibodeau, 41 ans, de Trois-Rivières, contre Revenu Canada. Cette autorisation lui a été accordée hier par la division d'appel de la Cour fédérale, à Montréal. En 1992, le tribunal administratif de l'impôt a rejeté les prétentions de Mme Thibodeau, qui allègue que les pratiques de Revenu Canada en cette matière sont discriminatoires à l'endroit des femmes et violent la Charte des droits et libertés. Mme Thibodeau conteste une réclamation de 4260$ que Revenu Canada lui a fait parvenir pour des pensions alimentaires totalisant 14490$ qui lui ont été versées par son ex-mari au cours de l'année d'imposition 1989. Elle affirme qu'elle n'a pas à ajouter ces montants à son revenu personnel parce que la pension alimentaire est destinée exclusivement à ses enfants, dont elle a la garde. Mme Thibodeau, a déclaré hier que l'intervention de SCOPE permettra d'élargir le débat.

TOURS MONT-ROYAL Jet vacances

JOYEUX NOËL



VARADERO — Départs des 16-18-19 Déc. / Départs des 23-24-25 Déc.

		1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Playa Giron	TOUT COMPRIS	699	1049	869	1299
Club Bellamar salle de bain privée	TOUT COMPRIS	899	1299	999	1499
Sol Palmeras std	2 REPAS PAR JOUR	1149	2149	1399	2099
Punta Blanca	2 REPAS PAR JOUR	699	949	899	1399

CAYO LARGO — Départ du 19 Déc.

		1 sem.	2 sem.
Villa Capricho	DÉJEUNER	899	1299
Pelicano	2 REPAS PAR JOUR	1049	1599

SANTA LUCIA — Départ du 23 Déc.

		1 sem.	2 sem.
Villa Caracol	TOUT COMPRIS	899	1499
Mayanabo	TOUT COMPRIS	899	1299
Cuatro Vientos	3 REPAS PAR JOUR	1099	1599



PUNTA CANA — 2 REPAS PAR JOUR + ANIMATION — DÉPARTS DU 19 DÉC.

	1 sem.	2 sem.
BAVARO BEACH	1449	2499

SANTO DOMINGO — DÉPARTS DU 17 DÉC.

	1 sem.	2 sem.
VOL SEULEMENT	449	549

COSTA RICA — Départ du 19 Déc.

	1 sem.	2 sem.
Irazu	849	1149
Jaco Beach	899	1199
Vol seulement	599	669

CARTHAGENE — Départ du 20 Déc.

	1 sem.	2 sem.
CLUB CARTAGENA:	TOUT COMPRIS	
Section El Dorado	929	1439
Section Los Andes	979	1539

PUERTO LA CRUZ — Départ du 17 Déc. / Départ du 24 Déc.

	1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Golden Rainbow	849	1229	949	1359
Vol seulement	499	599	499	699

MARGARITA — Départ du 17 Déc. / Départ du 24 Déc.

		1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Port L' mar Suites	TOUT COMPRIS	799	1199	999	1499
Vol seulement		499	599	499	699

FORT LAUDERDALE ENTRE LE 17 ET LE 25 DÉC. À PARTIR DE... 200$ TAXES INCLUSES

ACAPULCO — Départ du 18 Déc. / Départ du 25 Déc.

	1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Club Del Sol	899	1369	1099	1369
Bali-Ha std	799	1199	949	1199
Copacabana	999	1549	1099	1369

CANCUN — Départ du 17 Déc. / Départ du 24 Déc.

		1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Club Cancun Plaza	TOUT COMPRIS	1099	2279	1699	2699
Club Oasis Akumal	TOUT COMPRIS	1129	1999	1599	2499
Carisa Y Palma stu		949	1469	1099	1499

PUERTO VALLARTA — Départ du 18 Déc. / Départs des 20-25 Déc.

		1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Ramada Vallarta	TOUT COMPRIS	1199	1799	1299	1839
Club Meza Del Mar Vue mer	TOUT COMPRIS	999	1399	1099	1499
Oro Verde		799	1099	899	1189

IXTAPA — Départ du 17 Déc. / Départs des 24-26 Déc.

		1 sem.	2 sem.	1 sem.	2 sem.
Plaza Ixtapa	TOUT COMPRIS	949	1699	1369	1879
Fontan Beach	TOUT COMPRIS	999	1799	1369	1879

Prix minimum par pers. en occ. dbl., au départ de Montréal, pour certains départs aux dates mentionnées. Toutes taxes incluses. Sujet à changement sans pré-avis. Espace limité selon la disponibilité au moment de la réservation. Prix en vigueur à partir du 7 décembre 1993. Tours Mont-Royal/Jet Vacances ne sont pas responsables des erreurs ou omissions du contenu de cette publicité.

Agence de voyages SEARS

MONTRÉAL: Les Galeries d'Anjou 353-5184; La Place Vertu 335-1171; Carrefour Angrignon 364-9720; Centre Commercial Fairview 697-8161
LAVAL: Carrefour Laval 682-2828
BROSSARD: Mail Champlain 465-4984
ST-BRUNO: Les Promenades St-Bruno 441-6712
ST-JEAN: Carrefour Richelieu 348-0905
ST-JÉRÔME: Carrefour du Nord 432-5232
CHICOUTIMI: Place du Saguenay (418) 549-2128
TROIS-RIVIÈRES: Centre Les Rivières (819) 379-6163
QUÉBEC: Place Fleur de Lys (418) 529-8451; Place Laurier (418) 658-3211
SHERBROOKE: Sherbrooke (819) 821-4204
HULL: Les Galeries de Hull (819) 776-4187

Le gouvernement Bourassa met la hache dans le zonage agricole, soutient le Parti québécois

ANDRÉ NOËL

■ Le Parti québécois veut mener une «guerre de tranchées» contre l'adoption du projet de loi 123 qui, selon lui, vient détruire la Loi sur la protection du territoire agricole.

«Avec ce projet de loi, le gouvernement libéral met la hache dans la Loi sur le zonage agricole» qui faisait la fierté du gouvernement de René Lévesque, a déclaré Jacques Baril, député péquiste d'Arthabaska.

«Les libéraux ont déjà amoindri la portée de la loi, ce qui a accéléré le phénomène de l'étalement urbain depuis 1986», a ajouté Louise Harel, député d'Hochelaga-Maisonneuve, au cours d'une conférence de presse à Montréal.

«Le projet de loi 123 va accentuer l'étalement, avec toutes les conséquences que l'on connaît: destruction des bonnes terres agricoles, diminution de la population dans les villes centrales comme Montréal, dilapidation des fonds publics pour ouvrir des routes, des écoles et des hôpitaux en banlieue.»

Des écoles sont construites en plein champ, comme à Repentigny, pendant qu'on doit fermer des écoles à Montréal, a dit M. Baril, critique du PQ en matière d'agriculture.

Le gouvernement construit des autoroutes inutiles — comme le le tronçon de l'autoroute 50 à l'ouest de Mirabel. Mais il refuse de rénover les infrastructures urbaines comme le boulevard Henri-Bourassa dans l'est de l'île de Montréal, a dit Michel Bourdon, député de Pointe-aux-Trembles.

Pauline Marois, député de Taillon, a rappelé que le gouvernement péquiste avait pris des mesures pour limiter l'étalement urbain entre 1976 et 1986, comme le moratoire sur la construction d'autoroutes et l'adoption de l'Option préférable d'aménagement, qui visait à consolider les infrastructures existantes dans les villes centrales.

«Le développement sauvage des campagnes autour des grandes villes vient accentuer les problèmes de pollution», a-t-elle dit.

Le projet de loi 123 aura trois grands effets, a dit M. Baril.

● L'activité agricole ne sera plus exclusive en zone agricole, mais «prioritaire». Bref, le gouvernement pourra autoriser des terrains de golf, des campings et des industries légères en pleine zone agricole.

● La Commission de protection du territoire agricole devra tenir compte des «conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité». Une directive aussi vague aurait permis à la CPTA d'autoriser la construction d'une usine de jantes de roues d'aluminium dans une zone agricole de Louiseville — une décision qu'elle avait refusé de prendre il y a quelques années et qui avait provoqué l'ire du député de la région, Yvon Picotte, aujourd'hui ministre de l'Agriculture.



Le député Jacques Baril

● Le projet de loi 123 créera des «comités consultatifs agricoles», où les producteurs agricoles seront marginalisés. Ces comités seront en effet constitués par le conseil des municipalités régionales de comté, qui en désignera les membres. Le conseil des MRC aura la responsabilité «d'attribuer à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandation relativement à l'aménagement du territoire agricole».

M. Baril craint que les villes voudront dézoner à gogo pour construire des lotissements et augmenter leurs recettes de taxes. La ville de Boisbriand, au nord de Montréal, demande ainsi l'exclusion de 660 hectares de terres agricoles, une superficie deux fois plus grande que les terres déjà constructibles.

«Le zonage agricole n'existera plus avec cette loi, si elle est adoptée telle quelle, a dit M. Baril. Les meilleures terres du Québec, autour de Montréal, pourraient être perdues à jamais. Il faut pourtant protéger la production agricole, qui fait vivre 70 000 personnes au Québec, sans compter les 50 000 autres qui travaillent dans la transformation des aliments.»

Le gouvernement libéral a manifesté son intention d'adopter le projet de loi 123 avant les Fêtes.

CÉCM: 22 délégués en Europe, un seul à Ottawa

MICHÈLE OUIMET

■ La CÉCM a délégué un seul représentant au colloque de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES) qui a eu lieu en octobre à Ottawa, alors qu'elle en avait envoyé 22 lorsque que le congrès s'était tenu à Montpellier, en France.

À l'époque, cette décision avait soulevé toute une controverse. Le voyage avait coûté 45 000 $ et les 22 commissaires, cadres et directeurs d'école en avaient profité pour faire une escale à Madrid afin d'étudier le phénomène du décrochage.

Le ministre de l'Éducation de l'époque, Michel Pagé, s'était d'ailleurs moqué de cette imposante délégation en soulignant que l'Espagne était un pays qui connaissait un taux d'abandon scolaire très élevé.

La CÉCM avait tenté de se justifier en expliquant que ce colloque était très important.

Cette année, même si l'AFIDES tenait son congrès à Ottawa, la CÉCM n'y a envoyé qu'un seul représentant, le directeur du Centre Yves-Thériault, Marcel Desmeules. Pourquoi? «C'est offert et les gens intéressés s'inscrivent. C'est tout», a répondu une porte-parole de la CÉCM, Louise Richard.

En fait, les commissaires ont su au moins un mois à l'avance que le colloque aurait lieu mais personne n'a manifesté le désir de s'y rendre.

«Considérant que (...) le Comité exécutif (...) invitait les commissaires intéressés à donner leur nom à la secrétaire des commissaires, peut-on lire dans le procès-verbal du Comité exécutif du 7 octobre. Considérant qu'aucun commissaire n'a manifesté le désir de participer au colloque de l'AFIDES. Il est résolu de ne déléguer aucun commissaire.»

En 1991, quatre commissaires s'étaient rendus en France, trois du parti au pouvoir, le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), et un de l'opposition, le MÉMO, sans oublier le président de la CÉCM, François Ouimet.

«Quand ça se passe chez nous, on n'y va pas mais quand ça se passe à l'étranger, on y va. Pour nous, c'est inacceptable», a commenté une commissaire du MÉMO, Constance Leduc.

«C'est un congrès international qui regroupe les pays membres de la francophonie, a-t-elle ajouté. Cette année, nous étions le pays hôte et il n'y avait personne de la direction générale de la CÉCM. Je trouve ce comportement très cavalier. Les frais étaient minimes. On aurait dû envoyer des représentants.»

500 $ contre 45 000 $

En 1991, la CÉCM avait déboursé 45 000 $ pour le colloque. Cette année, le voyage de M. Desmeules a coûté 794,68 $. La commission scolaire lui a remboursé 500 $. Le thème du congrès était: *La directrice, le directeur et le choc des valeurs dans l'école d'aujourd'hui*, tandis que celui de 1991 portait sur le jeune et son environnement.

Le secrétaire général de l'AFIDES, Richard Charron, n'était guère étonné. «Les gens veulent aller voir ailleurs, a-t-il dit. Quand c'est dans leur cour, ils ont moins tendance à se déplacer. Par exemple, cette année, il y avait 175 représentants de la France.»

Un Bien-Cuit

Le 5 novembre dernier, la Chambre de commerce de Montréal-Nord a organisé un Bien-Cuit afin de souligner les 30 ans du maire Yves Ryan à la tête de la municipalité. La CÉCM a réservé une table de huit personnes, à 65 $ le couvert. Coût total de la facture: 520 $.

André Boulerice, membre du RSC et un des deux commissaires qui représentent Montréal-Nord, n'était pas à la table officielle de la CÉCM où se trouvait, entre autres, le président, François Ouimet. Il était à une autre table, avec sa femme et des amis. Il a payé son billet de sa poche. En fait, il l'avait déjà acheté lorsque la CÉCM lui a offert de participer au Bien-Cuit. Il n'a pas demandé de remboursement.

«Je ne vois pas le rapport entre la CÉCM et les 30 ans de M. Ryan», a-t-il expliqué à *La Presse*.

Santé: les infirmières appréhendent le pire

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ C'est dans une atmosphère d'appréhension que s'est ouvert hier à Laval le congrès de la Fédération des infirmières, au moment où le réseau de la santé s'apprête à subir d'autres compressions budgétaires.

Après le gel des salaires, l'imposition de congés sans solde, la désassurance de certains services, c'est maintenant l'accès à certains soins et de possibles réductions de postes qui pointent à l'horizon.

C'est dans ce contexte incertain que 900 infirmières sont réunies toute la semaine à Laval.

En plus des thèmes que sont l'organisation du travail et les compressions dans la santé, les 900 déléguées ont du pain sur la planche. Elles devront élire une remplaçante à leur présidente Diane Lavallée, qui quitte après six années passées à la tête du regroupement syndical de 44 000 infirmières.



Diane Lavallée: ovationnée

Dans son discours d'ouverture, hier, Mme Lavallée s'est dit fière de «la plus grande organisation syndicale de femmes au Québec».

Restée populaire malgré la conjoncture pénible pour toutes les organisations syndicales ces temps-ci, Mme Lavallée a reçu une longue ovation de ses membres.

L'élection de la nouvelle présidente aura lieu vendredi, mais les intéressées ont jusqu'à mardi pour présenter leur candidature. Jusqu'ici, Mmes Nancy Lavoie, de l'Hôpital de La Baie, au Saguenay, et Jennie Skene, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec, ont fait connaître leur intérêt.

Mme Lavallée, quant à elle, souhaite être candidate du Parti québécois dans la circonscription de Jean-Talon, à Québec. Son assemblée d'investiture aura vraisemblablement lieu en février.

Compressions de budget

Dans son discours d'ouverture, Mme Lavallée s'est attardée à deux défis qui attendent les infirmières: les compressions dans la santé et l'organisation du travail.

«Les mesures que le gouvernement entend mettre en oeuvre au niveau des compressions budgétaires, des coupures dans le panier de services, des suppressions d'emplois requièrent plus que jamais notre vigilance.»

Selon l'hypothèse retenue par la FIIQ, la Loi 198 pourrait signifier «plus de 20 000 autres coupures de postes dans le réseau de la santé». Pourtant, dans le milieu médical, on parle souvent d'une pénurie d'infirmières.

«Autant les messages qui nous viennent d'Ottawa que les coups de massue assénés par le ministre Côté ne laissent rien présager de bon quant au financement de notre système de santé. Il ne fait aucun doute que ce sont les personnes et familles appartenant aux classes moyennes inférieures, les femmes, les jeunes et les personnes âgées, qui défraieront à même leur capital-santé le coût des mesures Côté», lançait Mme Lavallée.

Mercredi, les infirmières discuteront en plénière des répercussions des compressions budgétaires sur l'accessibilité et la qualité des soins. La FIIQ se propose d'ailleurs de mettre sur pied un comité qui évaluera les effets de ces compressions dans les régions.

L'autre grand défi, l'organisation du travail, occupera les prochains mois et années. À cause des compressions budgétaires et à cause des changements démographiques — vieillissement de la population, accent sur la prévention et les soins à domicile — l'organisation du travail devra être revue.

«Il nous faudra peut-être accepter de changer des habitudes, d'expérimenter de nouvelles manières de faire, de suivre de nouvelles voies. Il est clair que l'organisation du travail basée sur une division du travail rigide est dépassée.»

Mme Lavallée reproche aux employeurs de ne s'intéresser à l'organisation du travail que pour des raisons de déficit.

DONNEZ-MOI DES AILES

Un enfant handicapé,
c'est un enfant comme les autres.
En lui ouvrant votre coeur,
vous lui donnerez des ailes.



Marc-André Coallier

Société pour les enfants handicapés du Québec

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5, Tel.: (514) 937-6171

Le viaduc «en plein champ» de l'autoroute 50 demandé par des agriculteurs?

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre délégué aux Transports, Robert Middlemiss, a justifié, hier en Chambre, la contruction, au coût d'un million, d'un viaduc en plein champ, dans la circonscription d'Argenteuil, en affirmant qu'il desservira les agriculteurs du secteur.

La question posée par le député péquiste François Gendron faisait suite à une information publiée dans *La Presse* samedi laissant entendre que ce viaduc, construit dans le cadre du prolongement de l'autoroute 50 vers Mirabel, allait desservir, en plus d'une demi-douzaines de residences, une carrière appartenant à Beaver Asphalt, propriété de la famille de Tommy D'Errico, ancien trésorier du Parti libéral du Québec.

«Comment le ministre délégué aux Transports explique-t-il que le gouvernement dépense plus de 1 million pour construire un échangeur (viaduc) sur un tronçon de l'autoroute 50 pour desservir quatre à cinq maisons et une carrière exploitée par Beaver Asphalt?», a demandé M. Gendron.

«La raison pourquoi nous avons construit un viaduc au Chemin Saint-Rémy, a répliqué le ministre, c'est que cela a été demandé par le population et que cela nous a été recommandé par le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement).»

«Le ministre trouve-t-il normal, a répliqué M. Gendron, de construire un viaduc pour desservir une carrière, au moment où le gouvernement fait des compressions pour réduire ses dépenses? Est-ce qu'il croit que les intérêts de Beaver Asphalt passent avant ceux de l'ensemble de la population du Québec?»

«Le viaduc du rang Saint-Rémy, a conclu M. Middlemiss, je pense qu'il faudrait que ce soit très clair, sera aussi utilisé par des agriculteurs qui, eux, louent des terres de chaque côté de l'autoroute 50.»

La portion d'autoroute où a été construit le viaduc relie l'aéroport de Mirabel au chemin de la Côte Saint-Louis à Lachute.

Le tronçon en construction, qui coûtera 11,5 millions, longe la route 158 et s'étend sur 11,7 kilomètres.

Selon les informations publiées en fin de semaine dans *La Presse*, le viaduc est situé tout près d'un échangeur qui permet déjà de franchir l'autoroute et sa construction aurait été ordonnée personnellement par l'ancien ministre des Transports, actuellement titulaire du ministère de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, et non par les professionnels responsables des Transports.

À NOËL DERNIER, J'AI PRIS 10 LIVRES.

CETTE ANNÉE, JE COMPTE EN GAGNER BEAUCOUP PLUS!

Un homme abat celui qu'il prenait à tort pour le nouvel amant de son ex-amie de coeur

MARCEL LAROCHE

■ Trois jours après son élargissement dans une affaire de séquestration et d'usage d'arme prohibée, un homme aurait assassiné un individu qu'il soupçonnait d'être le nouvel amant de son ex-amie de coeur!

Croyant à tort que Jean-Marie Paquette aurait fréquenté cette femme dont il vit séparé depuis plusieurs mois, Guy Brisson l'aurait vraisemblablement tué d'un coup de feu, lors d'une dispute survenue tôt hier matin, à Saint-Roch-de-l'Achigan, dans la région de Joliette.

Brisson, un amoureux éconduit de 46 ans qui s'était barricadé après son crime dans l'appartement d'une connaissance, à l'Épiphanie, a finalement été appréhendé par les policiers de la Sûreté du Québec, vers 10 h 30 hier matin, au terme d'un siège de près de trois heures.

Brisson est cet individu qui a semé tout un émoi, vers 11 h 15 le mercredi 24 novembre dernier, en prenant en otage le frère de son ex-concubine habitant à 285, rang Saint-Charles, à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Armé d'une carabine de calibre .22 à canon tronqué, l'homme avait alors menacé d'abattre son otage sous les yeux de son ex-compagne qui avait dû se réfugier dans une chambre à coucher avec son enfant âgé de deux ans.

Après une heure et demie de négociations avec des policiers de la Sûreté du Québec, Brisson avait finalement accepté de libérer son otage sain et sauf avec la seule garantie d'être conduit sur-le-champ au Centre hospitalier Le Gardeur, à Repentigny, pour y subir des examens psychiatriques.

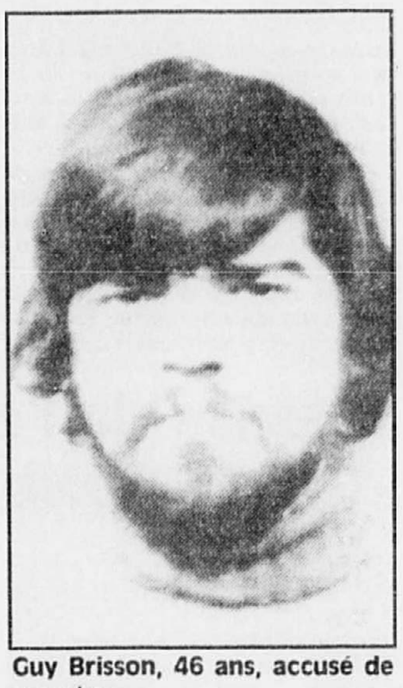
Soumis à une batterie de tests médicaux qui ont duré trois jours, Brisson a obtenu son congé de l'hôpital, le lundi 29 novembre, les médecins en étant arrivés à la conclusion qu'il était sain d'esprit et apte à faire face à la justice.

Le jour même, il a été pris en charge par des policiers de la SQ qui l'ont directement conduit au palais de justice de Joliette où il a été inculpé sous cinq chefs d'accusations, dont séquestration et utilisation d'une arme prohibée lors de la perpétration d'un acte criminel.

Comme le procureur du ministère public s'opposait à toute forme de libération, l'accusé a pris le chemin des cellules en attendant la tenue de son enquête sous caution fixée au vendredi 3 décembre.

Se fiant au témoignage pathétique du frère de l'accusé, et surtout à la déposition en preuve du rapport écrit d'un psychiatre affirmant que Brisson avait parfaitement le contrôle de ses actes, le juge André Joly, de la Cour du Québec, à Joliette, n'a eu d'autre choix que de lui accorder un cautionnement.

Contre toute attente, le tribunal a cependant imposé à l'accusé



Guy Brisson, 46 ans, accusé de meurtre.

une série de conditions à sa remise en liberté provisoire, dont celles de garder la paix, de ne pas posséder d'arme à feu, de demeurer au domicile de son frère, entre 22 h 30 et 7 h le matin, et surtout de ne pas importuner son ex-compagne qui l'aurait définitivement expulsé du domicile conjugal, au mois de février 1993.

À peine remis en liberté, Brisson a vite oublié ses engagements puisqu'il aurait été aperçu par des voisins, vers 2 h 15 dans la nuit de dimanche à lundi, au moment où il s'est présenté au logis de Jean-Marie Paquette, au 300 du rang Saint-Charles, à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Ces gens auraient même communiqué avec les policiers de la SQ de Lachenaie, vers 2 h 25 du matin, pour raconter que Brisson voulait tuer l'homme d'une cinquantaine d'années parce qu'il croyait que ce dernier était devenu le confident de son ex-compagne.

Après avoir dressé un périmètre de sécurité autour du domicile du quinquagénaire, les policiers de la SQ y ont pénétré, vers 4 h 30 hier matin, pour découvrir son corps ensanglanté et pratiquement nu gisant dans la cuisine de son petit deux pièces et demie.

Quant à Brisson qui s'était réfugié au domicile d'une connaissance, au 559 de la rue Riopel, à l'Épiphanie, il a été repéré par les policiers de la SQ, vers 7 h 40 hier matin.

Il a fallu l'intervention des membres du groupe tactique d'intervention de la SQ de Montréal pour déloger Brisson qui, au moment de sa reddition survenue vers 10 h 30 hier matin, était toujours armé d'un fusil et d'un revolver.

Brisson a été conduit au quartier général de la SQ, à Montréal, et doit comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Joliette, sous des accusations de meurtre et de séquestration.

Lise Guay doit purger huit ans de prison

LUCIE CÔTÉ

■ Reconnue coupable il y a dix jours d'homicide involontaire pour avoir tué son compagnon Claude Blanchette d'une balle à la tête, Lise Guay a été condamnée hier à huit ans d'emprisonnement.

Assise au banc des accusés, pâle, l'air soucieux, la petite femme blonde de 39 ans — qui avait d'abord été accusée de meurtre — n'a même pas cillé.

Le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, a indiqué vouloir imposer une sentence dissuasive, au caractère exemplaire. Il avait toute latitude puisque la loi ne prévoit pas de minimum de peine pour l'homicide involontaire, alors que le maximum est la prison à perpétuité.

Le juge Downs a décrit l'accusée comme une femme douce, calme non violente, mais qui devient agressive lorsqu'elle a bu. Il a noté que Lise Guay, qui ne boit plus depuis plus d'un an, avait déjà été condamnée quatre fois pour ivresse au volant.

Le 6 septembre 1992, jour de la mort de Blanchette, l'accusée et la victime avaient d'ailleurs passé la journée à boire puis s'étaient querellés et avaient convenu de se séparer.

La semaine dernière, lors des plaidoiries sur la sentence, le procureur de la Couronne, Me Francine Chartrand, avait réclamé une peine de 15 ans d'emprisonnement pour Lise Guay.

Elle avait alors souligné plusieurs circonstances aggravantes à considérer, ce que le juge Downs a fait: avant l'arrivée de la police, l'accusée a fait disparaître des preuves incriminantes, par exemple la douille de l'arme à feu, et elle a voulu déguiser le meurtre en suicide, notamment en épongeant le sang qui avait coulé de la bouche de la victime sur la table et en demandant à un ami appelé à la rescousse de dire que Blanchette s'était lui-même tiré ue balle dans la bouche.

L'avocate de la défense, Me Anne-Marie Lanctôt, plaidant que la mort de Blanchette — un machiniste de 37 ans qui vivait avec Lise Guay depuis deux mois seulement — était un événement isolé, un geste purement impulsif, considérait qu'une peine allant de «zéro à trois ans» conviendrait.

Une explosion éventre un immeuble à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Plusieurs engins placés à l'intérieur d'un immeuble en béton et en brique ont explosé, tôt hier, matin, au 1455, Montée Masson, à Laval, faisant plusieurs énormes trous comparables à ceux laissés par le passage d'un missile.

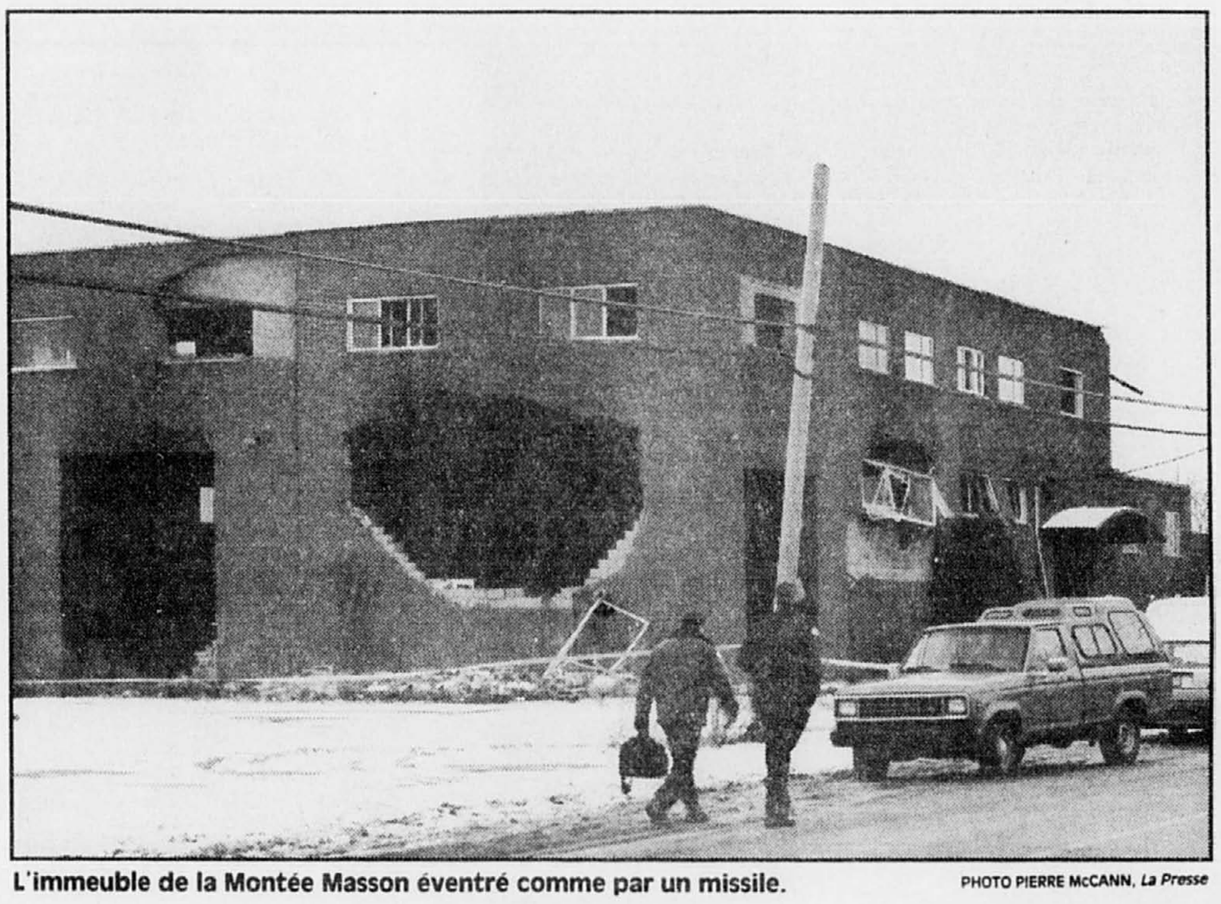
Le sergent Régent Simard, de la police de Laval, a expliqué que vers 2 h 30 environ un résidant du cette partie du quartier Saint-François a alerté le 9-1-1 de la police de Laval au sujet d'une grosse détonation qui venait de se produire tout près de chez lui.

Policiers, pompiers et ambulances ont immédiatement été dépêchés dans le secteur mentionné. À leur arrivée, il y avait des flammes qui sortaient au deuxième étage et d'énormes trous dans les murs. L'incendie a été rapidement maîtrisé.

Sous la violence du choc, la porte du garage a été projetée de l'autre côté de la Montée Masson.

À l'intérieur de l'immeuble, il n'y avait personne au moment de la déflagration.

La majeure partie était occupée jusqu'à il y a près de deux mois, par un commerce d'entreprosage d'armoires de cuisine, tandis que l'autre fait place à une petite entreprise se spécialisant dans les graphismes.



L'immeuble de la Montée Masson éventré comme par un missile. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Le propriétaire de l'immeuble a évincé le locataire qui exploitait le commerce d'entreposage. Puis, l'immeuble a été saisi et est actuellement administré par Adélaïde Capital Syndic.

Une réceptionniste de cette entreprise a demandé de rappeler aujourd'hui si on voulait avoir des renseignements — après avoir dit qu'elle avait reçu instruction de ne pas parler aux journalistes.

Selon les policiers, plusieurs bombes ont été placées à différents endroits le long des murs par des individus qui auraient souhaité que l'immeuble tout entier soit pulvérisé, mais malheureusement pour eux, il ne s'est écroulé que par endroits, laissant les structures bien en place.

Hier après-midi, les enquêteurs de la section des crimes graves de la Sûreté municipale de Laval étaient encore sur les lieux avec des artificiers de la Sûreté du Québec et un chimiste de l'Institut médico-légal du Québec.

Il est impossible actuellement aux experts de déterminer comment ces bombes avaient été fabriquées.

Émeute de la coupe Stanley: trois poursuites totalisant 192 000 $ contre la CUM

LUCIE CÔTÉ

■ Victimes de vandales pendant l'émeute de la coupe Stanley, le 9 juin dernier, deux commerces et une compagnie d'assurances poursuivent la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et son service de police pour plus de 192 000 $ au total.

Les trois poursuites en dommages-intérêts ont été déposées hier en Cour supérieure.

Dans la première, le magasin Éd. Archambault, situé au 500, rue Sainte-Catherine Est, et représenté par le cabinet Hart Saint-Pierre, réclame 90 754 $ à la Ville de Montréal, à la CUM et au Service de police (SPCUM).

Une fois brisées les vitrines du commerce, qui vend des disques compact, des cassettes, des feuilles de musique et des instruments, des pillards sont entrés, se sont livrés à des actes de vandalisme avant de s'enfuir avec de la marchandise, explique la requête.

Accusant la Ville et la police de négligence et d'insouciance dans l'organisation du système de sécurité, le marchand les poursuit parce qu'il estime qu'elles auraient «dû savoir que l'événement de la coupe Stanley au Forum pouvait soulever les foules et provoquer dans les rues, plus particulièrement la rue Sainte-Catherine», l'émeute qu'on a connue cette nuit-là, dont le coût — frais de l'intervention policière et montant des dommages faits aux commerces — s'élève à 2,3 millions.

Les trois requérants reprochent aux autorités leur attitude des jours précédant l'émeute, alors qu'elles avaient prétendu se préparer «à toute éventualité à l'issue de cette partie (la cinquième entre le Canadien et les Kings) et qu'elles s'étaient organisées pour faire respecter l'ordre dans les rues», peut-on lire notamment dans la poursuite du marchand de disques.

Une deuxième compagnie, Ly Électronique, rappelle que la CUM avait donné l'assurance aux commerçants et aux citoyens qu'elle allait prendre des mesures pour prévenir des incidents semblables à ceux de 1986.

Trois semaines avant la victoire décisive du Canadien, le SPCUM avait en effet été blâmé par le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, pour l'émeute de 1986.

Mais, en octobre dernier, le juge Albert Malouf, rendant son rapport sur la dernière émeute, écrivait que l'improvisation avait dominé, dans le secteur du Forum et ailleurs, dans la nuit du 9 juin.

Les policiers avaient été déployés au centre-ville sans directives explicites, sans point précis de rassemblement et sans encadrement par des officiers», a constaté le juge Malouf.

Représentées toutes deux par le cabinet Gasco Lelarge Goodhue, Ly Électronique, une compagnie spécialisée dans la vente d'équipements audiovisuels, et la compagnie d'assurances Canadian Surety, qui assurait le Groupe Vidéotron, poursuivent outre la CUM, le directeur de la police, Alain Saint-Germain, Pierre Vézina, responsable du Centre de coordination opérationnelle chargé du déploiement et de la coordination des effectifs policiers affectés à l'émeute, et Guy Lavoie, le directeur du poste de police du district 25, où se trouve le Forum.

La compagnie d'électronique, située au 379 rue Sainte-Catherine Ouest, évalue ses dommages subis aux mains des pilleurs à 35 000 $. Le Groupe Vidéotron, dont les bureaux sont situés au 1600 boulevard de Maisonneuve Ouest, réclame 66 913 $.

Les deux croient que la CUM n'a pas assuré l'ordre public et la sécurité, malgré son expérience de l'émeute de 1986 et considèrent que la CUM a commis une faute en plaçant à des postes de commande des personnes inhabiles et inexpérimentées.

Une prise d'otages finit en douce: l'homme armé s'endort

Presse Canadienne

CALGARY

■ Une prise d'otages qui a eu lieu dans un bureau de la Commission des accidents de travail du nord de Calgary a connu une fin heureuse, hier après-midi, lorsque l'individu armé s'est assoupi après avoir ingurgité une grande quantité de calmants.

«Il est pas mal drogué à l'heure qu'il est... nous croyons qu'il s'en tirera, a déclaré l'inspecteur de police Paul Ruggles. Personne n'a été sérieusement blessé.»

Le dernier otage — un gardien de sécurité du bureau qui a servi d'intermédiaire entre l'individu et la police — a été en mesure de quitter l'immeuble par ses propres moyens, a ajouté M. Ruggles.

Les ambulanciers ont sorti l'homme armé non identifié de l'immeuble sur un brancard juste après 11 h, mettant ainsi fin à l'incident qui a duré quatre heures. Un masque à oxygène lui couvrait le visage et son bras était branché à une unité intraveineuse.

Une jeune femme qui se tenait près de l'immeuble a fait une crise d'hystérie lorsque l'individu a été emmené, pleurant et criant en espagnol. Un compagnon l'a aidée à monter à bord d'un véhicule.

Les médecins ayant examiné les pilules que le suspect avait en sa possessionont déterminé qu'il s'agissait de calmants et non de pilules mortelles.

Plus tôt, le gardien de sécurité dont le sang-froid et le comportement avaient été loués tout au long de l'incident — il avait réussi à calmer le preneur d'otages pendant toute la matinée — a été escorté par plusieurs agents qui lui ont offert de s'asseoir dans une voiture de police.

L'homme de grande taille aux cheveux grisonnants semblait fatigué lorsqu'on l'a aperçu allumant une cigarette.

«Le gardien de sécurité a été formidable, a lancé M. Ruggles. C'est presque uniquement grâce à lui que tout s'est bien terminé.»

Deux autres otages avaient été libérés auparavant par l'individu.

Armé d'un fusil à double canon, l'homme avait fait irruption dans les bureaux juste après l'ouverture à 8 h 30. Il avait tiré deux coups de semonce dans le mur et dans un miroir peu après.

D'après M. Ruggles, l'individu en voulait apparemment à la commission à la suite d'une plainte qu'il avait formulée et qu'on avait du mal à régler à cause de complications bureaucratiques. L'homme a refusé de parler à la police pendant une bonne partie de la matinée, mais a commencé à négocier avec un agent peu après 11 h.

La police a empêché l'individu de s'entretenir aves les médias d'information, mais M. Ruggles a précisé que l'homme aurait l'occasion de donner sa version des faits «en temps voulu».



Bernache du Canada (format moyen) ***130 $***

J.B. Garton

Huard à collier (format moyen) ***130 $***

UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL DE BIRKS ET LES APPELANTS HÉRITAGE

Birks vous invite à rencontrer le champion du monde sculpteur J.B. Garton, qui est à l'origine des appelants Héritage les plus populaires.

Monsieur Garton signera tout appelant acheté lors de cet événement.

Centre Fairview Pointe Claire, jeudi 9 décembre
11 h 30 à 14 h, 17 h 30 à 20 h

Carré Phillips, samedi 11 décembre
11 h 30 à 13 h 30, 14 h 30 à 17 h

BIRKS



© 1993 Heuer Time & Electronics Corp.

La TAG Heuer série 6000
Or 18 carats et acier brossé.
Étanche jusqu'à 200 mètres (660 pieds).

TAGHeuer
SWISS MADE DEPUIS 1860

Agent autorisé **TAG** Heuer

Château d'Ivoire
depuis 1978
Bijoux - Montres Suisses

2020, de la Montagne, Montréal (Québec) 845-4651

Le témoin George Tomb exige que le St-Lambert Journal se rétracte

GEORGES LAMON

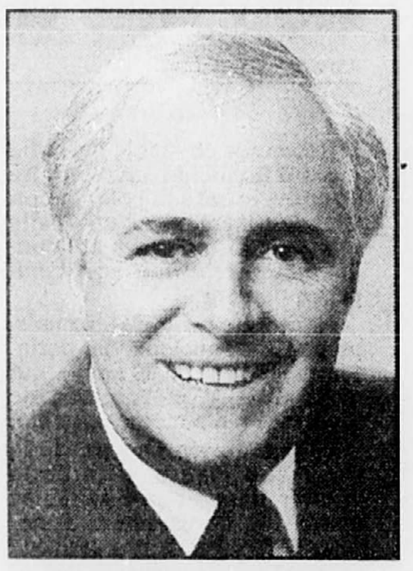
■ Le témoin George Tombs, éditorialiste à «The Gazette», demande au «St-Lambert Journal» de se rétracter au sujet d'une affirmation mensongère et tendancieuse publiée à la une de son édition du 1er décembre. L'article relatait les témoignages relatifs au procès que subit le maire Bertrand Girard, de Saint-Lambert, pour fraude électorale.

Le journal titrait: «De mauvais perdants aux élections cherchant à prendre leur revanche?» avec en sous-titre «George Tombs, Christine Radmanovich et Adrien Simard se liguent contre le maire Girard pour que lui soit intenté un procès».

Rappelons que le maire Bertrand Girard est accusé par la Direction générale des élections du Québec de «fraude électorale», soit d'avoir contrevenu à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. La DGE lui reproche d'avoir, le 12 octobre 1990, «incité et amené un de ses employés, Jean-Pierre Tremblay, qui n'avait pas la qualité d'agent officiel, à contrevenir à la loi en ordonnant à ce dernier de commander et de faire payer par le l'hôpital Saint-Michel de Montréal une dépense électorale de 313,92 $ pour trois banderoles visant à favoriser son élection».

Au cours de son procès, qui a commencé les 25 et 26 novembre et doit se poursuivre les 25 et 26 janvier 1994, une dizaine de témoins ont été entendus dont Jean-Pierre Tremblay, le principal témoin à charge de la poursuite, représentée par Me Jean Chartier.

«Ça m'a vraiment étonné de lire ça, a précisé, hier à *La Presse* George Tombs, dont l'épouse Angéline Fournier était alors l'adversaire du maire Bertrand Girard, de Saint-Lambert. C'est de la pure invention, c'est complètement ridicule qu'on m'accuse de me liguer contre le maire et d'avoir conspiré avec d'autres alors que je n'ai fait que mon devoir de citoyen. Je ne me suis associé à personne. Mon interlocuteur a toujours été la DGE.»



Le maire Bertrand Girard

Dans un communiqué qu'il a fait parvenir à *La Presse*, George Tombs reproche à l'article non signé du journal de Saint-Lambert, que certains soupçonnent d'être très favorable à Girard, d'«accumuler un certain nombre de fausetés à son égard».

«J'ai clairement répondu devant le tribunal, a-t-il insisté. Ce n'était absolument pas par vengeance. Quand un fait public se déroule dans une ville — une banderole visible pour les citoyens — ce n'est pas une vengeance que de la photographier.» M. Tombs soutient par ailleurs qu'il n'a jamais refusé de répondre à l'avocat de la défense, Me Pierre Dupras. J'ai aidé la DGE quand on m'a posé des questions et ai envoyé la photo par la poste.»

D'ailleurs, il a rappelé avoir témoigné sous serment ne pas connaître Adrien Simard ni Jean-Pierre Tremblay. «J'ai trouvé extrêmement dur de me faire traiter comme un accusé par l'avocat de la défense», a-t-il ajouté.

Dépense sans bon de commande

Sept témoins ont été entendus le 26 novembre au cours de la deuxième journée de procès que préside le juge Guy Fortier, de la Cour du Québec, à Longueuil. Dans plusieurs cas, il s'agissait surtout d'amis personnels du maire Girard.

Réal Lacerte, adjoint au directeur des Finances de l'hôpital Saint-Michel, a dit avoir vu le chèque de 837,12 $ sans aucun bon commande. À son avis, il est habituel que des factures soient payées sans bon de commande. (Ce montant incluait la dépense reprochée au maire.)

Pierre Brodeur, directeur des Loisirs à La Prairie et conseiller municipal de Saint-Lambert, qui se disait «appuyé moralement par Girard», a été plutôt accablant pour Tremblay, lui qui pourtant avait travaillé bénévolement pour son élection. «Vous ne vous êtes pas posé la question pourquoi Tremblay s'offrait de vous aider?» a demandé Me Chartier. Réponse: «Non, c'était un bénévole, je donne la chance au coureur...» Il ne savait pas que Tremblay travaillait au même hôpital que le maire Girard.

«La contribution de Tremblay à mon élection n'a pas aidé, a-t-il ajouté, ça m'a même nui.» Il a été défait en 1990, mais élu à une partielle en juin 1993. Les affiches et banderoles, il ne les a jamais vues, ni aucune placardée dans un local de Girard, situé au coin des rues Green et Victoria. Le mot d'ordre était: pas d'affiches dans Saint-Lambert.

Serge Martel, agent officiel de Brodeur et ami personnel de Girard depuis 1985, a quant à lui été très clair: pas d'affiches ni de banderoles, pas de pollution. «On n'avait pas d'argent à consacrer à ça.» De son côté, Jean Girouard, directeur des Finances à Saint-Michel, était persuadé que la dépense de 837,12 $ était reliée au Marcheton de l'hôpital. En compagnie de Girard, il a fait écrire par Tremblay, au verso de la facture que cette dépense allait au Marcheton de la Fondation de l'hôpital, dont s'occupait Tremblay. Ce dernier n'a pas hésité à s'exécuter.

Quant à Gérard Grégoire, président du Conseil d'administration de l'hôpital depuis sept ans, il est venu corroborer que Tremblay avait signé la facture sous serment. «Je lui ai dit que des enquêteurs du ministère venaient pour l'hôpital et que je voudrais être à l'aise avec cette facture, a-t-il dit. Tu es libre de le faire».

Enfin, Hervé Villeneuve, chef de la sécurité à l'hôpital et ami de longue date de Girard (depuis Alma), était son chauffeur bénévole le jour de l'élection de novembre 1990. À un arrêt, près d'un viaduc, il a aperçu une banderole portant inscrit: Girard. Ce dernier s'est écrié: «Ah non, pas ça t...j'en voulais pas de ces choses de même.» Il ne sait pas si Girard s'est occupé de faire enlever la fameuse banderole.

Reprise de l'enquête sur les allégations de SOS Boisbriand contre le maire Gagné

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Commission municipale du Québec a repris ses travaux, hier matin, dans le but de faire la lumière sur les accusations portées par SOS Boisbriand contre le maire Michel Gagné et son administration.

Le premier témoin appelé à été M. Clément Sauriol, ex-directeur général de cette municipalité, qui a été le principal dénociateur alors qu'il présidait SOS Boisbriand.

L'«accusé» Michel Gagné s'est opposé, car son avocat Me Jacques Richard était absent, mais les commissaires ont réfuté ses arguments.

Pour M. Gagné, même s'il s'agit d'une enquête administrative, le principal «accusé a droit à une défense pleine et entière». Mais pour la Commission, ce n'est pas important car ce n'est pas un procès et que son avocat aura le loisir d'interroger M. Sauriol après avoir lu les notes sténographiques.

Présent à la reprise de l'audience en après-midi, Me Richard a expliqué que lire des notes pour contre-interroger un témoin et être présent lors de sa déposition n'est pas du tout la même chose.

Cette enquête a été suspendue il y a quelques mois parce que M. Gagné est poursuivi au criminel.

Souper à 100 $

C'est en début de novembre que Me Richard a été informé de cette reprise et il a immédiatement alerté l'avocat de la Commission qu'il avait déjà pris un engagement important ailleurs.

Hier matin, l'avocat de la municipalité, Me Louis Crête, a offert aux commissaires de faire témoigner les fonctionnaires municipaux assignés qui se trouvaient dans l'hôtel de ville au lieu de faire entendre M. Sauriol immédiatement, afin de permettre à son collègue d'être présent. Les commissaires ont refusé.

Cette reprise porte seulement sur le dossier du lot 125, sur Grande Côte, acheté par M. Jean-Guy Gagnon, l'associé en affaires du maire Gagné.

Pour ce qui est de l'autre dossier, celui de la vente d'un terrain au fils du maire, la Commission l'a mis de côté en attendant la fin des procédures judiciaires qui doivent reprendre fin janvier et se poursuite au début de février au palais de justice de Saint-Jérôme.

Vendredi dernier, 250 personnes ont assisté à un souper bénéfice à 100 $ du couvert pour aider M. Gagné dans ses démêlés avec la Commission et les tribunaux.



AMERICAN CONNAÎT LES ÉTATS-UNIS MIEUX QUE PERSONNE.

American peut vous emmener vers plus de 200 villes américaines.

Personne ne peut vous emmener vers autant de villes américaines qu'American Airlines. Par exemple, American vous offre 5 vols quotidiens sans escale vers Chicago, en semaine. Et une fois sur place, American et American Eagle® vous réservent une multitude de correspondances dans la même aérogare vers plus de 200 villes américaines dont Denver, Dallas/Fort Worth, Phoenix, Los Angeles, San Francisco et Seattle/Tacoma. American peut donc vous emmener presque partout où vous voulez aller aux États-Unis.

Les membres du programme AAdvantage® peuvent maintenant accumuler des primes-voyages avec les lignes aériennes Canadien International. En effet, les membres du programme AAdvantage pour grands voyageurs peuvent accumuler des primes-voyages lorsqu'ils voyagent avec Canadien International. En plus de pouvoir échanger ces primes-voyages contre des billets d'American, ils peuvent aussi les échanger avec Canadien International et Canadien Régional vers plus de 145 destinations au Canada, en Europe et en Asie.

Pour renseignements ou réservations, communiquez avec votre agent de voyage ou avec American Airlines au **1-800-433-7300**.

AAdvantage®

American Eagle et AAdvantage sont des marques deposées d'American Airlines, Inc. American Eagle est la ligne aérienne régionale d'American. American se réserve le droit de modifier, sans préavis et en tout temps, les statuts et règlements, les primes-voyages et les offres spéciales du programme AAdvantage et de mettre fin au programme AAdvantage à six mois de préavis.

AmericanAirlines®

du spécial dans l'air.®

Les Mohawks d'Akwesasne pourront implanter un casino dans leur réserve

Associated Press
WASHINGTON

■ Les Mohawks d'Akwesasne pourront dès l'été prochain ouvrir un casino sur le territoire de leur réserve qui chevauche la frontière du Canada et des États-Unis.

Le département américain de l'Intérieur a en effet approuvé hier l'accord intervenu en octobre entre l'État de New York et les leaders de la bande et permettant l'implantation d'une maison de jeu à l'intérieur de la portion américaine de la réserve.

Du reste, les amateurs ne pourront y jouer qu'à la roulette ainsi qu'aux jeux de dés et de cartes. Il n'y aura pas de machines à sous et la consommation d'alcool y sera interdite.

Ce projet soulève beaucoup de controverse au sein des Mohawks.

Certains autochtones traditionnels s'opposent tout simplement au jeu, tandis que d'autres estiment que l'entente avec l'État va trop loin.

En vertu de cet accord, la police de l'État et le New York Racing and Wagering Board ont le mandat de maintenir l'ordre et de veiller à l'intégrité du casino.

Selon Brian Skidders, porte-parole du Conseil des chefs de la Nation mohawk, plusieurs Mohawks «ne voient d'un bon oeil ni cet accord, ni le principe du jeu. Il y a déjà trop de problèmes sociaux ici et la venue d'un casino n'est pas une solution».

Les partisans du casino soutiennent au contraire qu'il entraînera la création rapide de 1 500 emplois et injectera des dizaines de millions de dollars dans une économie dévastée par le chômage et la pauvreté.

En 1990, des Mohawks s'opposant au jeu avaient bloqué des routes, attaqué des commerces et fermé l'accès de la réserve pendant plus d'un mois. Deux Indiens avaient même été tués lors d'affrontements armés.

Une femme accusée de vol à l'étalage passe de longues heures menottée aux côtés d'un drogué

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Durant de très longues heures hier matin, une femme qui avait omis de se présenter devant le tribunal pour un simple vol à l'étalage, est demeurée menottée sur un banc au palais de justice de Saint-Jérôme, aux côtés d'un individu qui avait reniflé 40 pots de colle et aurait pu tomber en crise à n'importe quel moment.

Cette femme a demandé à plusieurs reprises, en montrant l'un de ses poignets au policier qui était avec elle: «Monsieur, quand va-t-on m'enlever ça?» L'enquêteur ne pouvait pas lui répondre, car ce n'est pas lui qui fixe le moment de la comparution.

Ce policier, seul avec ses deux détenus, était sur ses gardes parce que le renifleur de colle est un adepte de la drogue et pouvait faire une crise à tout moment en plein corridor, tout près de dizaines de personnes qui attendaient pour comparaître ou qui s'étaient simplement rendues au palais pour accompagner un proche traduit devant un juge. Il est tellement dangereux que la Couronne a demandé qu'il demeure incarcéré et qu'il subisse un examen psychiatrique.

Lors de sa dernière comparution, la cour avait émis une ordonnance lui interdisant de renifler du solvant et de la colle.

Mais l'individu a été pris, samedi, d'une sorte frénésie de démolition au volant d'un véhicule en fonçant sur cinq autos dans le terrain de stationnement du centre commercial Deux-Montagnes.

Pour sa part, la femme, arrêtée à Saint-Eustache à la suite d'un vol à l'étalage, avait oublié de se présenter devant le tribunal à la date prévue et un mandat d'arrestation avait été émis contre elle. Elle a été menottée pour ce crime.

À quelques mètres de l'endroit où se trouvaient ces deux personnes, il y a l'ancien bloc cellulaire du palais, qui est maintenant vide, depuis qu'un nouveau bloc a été aménagé au rez-de-chaussée de l'immeuble. Dans la veille partie, 12 cellules environ sont vides.

«Les autorités n'auraient qu'à embaucher un gardien afin de permettre aux Sûretés municipales d'y placer leurs détenus avant leur comparution devant le juge. Les enquêteurs de ces municipalités traduisent une vingtaine de personnes ici chaque semaine», a dit un employé du palais de justice.

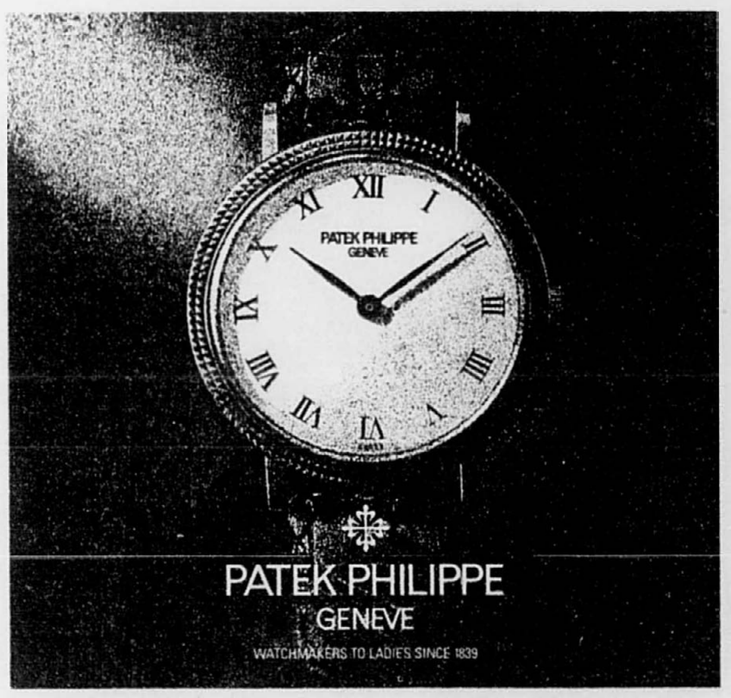
Une Sûreté municipale (Saint-Eustache, Boisbriand, Saint-Jérôme, Mirabel, etc) n'a pas le droit de placer un suspect au bloc cellulaire avant qu'il ne comparaisse devant un juge. Les places à ces endroits sont réservées à l'usage exclusif de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada.

Des ouvriers viennent de terminer la réfection de l'entrée principale après plusieurs mois de travaux, mais un ingénieur a refusé que les portes soient à nouveau ouvertes; il veut faire des expertises auparavant.

Il a peut-être raison d'être prudent car au cours des dernières semaines, les ouvriers ont dû défaire une grande partie de leur ouvrage, comprenant des boîtes à fleurs en béton construites au coût de plusieurs milliers de dollars chacune. Mais la Société immobilière du Québec, qui gère les édifices gouvernementaux, n'a pas cru bon d'y faire aménager une rampe d'accès pour les handicapés dans le cadre des travaux qui ont coûté à la province plus de 200 000 $.

«Ridicule», le mot n'est pas trop fort, affirme-t-on pour expliquer la situation qui existe dans ces lieux.

Le Barreau du Québec a classé ce palais de justice comme étant le pire au Québec. Et en conférence de presse au cours des dernières années, le ministre de la Justice, Gil Rémillard, a promis à plusieurs reprises qu'un nouvel immeuble serait construit à cet endroit.



PATEK PHILIPPE
GENEVE
WATCHMAKERS TO LADIES SINCE 1839
Calatrava - Réf. 4819. Etanche à 25 m. Or jaune 18 ct.
Exclusif chez
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, Tél: (514) 848-0595

Au Québec, Roger St-Hilaire

Le vrai visage de la vente stratégique depuis 20 ans
Vendeurs, représentants, conseillers, gérants de vente...
Vous voulez vendre?
Vous augmenterez vos ventes, vos revenus et vous accroîtrez votre clientèle en apprenant comment conclure vos ventes, répondre aux objections, planifier votre temps, justifier vos prix et prospecter.
VENTE STRATÉGIQUE
QUÉBEC 13-14 jan.
MONTRÉAL 17-18 jan.
QUÉBEC 7-8 fév.
MONTRÉAL 10-11 fév.
COURS DE VENTE ROGER ST-HILAIRE
Inscrivez-vous :
(418) 626-7498 région de Québec
1-800-463-7246 partout en province
(418) 626-6264 télécopieur
Visa et MasterCard acceptées
Informez-vous sur nos séminaires de gérance de vente, nos séminaires privés et nos conférences.

brother IntelliFAX 950M
TÉLÉCOPIEUR À MÉMOIRE / PAPIER ORDINAIRE
ENFIN UN TÉLÉCOPIEUR À PAPIER ORDINAIRE ABORDABLE

CARACTÉRISTIQUES :
■ Mémoire 256 Ko pour réception à court de papier
■ Alimentation automatique de 30 pages de documents
■ Cassette coulissante pour 200 feuilles de papier
■ Résolution d'image améliorée
■ Mémoire 160 numéros
■ Affichage DEL 38 chiffres, avec index téléphonique
■ Cartouche d'impression facile à installer
Fonctionne avec PAPIER ORDINAIRE un avantage facile à voir
FINI LES TÉLÉCOPIES ENROULÉES
GRATUIT à l'achat d'un brother IntelliFAX 950M

P-touch
APPAREIL D'ÉTIQUETAGE ÉLECTRONIQUE
Étiquettes laminées auto-adhésives aux applications illimitées à la maison, au bureau ou dans le commerce.
PRIX SPÉCIAL 1159$
ADMACO ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
5525, PARÉ, V.M.R. Tél.: 341-3020
VENTE • SERVICE • LOCATION
VOYEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION

SUPER VENTE
2 JOURS SEULEMENT !
7 et 8 DÉCEMBRE
JUSQU'À 4000$ DE RABAIS SUR CERTAINS MODÈLES
* AUCUN COMPTANT!
AUCUN PAIEMENT AVANT MARS 94
Plus de 200 Mazda en stock pour livraison avant Noël
*SUR APPROBATION DE CRÉDIT

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS !
Querin mazda
SEULEMENT CHEZ : mazda Je me sens bien.
1530, boul. Chomedey, Laval
Tél.: 688-4787 Mtl: 336-7272

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 93-12-06

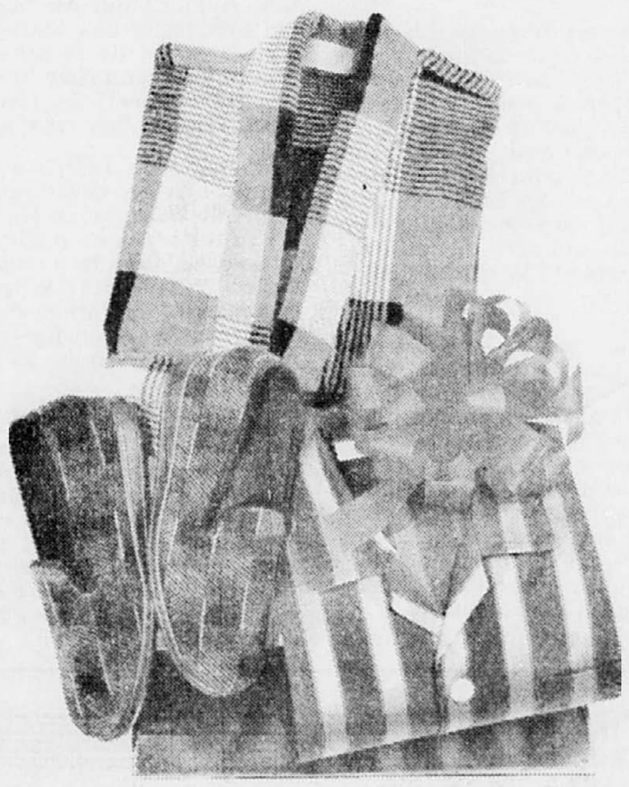
1	5	8	9	11
13	14	22	26	33
35	39	46	47	53
58	60	66	67	68

Prochain tirage: 93-12-07

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MONT BLANC VOUS INVITE
ANALYSE DE CARACTÈRE
à partir de votre signature en magasin ...avec une Mont Blanc ! Analyse gratuite avec toute preuve d'achat Essence du papier.
DE 13 À 16 H
MARDI 7 DÉCEMBRE
Boutique du Vieux-Montréal
JEUDI 9 DÉCEMBRE
Boutique de la rue St-Denis
L'ESSENCE DU PAPIER MONTRÉAL
393, rue Saint-Jacques
ruelle des Fortifications / 842-2272
4160, rue St-Denis
angle rue rachel / 288-9691

OGILVY MONSIEUR

DOUCES NUITS...
Offrir un cadeau de Ogilvy Monsieur est une des plus belles traditions du temps des Fêtes. Choisissez un élégant peignoir, pyjama ou de jolies pantoufles de notre collection mode... il appréciera votre bon goût.
Peignoirs.....100$ - 140$
Pyjamas.....35$ - 175$
Pantoufles.....19,95$ - 79,95$
OGILVY
DEPUIS 1866
REZ-DE-CHAUSSÉE
Sainte-Catherine et de la Montagne

DE BIEN JOLIS SOUVENIRS

Pour choyer celui ou celle que vous aimez, offrez-lui des gants très chic en cuir doublé de somptueux cachemire. Gants pour femmes longueur 2 boutons, en rouge, vert, aubergine, brun ou noir. 6-81/2, 65 $. Gants pour femmes longueur 4 boutons, en rouge, taupe, pain grillé, brun ou noir. 6-81/2, 75 $. Gants pour hommes en brun, 8-10, 85 $. En noir 71/2-91/2, 85 $.
HOLT RENFREW
SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Heures d'ouverture pour Noël : Sherbrooke est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h et le dimanche de 10 h à 17 h • Rockland et Fairview sont ouverts du lundi au vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 10 h à 17 h • Pendant la saison des fêtes, l'emballage-cadeau est gratuit

Le Monde

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 7 DÉCEMBRE 1993

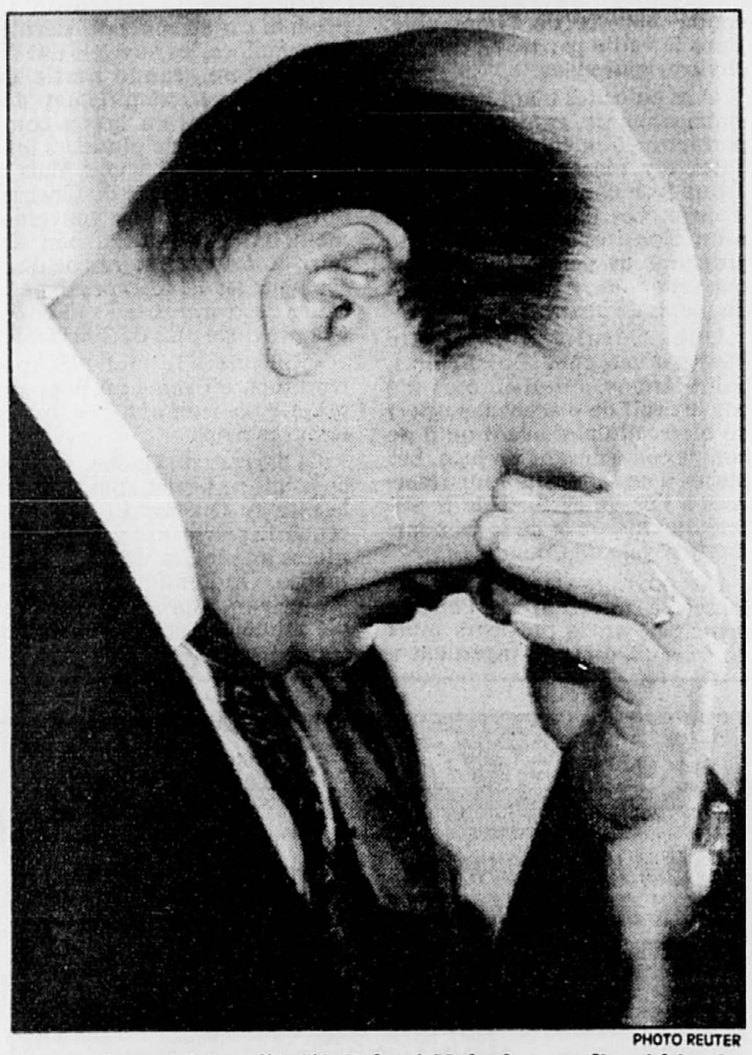


PHOTO REUTER

Le premier ministre d'Haïti, Robert Malval, a confirmé hier à Washington sa démission annoncée pour le 15 décembre.

Malval convoque une conférence de réconciliation nationale en Haïti

d'après AFP

WASHINGTON

Le premier ministre haïtien, Robert Malval, a convoqué hier une conférence de réconciliation nationale qui devrait réunir «dès la semaine prochaine» à Port-au-Prince «les groupes représentatifs» de la société haïtienne, dont les militaires et probablement un «représentant» du président Jean-Bertrand Aristide.

Lors d'une conférence de presse à Washington, M. Malval a également dit que sa démission le 15 décembre était «irrévocable», mais il a indiqué qu'il expédierait les «affaires courantes» jusqu'à la désignation d'un nouveau chef de gouvernement par le chef de l'État.

Dans un «message à la communauté internationale» publié hier dans la capitale américaine, le président Aristide s'est pour sa part engagé à faire voter par le parlement haïtien une loi d'amnistie réclamée par les militaires et à prendre, sans les détailler, «un certain nombre de mesures pour assurer la sécurité de la nation».

«Haïti est au bout du rouleau, économiquement, socialement, politiquement», a estimé M. Malval en annonçant ce «rassemblement pour le sauvetage national» souhaité, selon lui, par tous ses interlocuteurs en Haïti. Le principe de cette conférence a déjà été admis par les «quatre amis» du pays, États-Unis, Venezuela, Canada et France, a-t-il ajouté.

Le premier ministre haïtien a clairement indiqué que la conférence ne pourrait pas se dérouler «en dehors de l'accord de Governors Island». «Il faut rouvrir les discussions sur les points de l'accord qui n'ont pas encore été mis en oeuvre», a-t-il ajouté.

Interrogé sur la participation de l'armée à cette conférence, M. Malval a indiqué que le chef d'état-major, le général Raoul Cédras, semblait actuellement «davantage ouvert au compromis». «Mais rien ne dit que les militaires soient devenus plus accommodants ou qu'ils soient divisés sur la marche à suivre», a-t-il ajouté.

Le premier ministre haïtien devait accompagner dans la soirée le président Aristide à la Maison-Blanche pour y être reçu par le président Bill Clinton. Aujourd'hui, M. Malval, qui doit rester aux États-Unis jusqu'à la fin de la semaine, doit rencontrer à New York le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali.

De son côté, l'ONU a condamné hier les violations des droits de l'homme en Haïti et les tentatives des militaires putschistes haïtiens de «retarder ou d'empêcher» le retour «immédiat» à Port-au-Prince du président Jean-Bertrand Aristide, renversé le 30 septembre 1991.

Dans une résolution adoptée par consensus, l'Assemblée générale de l'ONU a également condamné «énergiquement» la tentative de remplacer «illégalement» M. Aristide, ainsi que «l'emploi de la violence et de la coercition militaire et la violation des droits de l'homme» en Haïti.

Le Hamas salue la venue de Christopher par un attentat meurtrier à Hébron

d'après Reuter et AFP

JÉRUSALEM

À moins d'une semaine du début théorique du retrait israélien de Gaza et de Jéricho, la violence s'est encore déchaînée dans les territoires occupés mais Israël et l'OLP ont continué à négocier et le secrétaire d'État Warren Christopher a redoublé d'efforts diplomatiques.

Deux colons juifs ont été tués hier et trois autres blessés par des Palestiniens à Hébron, provoquant des actes de vandalisme anti-arabes dans cette ville du sud de la Cisjordanie occupée. Le chef d'état-major, le général Ehud Barak, a affirmé hier soir que des tracts du mouvement de résistance islamique Hamas revendiquant l'attentat ont été distribués à Hébron.

Par ailleurs, un intégriste palestinien du Hamas a été abattu par une unité spéciale de soldats israéliens dans la région de Ramallah.

«Il faut mettre fin aux tueries qui sont le fait des ennemis de la paix», a déclaré le secrétaire d'État Warren Christopher à son arrivée à l'aéroport Ben Gourion près de Tel-Aviv. Il a cependant refusé d'intervenir auprès d'Israël, comme le lui demandait le chef de l'OLP Yasser Arafat, pour que le début de la mise en oeuvre de l'accord d'autonomie ait lieu le 13 décembre comme prévu.

M. Christopher a réitéré la position des États-Unis qui considèrent que c'est aux parties elles-mêmes de négocier pour trouver la meilleure manière de régler leur différend.

Il a par contre indiqué, au cours d'une conférence de presse commune à Amman avec M. Arafat, que les États-Unis étaient prêts à fournir du matériel non offensif à la police palestinienne quand elle prendra en charge les régions de Jéricho et de Gaza, où doit commencer l'autonomie.

Cependant, d'intenses contacts israélo-palestiniens sont en cours en vue d'organiser une rencontre entre le premier ministre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, a annoncé hier soir la télévision israélienne. Cette rencontre pourrait se tenir la semaine prochaine à Tunis. Au Caire, une source proche de l'OLP a affirmé qu'une rencontre entre MM. Rabin et Arafat pourrait avoir lieu le 12 décembre dans la capitale égyptienne.

Deux habitants de la colonie de Kyriat Arba, proche de Hébron, un père de 15 enfants et un de ses fils, ont été tués et trois autres de ses enfants légèrement blessés lorsque des Palestiniens circulant à bord d'une voiture ont ouvert le feu sur leur fourgonnette en stationnement, selon une source militaire.

Les colons ont attaqué des voitures appartenant à des Palestiniens aux abords de Hébron, à la suite de cet attentat, a constaté le photographe de l'AFP. L'armée a imposé le couvre-feu sur Hébron, où vivent 70 000 Palestiniens, et établi des barrages sur les routes de la région.

Des colons de Kyriat Arba (5000 habitants) se sont rassemblés sur le lieu même de l'attentat. Ils ont renversé des voitures palestiniennes, brisé les vitres de demeures palestiniennes, incendié des meubles, insulté des soldats et pris à partie des journalistes.

Le maire de Kyriat Arba, Zvi Katsover, a accusé à la radio «le gouvernement israélien d'être responsable de l'escalade de la violence. Trop de sang a été versé et le calme ne reviendra pas. Le gouvernement veut donner 15 000 armes aux Palestiniens. Regardez ce qu'ils font sans armes».

Israël a accepté la constitution d'une police palestinienne munie d'armes automatiques et de pistolets, dans le cadre de son accord signé le 13 septembre avec l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés.

Une centaine de manifestants des formations de droite ont manifesté devant la résidence du Premier ministre qu'ils ont traité de «meurtrier». Treize Israéliens ont été tués en Israël et dans les territoires occupés depuis le 13 septembre.



Le secrétaire d'État américain Warren Christopher et le chef de l'OLP Yasser Arafat hier en conférence de presse à l'ambassade des États-Unis à Amman.

PHOTO AP

Élection oblige: Eltsine double le salaire minimum

d'après AFP

MOSCOU

Le président russe Boris Eltsine a décrété hier un quasi doublement du salaire minimum, qui sert de base au calcul des retraites, des bourses et des allocations familiales.

À six jours des élections et du référendum du 12 décembre, le salaire minimum a ainsi été fixé à 14 620 roubles (12 dollars), contre 7740 roubles auparavant.

La semaine dernière, en pleine campagne électorale, le gouvernement avait déjà fait une entorse à sa volonté affichée de rigueur budgétaire en s'engageant à verser des subventions aux secteurs économiques sinistrés, notamment aux mines, à l'industrie gazière, à l'agriculture et au complexe militaro-industriel, afin de payer les arriérés de salaires.

À la veille du référendum de confiance à Boris Eltsine le 25 avril dernier, les autorités russes avaient également annoncé toute une série de mesures sociales allant du réajustement des soldes des militaires à l'augmentation des bourses des étudiants.

L'augmentation de 1,9 fois du salaire minimum qui est intervenue hier est rétroactive au 1er décembre pour les entreprises et institutions d'État. Le secteur privé a jusqu'au 1er mars 1994 pour s'aligner sur ce nouveau plancher.

Le salaire minimum avait déjà été pratiquement doublé lors du réajustement précédent en juillet dernier. Ces réajustements interviennent plusieurs fois par an, depuis la libération des prix de janvier 1992, pour tenir compte du niveau élevé de l'inflation. Le taux mensuel de l'inflation a le plus souvent dépassé 20 p. cent, approchant même les 30 p. cent en août.

Selon les derniers chiffres connus, le salaire moyen en Russie est actuellement d'environ 80 000 roubles (65 dollars) et les pensions de 26 000 roubles.

D'autre part, près de 60 000 des 200 000 mineurs de Russie ont débrayé hier pour protester contre le non-paiement des salaires et la fermeture d'une quarantaine de mines, mettant le couteau sous la gorge d'un gouvernement soucieux d'éviter toute crise sociale avant le référendum et les élections législatives de dimanche.

Au terme d'une journée d'intenses négociations, l'état-major des syndicats indépendants des mineurs a décidé de suspendre la grève au terme d'un protocole d'accord signé en soirée avec le gouvernement russe, a annoncé l'agence Interfax.

Les arriérés de paiment dûs aux travailleurs de l'ensemble du secteur énergétique s'élèvent désormais à 1500 milliards de roubles (1,2 milliard de dollars), a reconnu la semaine dernière le premier ministre Victor Tchernomyrdine, et certains mineurs, notamment dans les puits de Vorkouta (Grand Nord), n'ont plus été payés depuis octobre.

Enfin, Boris Eltsine a entamé hier un voyage délicat en Ingouchie et en Ossétie du nord, deux républiques du Caucase du nord administrées directement par Moscou à la suite d'un conflit inter-ethnique qui avait fait des centaines de morts l'an dernier. Dès son arrivée, il a annoncé la signature prochaine d'un décret sur la réinstallation des réfugiés ingouches en Ossétie du Nord. Cette décision a immédiatement soulevé le mécontentement des Ossètes, selon Interfax.

Plusieurs fronts se raniment en Bosnie

d'après AFP

SARAJEVO

Plusieurs fronts de Bosnie-Herzégovine se sont ranimés hier dont celui de Sarajevo où six personnes ont été tuées et 28 autres blessées.

Aussi, dénonçant des violations de la zone d'exclusion aérienne décrétée par l'ONU au-dessus de la Bosnie-Herzégovine et la recrudescence des bombardements de Sarajevo ces derniers jours, le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a lancé un appel au Conseil de sécurité de l'ONU, lui demandant de faire respecter ses résolutions.

L'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine s'est légèrement amélioré la semaine dernière, mais reste toujours freiné par le mauvais temps et par la mauvaise volonté de certaines parties, a déclaré lundi à Sarajevo un porte-parole du HCR (Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés).

La situation à Sarajevo a été «très tendue» hier avec des bombardements constants, ainsi que des combats d'infanterie pour la première fois depuis des mois, dans les secteurs de Stup (ouest) et de Grbavica (sud), a indiqué le porte-parole de la FORPRONU (Force de protection des Nations-Unies), Bill Aikman.

Des sources militaires serbes, citées par l'agence serbe bosniaque SRNA, ont affirmé que les forces loyales au président Alija Izetbegovic, avaient intensifié leurs activités militaires contre les positions serbes à Sarajevo, dans le but de «conquérir de nouveaux territoires» et de «renforcer leur position dans les négociations sur le partage» de la capitale bosniaque.

Dans la poche de Bihac, à l'ouest du pays, les forces du leader sécessionniste musulman Fikret Abdic, soutenues par les sécessionnistes serbes de la Crotie voisine, selon la FORPRONU, menaient des attaques simultanées en direction des villes de Bihac et de Cazin, distantes d'une vingtaine de kilomètres. Durant le week-end, elles ont pris plusieurs kilomètres aux troupes régulières du gouvernement de Sarajevo.

Les forces serbes bosniaques ont poursuivi leurs bombardements dans la région de Teocak, près de Tuzla, tirant dans la journée plus de 2000 obus, des missiles, et ont utilisé des gaz toxiques, selon Radio Sarajevo.

Toujours dans le nord-est, les Serbes ont bombardé des positions de l'armée gouvernementale dans la région de Zvornik et dans celle de Sapna, qui a également subi des attaques d'infanterie, a déclaré la radio.

Dans le nord, les Serbes et le HVO (forces croates bosniaques) ont lancé des attaques conjointes d'artillerie et d'infanterie contre les secteurs d'Olovo et de Maglaj, a affirmé la radio.

Une «tension croissante» était observée en Bosnie centrale, notamment dans les régions de Visoko, Kiseljak, Fojnica et Bakovici, a encore indiqué le porte-parole de la FORPRONU.

À Mostar, dans le sud, où les forces croates bosniaques (HVO) assiègent la partie musulmane de la ville, les combats se sont poursuivis avec des tirs d'artillerie ainsi que des tirs d'armes légères.

À Zagreb, le président croate Franjo Tudjman a indiqué que la Croatie pourrait accorder un accès à la mer aux Musulmans bosniaques en échange de la petite ville côtière de Neum, qui fait actuellement partie de la Bosnie-Herzégovine, mais est sous contrôle du HVO

L'Union européenne a proposé, selon M. Tudjman, que cet accès soit accordé à la future entité musulmane «dans la région de Prevlaka», une langue de terre croate qui verrouille les Bouches de Kotor (Monténégro) et où les Serbes bosniaques réclament eux aussi un débouché sur l'Adriatique.

DÉPÊCHES

AUTRICHE

Lettres piégées

■ Une lettre piégée — la dixième depuis vendredi — a explosé hier dans le bureau d'un avocat dans le centre de Vienne, blessant une cinquième personne, une secrétaire qui ouvrait le courrier. Plus tôt dans la journée, trois autres lettres piégées avaient été repérées à temps. Dimanche soir, le maire social-démocrate de Vienne, Helmut Zilk, a été grièvement blessé par un engin similaire à son domicile du centre-ville. L'ensemble de la classe politique a dénoncé ces attentats que la police relie à la xénophobie croissante qui se manifeste en Autriche parallèlement à l'afflux de réfugiés provenant des pays de l'ex-Yougoslavie.

GABON

Élections

■ La Commission nationale électorale, chargée de collecter les résultats du 1er tour de l'élection présidentielle gabonaise, a suspendu ses travaux hier soir à la suite de désaccords de procédure, a-t-on appris de sources concordantes. Par ailleurs, des militants de l'opposition ont manifesté en début de soirée aux abords du ministère de l'Administration du territoire, où siège la Commission, pour exiger la publication des résultats concernant Libreville. Les forces de l'ordre ont tiré plusieurs grenades lacrymogènes, faisant quelques blessés légers.

USA-CORÉE DU NORD

Nucléaire

■ Le président américain Bill Clinton a affirmé hier qu'il n'était «pas entièrement découragé» par la proposition de la Corée du Nord concernant l'inspection de ses installations nucléaires et a indiqué que Washington consultait la Corée du Sud à ce sujet. La Corée du Nord a offert une inspection limitée de ses installations nucléaires.

Le porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. David Kyd, a déclaré que l'offre de la Corée du Nord ne satisfaisait pas les exigences de l'AIEA. «Au moins, a dit M. Clinton, ils ont répondu à notre initiative».

VENEZUELA

Caldera élu

■ Rafael Caldera, patriarche charismatique de la scène politique latino-américaine, juriste renommé, fervent catholique, déjà président de 1969 à 1974, a été élu, vingt ans après, pour un nouveau mandat de 1994 à 1999, d'après un dépouillement partiel des voix. Il aura 78 ans le 16 janvier prochain, une quinzaine de jours seulement avant sa prise officielle de pouvoir. Hier matin, le Conseil supérieur électoral (CSE) a émis son premier bulletin partiel sur un dépouillement qui portait seulement sur environ 500 000 suffrages. Rafael Caldera arrivait en tête avec 28,51 p. cent des voix, devant Andres Velasquez (26,69 p. cent) suivi par les deux candidats des partis traditionnels Oswaldo Alvarez Paz du COPEI (démocrate-chrétien) — 22,07 p. cent — et Claudio Fermin de l'Action démocratique (AD-social-démocrate) — 20,87 p. cent.

ITALIE

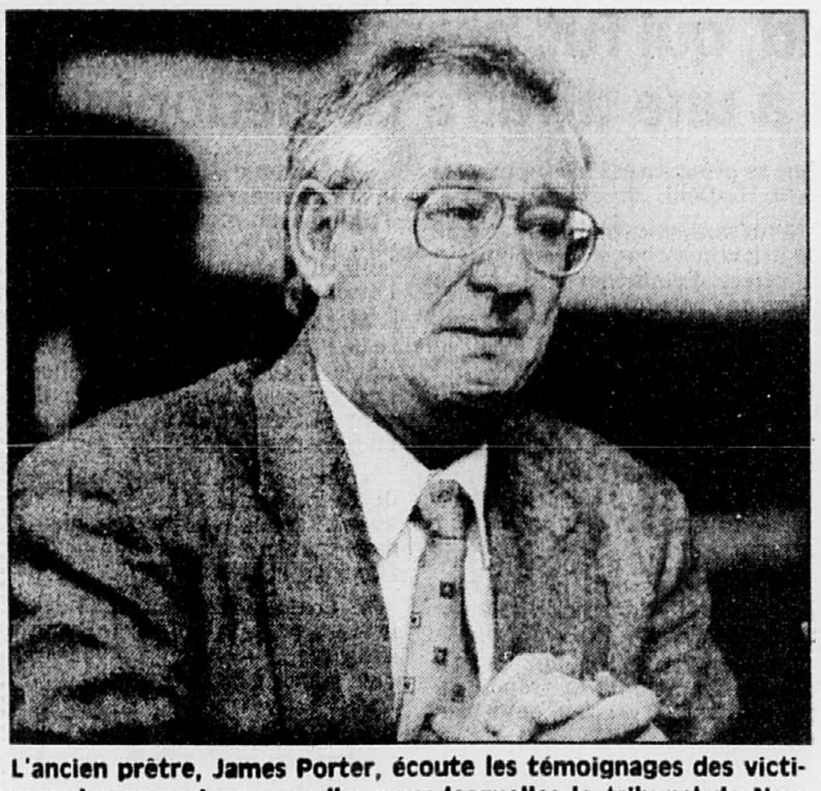
Maintien de Ciampi

■ Le secrétaire général du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), Achille Occhetto, grand vainqueur du second tour des élections municipales partielles en Italie, a souhaité le maintien du gouvernement actuel de Carlo Azeglio Ciampi jusqu'aux prochaines élections générales anticipées, probablement en mars. «Ceci afin de garantir la sécurité sur les marchés», a expliqué M. Occhetto, qui s'est félicité de la remontée de la lire hier et de la reprise de la bourse (+3,34 p. cent), lors d'une conférence de presse au siège du PDS à Rome pour commenter les résultats électoraux.

AFRIQUE DU SUD

Échec des discussions

■ Les pourparlers entre le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain, d'une part, et l'Alliance de la liberté, qui regroupe les extrémistes blancs et les conservateurs noirs, d'autre part, se sont achevées hier sur un échec. Cet échec balaie l'espoir de voir cette alliance participer à l'événement historique que constitue la mise en place du Conseil de transition qui donne désormais aux Noirs un droit de regard sur l'action du gouvernement.



L'ancien prêtre, James Porter, écoute les témoignages des victimes des agressions sexuelles pour lesquelles le tribunal de New Bedford (Massachusetts) l'a condamné, hier, à 28 ans de prison.

Un ancien prêtre condamné à 28 ans de prison pour des agressions sexuelles contre des enfants

Agence France-Presse

NEW BEDFORD, États-Unis

■ Un ancien prêtre, James Porter, a été condamné hier par le tribunal de New Bedford (Massachusetts) à une peine de 18 à 20 ans de prison pour des agressions à caractère sexuel commises contre des dizaines d'enfants dans les années 60.

Tandis que l'ancien prêtre séchait ses larmes, de nombreuses victimes étaient venues à la barre,hier, demander sa condamnation. James Porter, 58 ans, risquait une peine maximale de 200 ans. Il avait reconnu avoir commis des agressions à caractère sexuel sur 28 enfants dans trois paroisses du Massachusetts dans les années 60.

Lorsqu'il avait plaidé coupable le 5 octobre, 125 hommes et femmes s'étaient présentés à la justice en affirmant avoir été victimes du prêtre lorsqu'ils étaient enfants, selon le ministère public. Plusieurs d'entre eux ont affirmé avoir informé des responsables de l'Église, mais sans succès.

Au total 31 personnes sont venues témoigner à l'audience des sévices qu'elles ont subis alors qu'elles étaient enfants, demandant l'emprisonnement à vie ou la castration de l'accusé.

«Cet individu doit être mis hors d'état de nuire», a déclaré une victime, Peter Calderone. «Aujourd'hui, je suis entendu», a souligné Daniel Lyons, une autre victime, se souvenant que le prêtre l'avait empêché de crier en lui mettant la main sur la bouche.

Le procureur Renee Dupuis avait requis une peine de plus de 40 ans de prison contre l'ancien prêtre.

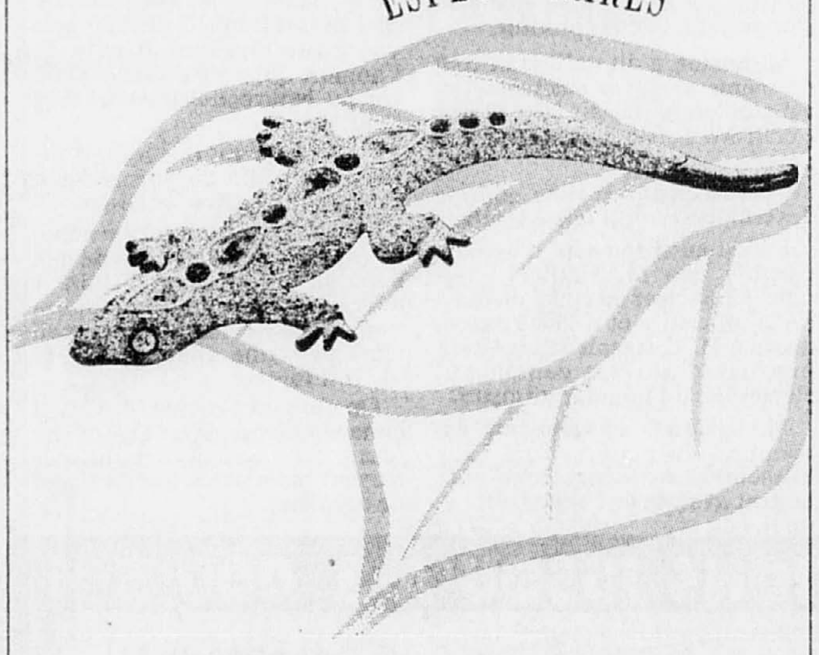
L'avocat de l'ex-ecclésiastique, Peter DeGelleke, avait demandé que son client puisse subir un traitement dans un établissement du Minnesota, où James Porter s'est installé avec sa femme et ses quatre enfants.

«J'accepterai votre sentence», avait déclaré James Porter au juge Robert Steadman. «Mais s'il vous plait, j'ai besoin de ce traitement qui me permettra de rester près de mes enfants et de ma femme», avait-il ajouté. «Ce qui m'a conduit à faire les choses que j'ai faites est toujours quelque part en moi», avait-il reconnu.

En 1967, James Porter avait suivi un programme contre la pédophilie organisé par l'Église. Il avait quitté les ordres en 1970.

L'année dernière, il avait été condamné à six mois de prison dans le Minnesota pour attentat à la pudeur contre la baby-sitter de ses enfants.

ESPÈCES RARES



L'ÉVÉNEMENT DE SERTISSAGE SWAROVSKI

Vous êtes invités à rencontrer
les sertisseurs Swarovski qui seront sur place et monteront,
pendant que vous attendez, les pierres en cristal de votre choix
sur deux nouvelles broches de la Collection de bijoux
Savvy et Swarovski.
De plus, avec chaque achat,un porte-clefs
Swarovski vous sera offert.

Rencontrez les sertisseurs Swarovski,
MERCREDI, LE 8 DÉCEMBRE 1993
de 11 h à 14 h et de 15 h à 17 h
au 1240, Carré Phillips.

BIRKS

POUR LE PLAISIR D'ÉCRIRE



Le nouveau Lady Agathe de Waterman.
Un stylo-plume délicatement dessiné et
doté d'un luxueux étui cylindrique.

Aussi gracieux et séduisant
qu'un fin bijou, Lady Agathe est offert
en trois teintes marbrées
et paré en plaqué or.

275 $
Exclusif à Birks

BIRKS

1240, CARRÉ PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

VENTE DE COMPLETS D'AVANT-NOËL DE HARRY



DÈS AUJOURD'HUI, SUR UNE VASTE SÉLECTION DE COMPLETS

Le rideau se lève sur l'une des plus belles ventes de complets jamais offertes par Harry.
Les réductions portent sur une excellente sélection de ses collections automne et hiver. Des complets dans les tons foncés de marine et de gris, ainsi que dans de nombreux coloris moyens de bleu, de gris et d'olive de ses collections européennes, canadiennes et de designers. Choix de tissus d'épaisseurs normale ou moyenne, dans une attrayante sélection de motifs. Et choix de tailles, du 36 court au 50 grand. Plus une sélection spéciale de vestons sport et de pantalons des collections automne et hiver de Harry.

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Le nom de feu Richard Hatfield, qui fut premier ministre du Nouveau-Brunswick, mêlé à une affaire de pédophilie

Presse Canadienne

FREDERICTON

■ La déclaration de Joseph Benjamin Laxton a eu l'effet d'une bombe, hier, à l'enquête sur les agressions sexuelles subies par les garçons ayant fréquenté l'école de réforme centrale du Nouveau-Brunswick.

M. Laxton, un ancien pensionnaire de l'Ecole professionnelle des jeunes de Kingsclear, a dit que feu Richard Hatfield lui avait offert de l'argent pour qu'il accepte certaines propositions.

M. Laxton a aussi établi un lien entre M. Hatfield, l'ancien premier ministre décédé en 1991, et Karl Toft, un ancien surveillant d'école que M. Laxton a comparé au «grand-père de tous les pédophiles».

M. Toft purge actuellement une peine de 13 ans de prison pour avoir commis des délits sexuels contre des garçons qui lui avaient été confiés à Kingsclear, près de Fredericton.

Les agressions ont eu lieu du milieu des années 1960 aux années 1980. L'enquête a été instituée dans le but de découvrir la raison pour laquelle les délits n'ont pas été détectés avant.

M. Laxton, qui est aujourd'hui âgé de 39 ans et habite Welland, en Ontario, a relaté une sinistre histoire d'agressions sexuelles aux mains de M. Toft entre 1967 et 1970, date à laquelle M. Laxton a été congédié.

Il a rappelé que sa rencontre avec M. Hatfield datait du début des années 1970 — M. Laxton a déclaré que ça s'était produit en 1970 ou 1971, mais il n'a pas été en mesure de préciser l'année.

M. Laxton a raconté qu'il était retourné chez lui, à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, après avoir quitté Kingsclear. Un jour, lorsqu'il prenait un verre dans un bar, on lui a demandé de regarder une voiture à l'extérieur de l'établissement.



PHOTO CP

Richard Hatfield (en 1987).

«Il s'agissait d'une Bricklin de couleur vert limette», a dit M. Laxton, faisant allusion à la voiture de sport aux ailes de mouette fabriquée au Nouveau-Brunswick en 1974 et 1975.

M. Laxton a ajouté que MM. Hatfield et Toft se trouvaient dans la voiture, dont la batterie était à plat. La Bricklin, une voiture à deux places, a connu une foule de problèmes et est considérée comme l'un des plus grands échecs du gouvernement Hatfield.

Poursuivant son récit, M. Laxton a dit que M. Toft avait remarqué sa présence et l'avait présenté à M. Hatfield.

Plus tard, une fois la batterie de la Bricklin rechargée, M. Hatfield a offert d'emmener M. Laxton faire une balade.

«On m'a fait une proposition en échange d'un certain montant d'argent», a affirmé M. Laxton devant un auditoire devenu soudain silencieux.

«Et j'ai ri et dit: 'qu'est-ce que ça veut dire?' Et M. Hatfield m'a répondu que M. Toft avait tout arrangé.»

M. Laxton a souligné que rien ne s'était passé et qu'ils sont retournés au bar.

«Cependant, pour moi, ça m'a donné une idée de la grande influence de M. Toft dans cette province.»

Interrogé par les avocats, M. Laxton a précisé qu'il faisait partie de plusieurs garçons qui effectuaient certains travaux pour des membres du gouvernement, y compris M. Hatfield. Il a ajouté qu'il avait travaillé à la maison de l'ancien premier ministre à deux ou trois occasions, mais que rien d'anormal ne s'était produit.

M. Laxton a dit qu'il était tout de même amer au sujet des travaux qu'on lui faisait faire et que c'était M. Toft qui s'occupait des détails.

«Nous étions traités comme des esclaves», a-t-il laissé tomber.

Il s'est aussi souvenu d'une apparition que M. Hatfield avait fait à Kingsclear au cours de fonctions officielles et a laissé entendre que M. Toft était engagé dans une des dernières campagnes électorales du premier ministre.

M. Laxton a soutenu que des membres du personnel de l'établissement de Kingsclear semblaient avoir peur de M. Toft.

M. Laxton a dit qu'au cours de la première agression sexuelle, M. Toft lui avait mordu le pénis avec tant de force, que le sang avait jailli. Il a ajouté que la morsure l'avait marqué pour la vie.

M. Laxton a informé l'infirmière de l'école de ce qui était arrivé. Et c'est la raison pour laquelle il s'est retrouvé bientôt debout devant la surintendant de l'école, en présence de M. Toft.

«Avant que je n'aie eu le temps de dire un mot, Karl Toft a dit que je m'étais coincé le pénis dans ma fermeture éclair et que j'étais un menteur.»

M. Laxton dit qu'il a ensuite été mis au régime cellulaire pour avoir menti — et qu'il a compris que personne ne le croirait jamais.

L'année dernière, le Gleaner de Fredericton avait publié un article citant des sources anonymes accusant M. Hatfield d'avoir harcelé sexuellement un garçon pensionnaire d'une maison de transition. Le garçon avait également été agressé sexuellement par M. Toft à Kingsclear.

Une amie de M. Hatfield a dit hier qu'il lui fallait plus de preuves pour changer d'avis sur l'homme qui a été premier ministre du Nouveau-Brunswick pendant 17 ans.

«J'admets qu'il s'agit d'une bombe», a dit la journaliste de Fredericton Jacquie Webster.

«Dans mon esprit, cependant, le jury est encore en train de délibérer au sujet de cette histoire, je devrais obtenir une corroboration et il est évident que la meilleure personne pour le faire est M. Toft lui-même.»

On s'attend à ce que M. Toft vienne témoigner devant les enquêteurs, les audiences publiques n'ayant commencé que la semaine dernière.

UN NOËL 100% MAGIQUE?

Un Père Noël 100% pure barbe.
Venez raconter au vrai Père Noël, en chair et en barbe, comme vous avez été sage! Mais surtout, ne vous aventurez pas à lui tirer la barbe... Ouille! Car il a un joli cadeau à vous offrir: un magnifique tableau de croissance, où vous pourrez vous voir grandir à ses côtés. À bientôt! Ho! Ho! Ho!

Visites au Père Noël, balades en petit train.
En novembre
Du mardi au samedi : 10h à 17h.
En décembre
Du mardi au dimanche : 10h à 17h.

Des spectacles 100% féeriques.
(en alternance)
Le souhait de Noël
(Théâtre musical avec deux comédiens)
Le serpentin de Noël
(Théâtre de marionnettes)
En novembre et décembre
Du mardi au vendredi : 13h30 et 15h30. Samedi : 11h, 13h30 et 15h30.
Les dimanches de décembre : 11h, 13h30 et 15h30

Cantiques 100% angéliques.
À midi, les 4, 8, 11, 16 et 18 décembre, laissez-vous séduire par la magie du temps des Fêtes avec nos chorales.

Grand coeur à 100%.
Partagez la magie de Noël avec les enfants moins favorisés en participant à la collecte de jouets du Complexe Desjardins, en collaboration avec la Société de Saint-Vincent de Paul, La Presse et CKAC.

100% d'idées-cadeaux.
En panne de suggestions? Venez jeter un coup d'oeil au kiosque d'idées-cadeaux!

Heures d'ouverture des boutiques
Du 9 au 23 décembre : (les jours de semaine) 9h30 à 21h. Les samedis 4, 11, et 18 décembre : 9h30 à 17h. Les dimanches 5, 12, et 19 décembre : 10h à 17h.

Pour connaître l'horaire des activités, composez le 845-INFO

du 9 au 24 décembre, tous les soirs de la semaine entre 17h et 21h. Samedi et dimanche de 9h à 21h. Avec 25 $ d'achats dans nos boutiques et restaurants.
STATIONNEMENT 4 HEURES GRATUIT

COMPLEXE DESJARDINS
Ça vous change du simple magasinage.

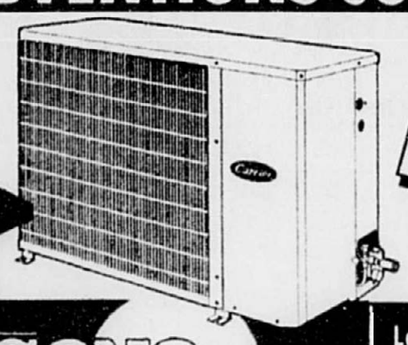
CKAC 73AM

La Presse

POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONS JUSQU'À 3 000 $

THERMOPOMPE 2 TONNES
COMPREND CHAUDIÈRE AU MAZOUT OU AU GAZ GRATUITE
Pour les maisons avec système à air pulsé
- Financement à 100% offert
- Aucun sous-traitant
- Après subvention, le cas échéant

Le programme de subventions de 3 000 $ prend fin en décembre! Profitez-en tout de suite!



LES PLUS BAS PRIX GARANTIS SUR TOUS LES MODÈLES

Carrier
3 195$* Installation comprise

- CARRIER
- LENNOX
- MITSUBISHI
- RHEEM
- YORK
- SANYO

ECONO TECH

Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal
APPELEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414

DURANT 6 JOURS SEULEMENT

Seul GROSVENOR CANADA peut vous offrir ce superbe solde saisonnier. À cette occasion, toutes les taxes sont comprises dans le prix. Ne manquez pas ce solde de notre fabuleuse collection de fourrures 1993-1994.

50% de rabais sur le prix courant

Le solde se termine le dimanche 12 décembre.



GROSVENOR CANADA

Mardi de 9 à 6 h | Mercredi de 9 à 6 h | Jeudi de 9 à 9 h | Vendredi de 9 à 9 h | Samedi de 9 à 5 h | Dimanche de 11 à 4 h

390, boul. de Maisonneuve Ouest - 288-1255
(Rez-de-chaussée complet) Stationnement gratuit à proximité
Acceptons les principales cartes de crédit.

Le film de Spielberg sur l'Holocauste a ému Clinton

Agence France-Presse
WASHINGTON

Délaissant pour un temps les extra-terrestres et les dinosaures, Steven Spielberg consacre son nouveau film à l'Holocauste: dans *La liste Schindler*, il rend hommage au courage et à la compassion d'un couple d'industriels allemands qui a sauvé des centaines de Juifs des camps de la mort.

Le film, qui qui prendra l'affiche sous peu, a été projeté en avant-première mondiale à Washington pour le président Bill Clinton qui a avoué sa «très grande émotion» au cinéaste à l'issue de la séance.

Rien ne destinait Oskar et Emilie Schindler à devenir les héros ordinaires dépeints par le réalisateur d'*E.T.* et de *Jurassic Park*. Industriel prospère qui avait obtenu les bonnes grâces des Nazis, Oskar Schindler a pourtant délibérément trompé et soudoyé des dignitaires du régime pour pouvoir arracher des Juifs à la «solution finale».

Lui-même membre du parti national-socialiste allemand, Schindler a pu sauver ainsi des camps quelque 1300 Juifs, les «Schindlerjuden», qui ont été portés sur une liste autorisant leur embauche dans une usine de céramique exploitée par l'industriel à Cracovie (Pologne). «Nous avions été témoins des souffrances infligées au peuple juif et nous voulions qu'elles cessent», a expliqué Emilie Schindler en acceptant récemment à Washington pour son époux décédé en 1974 une distinction décernée par le musée américain de l'Holocauste.

«Oskar Schindler m'a rendu ce dont les Nazis m'avaient dépouillé: l'espoir», lui a répondu Abraham Zuckerman, l'un des survivants de cette époque. «Lorsque la liste a été publiée, j'y figurais en qualité d'ouvrier tôlier», a pour sa part témoigné Moshe Pantirer, un autre survivant. «Je n'ai jamais été tôlier de ma vie et, aujourd'hui encore, je ne sais pas qui m'a placé sur cette liste», a-t-il ajouté.

La liste Schindler a été tourné en Pologne avec Liam Neeson (Oskar Schindler), Caroline Goodall (Emilie Schindler) et Ben Kingsley (Yitzhak Stern, le directeur de l'usine), avec un scénario basé sur le roman historique de Thomas Keneally.

Télévision







Cormoran

Fin de course brillante après des difficultés de parcours



LOUISE COUSINEAU

Commencé très lentement en septembre 90, interrompu pendant une demi-saison par Radio-Canada qui trainait à resigner le contrat de l'auteur, souvent réalisé par des gens qui n'avaient pas la notion du temps — certains épisodes l'année dernière finissaient 10 minutes avant le temps — ou même celle du drame — certaines séquences furent incompréhensibles — le téléroman *Cormoran* a pris fin hier soir avec un épisode d'une belle intensité. Démontrant que l'auteur Pierre Gauvreau est un des grands du genre.

Les idées qui bouleversaient le monde à la fin des années 30 ont eu des échos dans ce petit village québécois de Baie d'Esprit, et transformé les personnages. Clément Veilleux, le boucher fasciste admirateur de Mussolini, était, pour ses amis, un doux illuminé qui n'aurait pas fait de mal à une mouche. Mais il a empoisonné l'esprit de son disciple Vital Laforce, qui a décidé d'exécuter les ennemis de la cause. Qui sème le vent récolte la tempête. Le meilleur personnage de la série, très bien joué par Raymond Bélisle, qui n'a jamais hélas remporté de prix pour ce rôle capital.

Le massacre a laissé trois morts: deux inconnus — Dieu merci, un téléroman a le devoir de laisser nos personnages préférés vivants! — et finalement, le vilain Vital Laforce lui-même, que le commandant fasciste Albérich Boulet a exécuté. Joli détail: Albérich lui a tiré dans le dos.

Le «bon docteur Cormoran» a été atteint à la jambe, en voulant protéger sa jeune fiancée Flavie. Il fallait voir hier son ancienne maîtresse fondre en larmes en apprenant l'attentat: décidément, Pacifique aura exaspéré bien des libidos dans ce téléroman, y compris celle de sa future belle-mère, comme on l'a constaté il y a quelques semaines. Toutefois, le personnage, tel que joué par Raymond Legault, ne m'a jamais paru particulièrement séduisant.

Bella non plus d'ailleurs, qui jusqu'à cette saison où elle est devenue mère, était la pire chipie de la création. Aucun charme apparent, mais les hommes y succombaient, même le vicaire. Voilà que l'avenir de Bella semblait hier soir aussi rose que ces roses rouges offertes par l'avocat Legris, qui sait même jouer du jazz au piano. Comme quoi tous les miracles sont possibles.

On a finalement compris, dans les derniers épisodes, le lourd héritage des Cormoran. Ils descendent de deux ecclésiastiques naufragés qui ont renoncé à leurs voeux pour engrosser la belle jeunesse locale. Les grands bourgeois sont donc plus ou moins parents avec les parias du «petit Canada» de la place. Et René, le Cormoran qui avait osé épouser Ginette, une «fille du bas», était homosexuel. Futée Ginette, qui n'avait jamais rien dit, même si elle l'avait pris en flagrant délit.

La nouvelle génération sera aussi bigarrée: le fils de Bella est à moitié allemand et les jumeaux d'Angélique sont d'origine inconnue, étant adoptés.

Ce sont les personnages secondaires qui auront été les plus intéressants dans *Cormoran* et joués magnifiquement: l'hôtelier qui sait tout et influence en sous-main sans avoir l'air d'y toucher (Normand Lévesque), le maire, un joyeux imbécile (Claude Prégent), et les délicieuses Donatienne et Zénone (Francine Ruel et Rita Lafontaine) si snobées autrefois par leur amie Bella qui s'apprêtent maintenant à prendre le pouvoir au Cercle des Fermières.

Enfin, la petite classe marchande va avoir son heure, remplaçant les «professionnels» qui ont longtemps mené le Québec.

J'espère que vous aurez apprécié autant que moi le personnage du journaliste, bien joué par René Caron. Le gars qui comprenait tout de l'actualité internationale mais ne voyait pas que sa fille Flavie lorgnait le docteur Cormoran. La leçon qu'il a donnée à son fils hier soir était délicieusement à propos. Le fils venait de rédiger un papier où il réglait les comptes de tous les méchants de la place. Papa a déchiré le papier en expliquant que les états d'âme, c'est bon pour un journal intime. Et qu'un vrai journal doit s'en tenir aux faits, en songeant aux proches qui vont continuer à vivre dans la collectivité.

Ce petit monde fait maintenant partie de nos souvenirs collectifs. En voyant les séquences du général de Gaulle hier soir, je me suis demandé combien de Québécois auront appris qu'avant de crier «Vive le Québec libre!», le général a lancé: «Vive la France libre!». À défaut de cours d'histoire, on a des téléromans dans ce pays. Quand ils finissent par être bons comme celui-là, tant mieux.

Pierre Gauvreau prépare une autre grande oeuvre, qui se déroulera à Montréal dans le milieu des artistes des années quarante et cinquante. La grande noirceur duplessiste vs le Refus Global. J'ai très hâte.

Réjean Tremblay inc.: des oeuvres jusqu'à l'an 2000

Réjean Tremblay ne changera pas de journal, mais il finira par laisser tomber le merveilleux monde de la presse écrite. Après *Scoop* 4, dont quatre épisodes sont déjà rédigés, il se jettera avec sa femme Fabienne Larouche, dans la grande série médicale. *Urgence* sera en ondes en 96-97-98. «À un moment où les services de santé auront encore périclité au Québec», prédit Réjean Tremblay.

Urgence aura un héros masculin, selon les désirs de Radio-Canada. «Après Émilie, Blanche et Stéphanie, dit l'auteur, ils veulent un gars.»

Déjà, Fabienne et Réjean sont à l'affût. Un accident médical de Léonne Vignault dans *Scoop* 3 leur a permis de mettre le nez dans les progrès de l'obstétrique. Et une urgence d'hôpital leur donnera accès à toutes les classes de la société, qui se retrouvent fatalement sur un grabat de corridor un jour ou l'autre.

En attendant, le duo a terminé l'écriture de *Miséricorde*, une mini-série sur les religieuses qui sera diffusée par Télévision Quatre Saisons.

Et Fabienne travaille aussi sur un projet encore secret.

Restez à l'écoute.

Trouvez l'erreur à Radio-Canada

Quand Mme Camille Larose, du service des relations avec la presse de Radio-Canada, m'a annoncé vendredi dernier que *Taquinons la planète* n'aurait pas lieu lundi soir (hier) remplacé par le documentaire de Catherine Fol *Au-delà du 6 décembre*, j'ai relayé la nouvelle à mes lecteurs samedi dernier.

C'était une erreur. Mme Larose s'était trompé de jour. Elle croyait, en toute logique, que Radio-Canada marquerait l'anniversaire du massacre de Polytechnique le 6 décembre.

Elle avait sans doute oublié que *Taquinons la planète*, même en reprise, attirera plus d'un million de spectateurs à Radio-Canada. Alors que la série *M'aimes-tu?*, diffusée le mardi à 19 h 30, a moins d'auditoire.

Radio-Canada a jugé que la raison commerciale était assez bonne pour retarder d'un jour la commémoration de l'anniversaire du massacre de Poly. Business first.

Denys Arcand - Roger Frappier: toujours le beau fixe

LUC PERREAULT

Denys Arcand a beau avoir conclu un accord avec Alliance Communications, il n'est pas pour autant question d'un divorce entre lui et Roger Frappier, le producteur de ses trois derniers films. Les relations demeurent même au beau fixe entre le réalisateur de *Love and human remains* et le patron de Max Films.

C'est pour mettre fin aux rumeurs des derniers jours que *La Presse* était conviée vendredi à entendre de la bouche même des intéressés la bonne nouvelle. L'une de ces rumeurs veut que *Love and humain remains* aurait pu être tourné en français. Les deux soutiennent mordicus: il n'en a jamais été question.

«Tout ce qui se dit dans les journaux — est-ce que Denys s'en va à Toronto? est-ce qu'il déménage à Toronto? — n'a rien à voir avec la réalité, d'insister Frappier. On a fait trois films ensemble; il y en a un quatrième qui s'appelle *C'est la vie* qui est au stage de l'écriture et qu'on va faire après, lequel sera tourné en français au Québec. Je ne suis pas un studio où les gens sont attachés. Denys pourrait faire des films n'importe où à travers le monde. Il vient de signer pour un film qu'il va aller faire à Toronto. Il est libre comme n'importe quel cinéaste.»

Au dire de Frappier, la carrière montréalaise d'Arcand est loin d'être arrêtée. Elle risque simplement de connaître une pause. Surtout, le producteur ne voit rien de commun entre la situation présente d'Arcand et celle, passée, de Claude Jutra ou de Francis Mankiewicz. Ces derniers s'étaient vus contraints d'aller poursuivre leur carrière à Toronto faute de réussir à monter leurs propres projets à Montréal.

Pas d'exil forcé...

Pour sa part, Arcand réagit avec force quand on lui parle d'exil.

«Ce n'est pas un exil forcé, dit-il. Il se trouve que j'avais cette proposition. Ça adonne bien: je viens de faire un film en anglais qu'ils ont vu et qu'ils aiment beaucoup.»

L'entente avec Robert Lantos, d'Alliance, explique le cinéaste, porte sur un seul film à tourner dans un délai indéterminé.

«On n'a pas de sujet, on a rien. C'est une entente comme quoi je vais faire mon prochain film avec eux. Il n'y a pas de délai.»

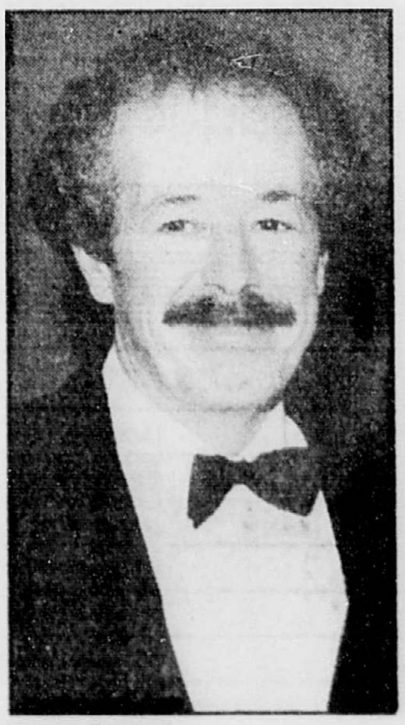
Ce projet serait relativement ancien. Après *Le déclin de l'empire américain*, Arcand aurait eu des entretiens réguliers avec le producteur Robert Lantos. Ce dernier lui aurait alors fait part de son intérêt à produire un de ses films.

«À l'époque, ajoute Arcand, ça ne s'y prêtait pas. Je préparais *Jésus de Montréal* et l'autre projet avec Roger qu'on va faire éventuellement plus tard et qui s'appelle *C'est la vie*. Ensuite, il y a eu *Love and humain remains*. Entretemps, on se voyait de temps à autre quand je passais par Toronto ou quand lui avait affaire à Montréal. On s'était toujours dit qu'un jour on ferait un film ensemble.»

Tout est ouvert

Le contrat contient-il des clauses plus précises?

«Tout est ouvert, soutient le réalisateur. Peut-être que je l'écrirai, peut-être que je ne l'écrirai pas et que je vais trouver un sujet de quelqu'un d'autre qui m'intéressera comme *Love and Humain Remains*. Il n'y a vraiment rien d'arrêté. C'est juste une entente. Il n'y a pas de contrainte de temps. Je peux prendre cinq ans pour faire le film, si je veux. Mais pendant ces cinq ans, je ne ferai pas d'autre film.»



Denys Arcand



Roger Frappier

Mais pourquoi Denys Arcand tourne-t-il si peu?

Quand on lui demande pourquoi son autre projet avec Frappier, *C'est la vie*, n'a pas eu droit à la priorité, il avance deux bonnes raisons :

«J'ai 80 pages qui sont assez saignantes à mon goût. Mais il me reste au moins six mois de travail pour terminer l'écriture. D'autre part, c'est très personnel. C'est vraiment des souvenirs d'enfance. J'ai l'impression que ça va être comme *Fanny et Alexandre*. Ça va toujours être là. C'est un film qui ne repose sur aucune sorte d'actualité. Il ne repose pas sur un sujet qui demanderait à être traité maintenant. C'est en partie sur des souvenirs d'enfance qui remontent à 1945 à Deschambault. Ça va toujours rester avec moi. Plus j'attends, plus je l'enrichis, d'une certaine manière.»

Il avouera avoir planché pendant trois ans avant de trouver ce dont il avait vraiment envie de parler.

«Le déclencheur avait été la mort de mes parents. Je m'étais dit: je vais faire un film sur la mort. Finalement, je me suis rendu compte après trois ans qu'il ne s'agissait pas vraiment de faire un film sur le fait que mes parents avaient disparu mais sur eux et sur ma relation avec eux.»

Et Love and human remains?

Quant à la sortie de *Love and human remains*, Frappier soutient, contrairement à ce qu'on a pu croire, qu'elle n'est pas retardée. Il attend beaucoup des ventes américaines, toujours au stade des pourparlers. Le distributeur américain, indique-t-il, serait intéressé à un lancement en mai. Entre la première à Toronto en septembre dernier et cette dernière date, l'écart n'est pas tellement plus grand, estime Frappier, qu'entre la palme d'or à Cannes en mai dernier à *La leçon de piano* et à *Adieu ma concubine* et leur lancement à Montréal (en novembre).

Par ailleurs, il précise que le doublage, sous la supervision d'Arcand, vient à peine de se terminer. Le film serait maintenant prêt à sortir à Montréal dans les trois versions prévues (originale, doublée et sous-titrée en français). Il est même fort possible, au dire de Frappier, que la sortie montréalaise soit finalement devancée par rapport à la sortie américaine.

D'autre part, il parle de ventes déjà conclues avec 19 pays. L'Angleterre aurait payé *Love and human remains* plus cher que *Short cuts* malgré l'absence de vedettes. D'autres pays d'Europe auraient signé dont la Belgique, l'Écosse et les Pays-Bas. Outre les américains, les négociations se poursuivent toujours avec trois pays importants : le Japon, la France et la Scandinavie.

À la question de savoir pourquoi il tourne si peu, il répond simplement: «C'est parce que je n'arrive pas à trouver le sujet qui me passionne, le sujet qui vraiment me pompe. Ou alors je m'embarque dans des affaires qui me prennent beaucoup plus de temps que je pensais. Faut que ça me passionne. Faut vraiment que je sois enthousiasmé.

«Je lis beaucoup de scénarios. J'en reçois des piles: deux par semaine de Los Angeles depuis cinq ans. Je les lis tous, je leur mets des petites notes, je regarde ça. Des romans, des essais. La moitié des éditeurs de Montréal m'envoient leurs romans: «Regardez s'il n'y aurait pas un film, etc.»

«Je n'ai jamais rien trouvé qui m'allume au point de vouloir le faire. Et troisièmement, j'aime beaucoup la vie et j'aime bien vivre. Woody Allen, on le sait depuis son procès, il n'a pas de vie. À part son orchestre du lundi soir, c'est jour et nuit du cinéma. Ce n'est pas mon cas. J'aime bien voyager, j'aime bien faire toutes sortes de choses.»

ACTION DIGNITÉ

Une cueillette de denrées non périssables pour les *magasins Partage* et des organismes d'aide alimentaire

Donnons! **du 6 au 31 décembre** dans les 37 succursales PJC Jean Coutu sur le territoire de la ville de Montréal

du 13 au 23 décembre à l'hôtel de ville de Montréal

La Presse faim Ville de Montréal PJC JEAN COUTU TVA

Une production britannique prix vidéo-danse de l'Unesco

Agence France-Presse
PARIS

■ Une production vidéo britannique présentée par BBC-TV musics and arts, a remporté à Paris le 6e Grand prix international vidéo-danse, organisé sous l'égide du Conseil international de la danse de l'Unesco.

La production lauréate est **Strange fish**, signée par le chorégraphe LLyod Newson et réalisée par David Hinton. Elle reçoit 6000 dollars attribués par Pierre Cardin. Elle s'est imposée au milieu d'un lot de 156 productions de 29 pays qui ont fait l'objet de sélections par des jurys de spécialitses dans quatre villes avant la finale à Paris.

Le palmarès comporte cinq autres prix dans diverses sections, chacun doté de 3500$.

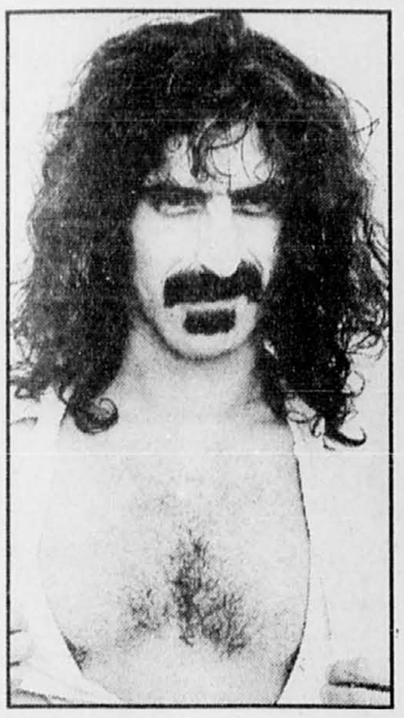
Prix de la captation de spectacle: **Mabul** de Ohad Naharin (Israël).

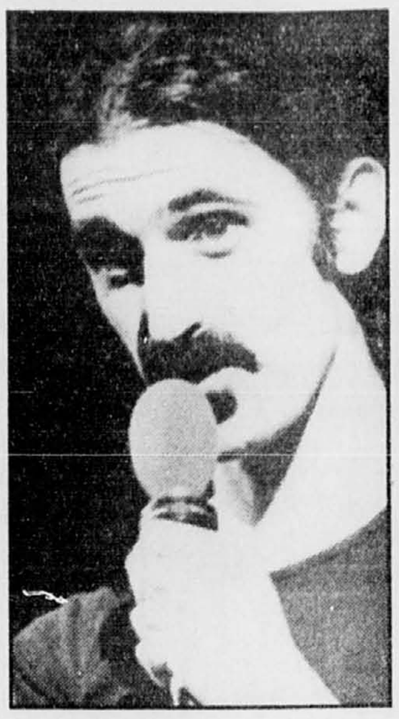
Prix du reportage/document: **Danse du siècle**, série de cinq émissions de Lynn Seymour (France).

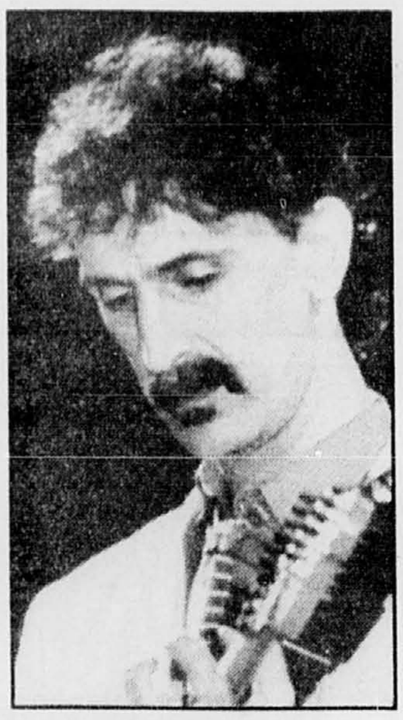
Prix danse, traditions du monde: **Dancing** (Grande-Bretagne), choisi par le public et **Buto: body on the edge of crisis** (États-Unis) de Michael Blackwood décerné par l'Unesco).

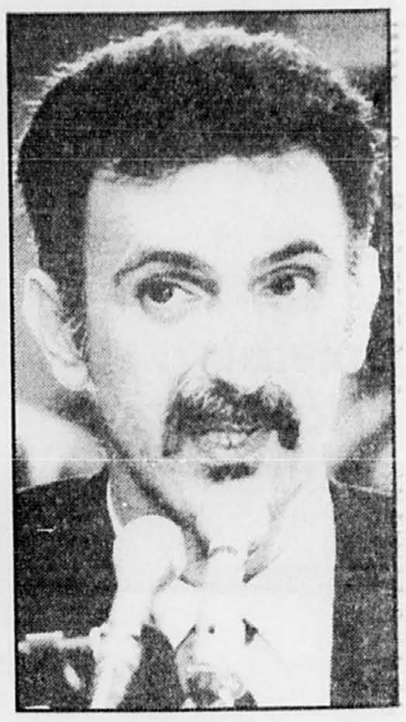
Prix de la création vidéo-danse: **Circumnavigation-Lisbonne-Vigo** (France).

Prix de la musique d'une vidéo-chorégraphie au Belge Michael Nyman pour sa partition de **La chute d'Icare**.









Frank Zappa
La provocation au rang des beaux-arts

Agence France-Presse

■ «J'ai fait du rock pour être connu», avait un jour déclaré Frank Zappa, chanteur-compositeur guitariste, touche-à-tout et provocateur, qui vient de succomber à un cancer de la prostate à l'âge de 52 ans.

Frank Zappa souffrait depuis deux ans de ce cancer mais était resté discret sur le sujet. Deux de ses enfants, sa fille Moon Unit (ainsi baptisée parce qu'elle est née le jour où les Américains ont marché sur la lune), et son fils Dweezil (qui mène une carrière solo) avaient révélé la maladie il y a 18 mois.

We're only in it for the money (On ne fait ça que pour l'argent): le titre de cet album (1967), résume l'esprit sarcastique d'un musicien qui, toute sa carrière, n'aura eu de cesse d'apporter la preuve du contraire.

En fait, Zappa, né le 21 décembre 1940 à Baltimore (Maryland), compositeur à l'impressionnante discographie (près de 100), n'a eu qu'un désir: être reconnu comme un musicien et l'égal de ses maîtres, Igor Stravinski et Edgard Varese.

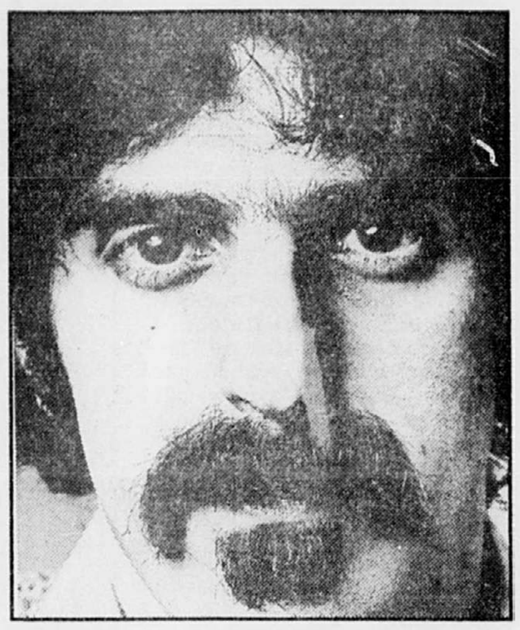
Il commence pourtant comme un trouble-fête, en pleine époque du «flower-power», avec *We're in it*. Il épingle les Beattles en couverture, offrant une parodie de *Sgt Pepper's* sur laquelle on le voit poser en jupe avec des couettes, et ironise sur les hippies qui tiennent le haut du pavé.

Sur ce même disque, il sera le premier musicien à employer le mot «punk», 10 ans avant Johnny Rotten, chanteur des Sex Pistols.

Une attitude critique

Reconnaissable à sa petite moustache et à son faux air sérieux qui le font ressembler à Groucho Marx, Zappa est très critique vis-à-vis du rock-biz. Il s'efforce de devenir son propre maître, en fondant, dès la fin des années 60, sa maison de disques (Straight records puis Discreet et Zappa records).

Car Zappa, après le pic commercial de son album *Apostrophe* en 1974, va progressivement se marginaliser aux États-Unis pour devenir, à l'instar de Mudy Waters, John Lee Hooker ou Miles Davis, un de ces artistes



(1940 - 1993)

dont l'Europe s'éprend. Il y jouera fréquemment.

À une époque où les musiciens de rock avaient la prétention de changer le monde, Zappa sera un des premiers à garder ses distances et à se faire le critique scrupuleux et pince-sans-rire de ce qu'il voit sur scène et en tournées où, au début des années 70, il passe le plus clair de son temps. C'est le fameux *200 Motels 1971*, à la fois disque et film dont il est le réalisateur, où il confie son propre rôle à l'ex-Beattle Ringo Starr.

Sexe, sectes, pouvoir, médias: Zappa passe au filtre de son humour tous les travers de l'*american way of life*. Mais, à côté de la dérision, il prêche l'absurdité parce qu'il a une autre valeur de lui-même et sait que le temps lui rendra peut-être un jour justice.

Un classique

Frank Zappa a reçu un «Grammy», prestigieuse récompense de l'industrie musicale, en 1988 pour son album *Jazz From Hell*. Il gagnait le «Grammy» de la meilleure performance instrumentale rock aux dépens de son fils Dweezil, lui aussi reconnu comme un guitariste de rock hors-pair.

Ses compositions classiques ont été interprétées par les plus grands orchestres et troupes de danse. Pour le chef d'orchestre Zubin Mehta il était «l'un des quelques musiciens de rock parlant ma langue».

Zappa a été marqué par la musique classique (Stravinski) et contemporaine (Varese, Pindericki). En 1982, il enregistre avec le London Symphony Orchestra. En 1984, il s'attaque à l'oeuvre d'un homonyme, un compositeur sicilien oublié du XVIIIe siècle, Francesco Zappa, avant de faire connaissance de Pierre Boulez, le compositeur français. La rencontre entre les deux hommes donnera une série de concerts à l'automne 84 à Paris et un album (*The perfect stranger*) où Boulez dirige l'oeuvre de son cadet.

Influence à l'est

Dans son domicile transformé en studio à Los Angeles, Zappa peaufinait patiemment des kilomètres de bandes. «Ça fait un quart de siècle que je fais des choses extraordinaires aux États-Unis, et j'en bave. On ne passe pas ma musique à la radio. Je fais des concerts à guichets fermés, et je perds une fortune. Je forme des musiciens qui sont rapidement persuadés d'y arriver aussi bien que moi. Qu'est-ce que ça signifie?», s'interrogeait, désabusé, Zappa.

Frank Zappa, combattant le mouvement présidé par Madame Tipper Gore, épouse de l'actuel vice-président américain Al Gore, avait témoigné en 1985 devant le Congrès à Washington contre la censure.

Les textes de Frank Zappa, parfois subversifs, ont notamment influencé des jeunes en Europe de l'Est. Un groupe de dissidents tchécoslovaques avait ainsi pris le nom de Plastic People, un titre des débuts des Mothers of Invention.

Malgré sa maladie, Zappa avait édité récemment le disque *Yellow Shark*. Il venait de terminer *Civilization : Phase III* qui doit sortir le printemps prochain.





ARCHAMBAULT MUSIQUE
LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE AU QUÉBEC

GRATUIT le disque du Conseil québécois de la musique "MUSIQUES À LA CARTE" à l'achat d'un disque, d'une cassette ou d'une partition classique. Dès le 11 décembre 1993

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

2028129 - C07

500 EST, STE-CATHERINE BERRI-UQAM COMPTOIR ADMISSION

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

20:00 (2) — MONTRÉAL P.Q.
Avec cet opéra de Victor-Lévy Beaulieu, on ne sait jamais si un épisode sera plein de récitatifs ou s'il comportera des pièces de bravoure. Voyons voir.
(10) — LE MATCH DE LA VIE
Hein! On a une route des vins au Québec? En tout cas, un reportage nous la fera visiter. À la bonne vôtre!
(39) — GREAT MOMENTS FROM NOVA
À l'occasion du 20e anniversaire de cette émission scientifique, trois heures de «meilleurs moments»
(57) — FRANK SINATRA, LIZA MINNELLI AND SAMMY DAVIS JR.: THE ULTIMATE EVENT
En reprise, un concert des trois grands donné à Detroit en 1988.
21:00 (10) — UN SIÈCLE DE CHANSONS
La chanson française dans les années 70.
22:00 (6) — ADRIENNE CLARKSON PRESENTS
Le travail d'artistes canadiens qui ont décoré des chambres d'hôtel à Québec.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
(2)	Montréal ce soir		Marilyn	Au-delà du 6 décembre	Montréal P.Q.		Au Nord du 60e		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Découverte
(3)	The News		CBS Evening News	Entertainment Tonight	Rescue 911		Movie: Another 48 Hours.				The News	D. Letterman (23h35)
(5)	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Saved By The Bell	Getting By	John Larroquette	The Second Half	Dateline NBC		News on 5	Tonight Show (23h35)
(6)	Newswatch		Charlie Brown Xmas	Market Place	the 5th estate		CBC Prime Time News		Adrienne Clarkson: View of A Room.		Comics	Ear To The Ground
(7)	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Le Match de la vie		Un siècle de chansons (dern. de 2)		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h51)
(8)t	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Le Match de la vie		Un siècle de chansons (dern. de 2)		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h51)
(8)	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	Roseanne	John Larroquette	NYPD Blue		CTV National News	Nightline
(8)	News 8 New England	ABC World News	Wheel Of Fortune	Jeopardy!	Full House	Phenom	Roseanne	Coach	NYPD Blue		News 8 New England	Nightline (23h35)
(9)	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Marilyn	Au-delà du 6 décembre	Montréal P.Q.		Au Nord du 60e		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Aujourd'hui
(10)	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Le Match de la vie		Un siècle de chansons (dern. de 2)		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h51)
(12)	Pulse		Entertainment Tonight	Bakersfield P.D.	Star Trek: Deep Space Nine		Roseanne	John Larroquette	NYPD Blue		CTV National News	Pulse
(13)	Montréal ce soir	Au coeur du jour	Marilyn	Au-delà du 6 décembre	Montréal P.Q.		Au Nord du 60e		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Découverte
(17)	Passe-Partout	Degrassi	Téléservice		Questions d'argent en direct		National Geographic Globe-trotter		Frou-Frou: Inv.: André Dussolier.		Droit de regard	Montagne
(22)	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		Full House	Phenom	Roseanne	Coach	NYPD Blue		Newscenter 22	Nightline (23h35)
(24)	Polka Dot Door	The Snow Spider	Waste Not	Distant Voices	Fragile Nature		One Foot in The Grave	Mulberry	Human Edge		Imprint	
(33)	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Crossroads	Nova: Great Moments from Nova.						Nova: The Miracle of Life.	
(35)	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Quelle Histoire!	Croque-Madame. Inv.: Dorothée Berryman.		Cinéma: Survivre à tout prix.				Le Grand Journal	Sports Plus
(57)	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Frank Sinatra, Liza Minnelli and Sammy Davis jr: Ultimate Event				Barry Manilow: The Best of Me			Eastenders (23h45)
(15)	Nord Sud	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Temps présent		Stars 90: Chantons et dansons.			Le Cercle de minuit		Évasion (23h35)
(20)	Musique Vidéo	Cimetière CD / Clip	Flashback		Musique Vidéo		Musique Vidéo	Perfecto	Musique Vidéo		Musique Vidéo	
RDS	Question de sport	Sports 30	Bonne Chasse	Motoneige sur gazon	Calcio		Golf			Arts martiaux	Sports 30	Planche à voile
SRC	Au coeur de la ville (17h45)				Agaguk (20h05)				Le Côté obscur du coeur			
TMN	Lana in Love (17h45)		Survive The Night (19h15)				Only You			Hidden Room	Carnaval	

● Changement de dernière heure.

Un émouvant *Requiem* pour les femmes

CLAUDE GINGRAS

■ Le titre est un peu long mais ne saurait dire autrement ce à quoi il se réfère: la « Fondation des Victimes du 6 décembre contre la violence » a été créée à la suite de l'événement horrible — et trop connu pour qu'on le rappelle en détail — qui s'est déroulé à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989.

L'organisme organisait hier soir, quatre ans jour pour jour après la tragédie, un concert commémoratif à l'église Saint-Jean-Baptiste au cours duquel quelque 2000 personnes écoutèrent dans le plus grand recueillement le *Requiem allemand* de Brahms exécuté par le Choeur et l'Orchestre Métropolitain dont les membres avaient revêtu, pour la circonstance, des costumes noirs ou violets.

Heureux hasard qui a voulu que le chef du Métropolitain soit une femme et que l'unique solo de soprano que l'oeuvre comporte ait été inspiré à Brahms par la mort de sa mère. Agnes Grossmann avait dirigé l'oeuvre au même endroit en 1987, soit deux ans avant l'événement commémoré. Hier soir encore, elle montra une pleine connaissance de la partition et de l'esprit qui l'anime et, en même temps, un total contrôle sur l'orchestre et le choeur, conduisant l'un et l'autre aux plus hauts sommets de mysticisme et de dramatisme. Mince réserve: les ténors, tout comme il y a six ans, restent un peu faibles.

Les deux solos de baryton furent chantés d'une voix ferme et dans un beau style par Gaétan Laperrière. Le solo féminin, qui n'intervient que 40 minutes après le début, reçut également une lecture sentie de Henriette Schellenberg. Les notes très élevées donnèrent cependant un peu de mal aux deux solistes.

Des allocutions précédèrent et suivirent l'oeuvre. Quelqu'un a parlé en français, en allemand, en anglais, en espagnol, en italien et dans une autre langue que je n'ai pu identifier. On n'a pas expliqué le pourquoi de cette intervention multilingue. En fin de soirée, une madame ministre du fédéral a tellement massacré le message français qu'elle lisait qu'un mouvement de protestation s'est dessiné dans le coin où je me trouvais. Une vigile aux chandelles est venue calmer les esprits.

En art, l'école comestible

Associated Press
DALLAS

■ Il n'y avait que des Américaines pour inventer des tableaux qui se mangent...

Moyennant de 100 à 500 dollars selon l'importance de l'oeuvre, Laura Larsen et Julie Groschen Richey, fabriquent des gâteaux entièrement comestibles qui reproduisent, au plus petit détail près, de célèbres toiles de Monet, van Gogh, Magritte, Matisse ou Klimt.

Leurs affaires semblent prospères, malgré le coût de ces oeuvres d'art culinaires. Leurs clients sont en général des amateurs d'art (fortunés) et des collectionneurs (non moins riches) à l'occasion d'une réception ou d'un anniversaire. Certains font reproduire des tableaux en leur possession. D'autres se contentent d'admirer — avant de les manger — des toiles qu'ils ne pourront jamais contempler parce qu'elles sont dans des collections privées.

Les deux pâtissières travaillent avec du chocolat blanc mélangé à des colorants. Elles utilisent des pinceaux, des couteaux et leurs doigts, comme de vrais peintres. La confection du décor leur prend en moyenne dix heures mais elles peuvent y passer jusqu'à vingt heures d'affilée.

Elles ne fabriquent pas le gâteau proprement dit, qu'elles commandent à un pâtissier de la ville. Il s'agit le plus souvent d'une génoise citronnée, parfois fourrée de cassis. Elles l'enrobent de chocolat blanc, qui sert de support, puis elles dessinent à grands traits sur ce glaçage le tableau à reproduire. Elles font fondre au micro-ondes de petits disques de chocolat qu'elles colorent soit avec des gels concentrés ou des poudres alimentaires et elles se servent de petites palettes, comme de vrais peintres, pour reproduire l'oeuvre avec une grande minutie.

Laura Larsen et Julie Groschen Richey ne se prennent pas pour autant pour des artistes bien qu'elles reconnaissent avoir certains dons de copistes.



La devise du Service cinq étoiles de Chrysler:
vous satisfaire encore plus que jamais auparavant.

Pourquoi le Service cinq étoiles?
Parce que les titres « Automobile de l'année »* et « Camion de l'année »*, ce n'est pas encore assez, les concessionnaires font tout leur possible pour gagner votre confiance comme « Client de l'année ». Voici comment:

SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER

Techniciens entraînés par Chrysler
Il est important que votre voiture ou votre camion, techniquement très avancé, soit entre les mains des professionnels de Chrysler. Leurs connaissances sont à jour sur les plus récentes améliorations et méthodes de diagnostic. Personne ne connaît mieux votre véhicule.

Pièces de remplacement Mopar
Les pièces de remplacement Mopar répondent aux spécifications techniques rigoureuses telles qu'établies par les ingénieurs de Chrysler. C'est pourquoi elles sont protégées par une garantie minimale de 12 mois, kilométrage illimité†.



La ponctualité: un engagement
Avec le Service cinq étoiles, les rendez-vous peuvent être pris selon votre emploi du temps, pas le nôtre. Par exemple, notre garantie cinq étoiles sur la lubrification, le changement de filtre et la vidange d'huile, ainsi que sur une foule d'autres services inhérents à notre philosophie, démontre bien cet engagement: si le travail n'est pas complété au moment promis, vous ne payez pas un sou.



Plymouth · Jeep. Eagle · Dodge — CHRYSLER

Service attentionné
Nous sommes convaincus que ce serait insensé de construire des voitures et des camions primés par des experts*, tout en perdant des clients pour cause de service inadéquat. Notre objectif est de vous assurer une satisfaction à long terme comme propriétaire de véhicule Chrysler.

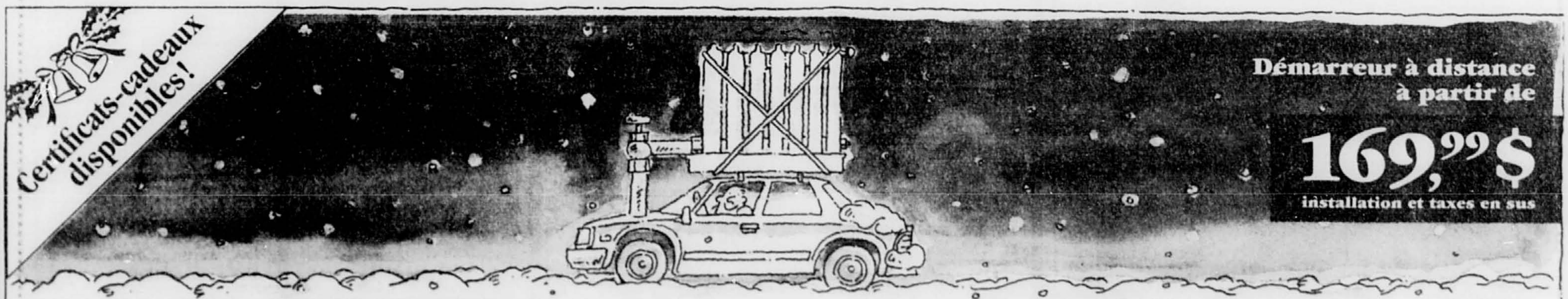
Prix concurrentiels
L'expérience quotidienne de nos techniciens bien entraînés, combinée aux plus récentes méthodes de diagnostic spécifiques à Chrysler, peut vous faire épargner temps et argent. Notre objectif est de réparer votre véhicule sans faute dès la première visite, et de le faire à prix concurrentiel dans votre région.

Nous vous invitons cordialement à faire l'essai du nouveau Service cinq étoiles de Chrysler chez le concessionnaire Chrysler participant de votre région. C'est brillant.

* « Automobile de l'année », selon l'Association canadienne des journalistes automobiles. « Camion de l'année », selon le magazine *Motor Trend*.
† Détails chez votre concessionnaire Chrysler participant.

LUBRIFICATION, VIDANGE D'HUILE ET CHANGEMENT DE FILTRE
19,99 $
Le qui inclut:
• jusqu'à 5 litres d'huile moteur supérieure Mopar
• filtre Mopar • inspection en 15 points
NOTRE GARANTIE CINQ ÉTOILES*
« PRÊT À TEMPS... OU VOUS NE PAYEZ PAS! »
*Applicable sur la plupart des véhicules de Chrysler Canada. Voyez votre concessionnaire participant pour plus de détails. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.
mopar SATISFACTION DE LA CLIENTELE
Votre PREMIER choix POUR LES PIÈCES DE REMPLACEMENT ET LE SERVICE

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. LA VALEUR CHRYSLER.



Cet hiver, partez au chaud.

Moquez-vous de l'hiver avec l'un de nos **démarreurs à distance.** Sécuritaires, ils offrent tous plusieurs avantages :
- Protection contre l'ouverture du capot.
- Système d'anti-emballement au démarrage.
- Interrupteur de mise hors-service (pour l'entretien de votre véhicule).
- Garantie minimale d'un an sur les pièces et la main d'oeuvre.

Et d'autres caractéristiques sont aussi offertes en option.

N'oubliez pas que nos démarreurs peuvent être **réinstallés facilement** sur votre prochain véhicule.

Alors, n'attendez plus. Faites-le installer avant qu'il ne fasse trop froid, et partez au chaud tout l'hiver.

Lebeau VITRES D'AUTOS

66 ateliers au Québec. Trouvez-nous vite dans les Pages Jaunes™ sous la rubrique *Vitres d'autos*.

Nouveau

Son CHIC et son ÉLÉGANCE vous ÉTONNERONT!

- Le plus beau Sex-Shop
- Le plus grand à Laval
- La plus grande variété

Faites-lui plaisir ainsi qu'à vous!

CADEAU GRATUIT avec achat, sur présentation de cette annonce

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17 H



LE SALON ÉROTIQUE

NOUVELLE ADRESSE 145, Curé Labelle, suite 10 Chomedey, Laval coin boul. Levesque 681-7049

FAMOUS PLAYERS

LA FIÈVRE DES MARDI À 4,99$ SAUF LES JOURS FÉRIÉS

Aussi aux cinémas DORVAL, LAVAL et VERSAILLES les MERCREDI À 4,99$ toute la journée

Enfants et Âge d'Or 4,25$

Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00

Ces horaires couvrent la période du 5 au 9 décembre

PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856
LE SEXE DES ETOILES (13+) DOLBY 12:40-2:50-5:10-7:15-9:40
CIBLE EMOUVANTE (G) DOLBY 12:50-3:10-5:15-7:25-9:35
LOUIS ENFANT ROI (13+) DOLBY 12:25-3:20-6:20-9:10
LA LECON DE PIANO (13+) DOLBY 1:00-3:30-6:00-8:35
ADIEU MA CONCUBINE (13+) DOLBY 1:15-4:45-8:15
LA LECON DE PIANO (13+) DOLBY 2:00-4:30-7:00-9:30
GERMINAL (13+) DOLBY 1:30-5:00-8:25

CENTRE EATON 705 Ste-Catherine O. 985-5730
TROIS MOUSQUETAIRES (G) DOLBY 12:10-2:25-4:50-7:00-9:20
THREE MUSKETEERS (G) 12:15-2:35-4:55-7:15-9:35
COOL RUNNINGS (G) DOLBY 12:50-3:00-5:05-7:20-9:25
NUTCRACKER (G) DOLBY dim-lun-mar-mer-jeu 7:05-9:05 dim-lun-mar-mer-jeu 12:45-2:45-4:45
PERFECT WORLD (13+) DOLBY 12:25-3:15-6:10-9:00
PERFECT WORLD (13+) dim-lun-mar-mer 6:10-9:00 jeu 9:00 dim-lun-mar-mer-jeu 12:25-3:15

GREENFIELD PARK 519 boul. Taschereau 671-6129
TROIS MOUSQUETAIRES (G) Tous les soirs 6:45-9:00 dim 12:05-2:20-4:30
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) Tous les soirs 7:15-9:30 dim 12:40-2:45-5:05
THREE MUSKETEERS (G) Tous les soirs 7:05-9:15 dim 12:25-2:35-4:50

CINEMA DU PARC 3575 ave. du Parc 844-9470
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:00 dim 5:10
THREE MUSKETEERS (G) Tous les soirs 7:10-9:20 dim 5:00
PERFECT WORLD (13+) Tous les soirs 6:30-9:10 dim 3:45

LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) DOLBY Tous les jours 1:00-3:00-5:00-7:10-9:25
THREE MUSKETEERS (G) DOLBY Tous les jours 12:20-2:30-4:40-7:00-9:10
MY LIFE (G) DOLBY Tous les jours 12:30-2:50-6:50-9:20
MALICE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:30
JOSH AND S.A.M. (G) DOLBY Tous les jours 12:40-2:40-4:50
THE PIANO (13+) DOLBY Tous les jours 1:20-4:00-6:40-9:10
GERMINAL (13+) DOLBY Tous les jours 1:30-4:30-8:30
TROIS MOUSQUETAIRES (G) DOLBY Tous les jours 12:30-2:40-4:50-7:10-9:20
DEMOLITION MAN (13+) DOLBY dim-lun-mar-mer-jeu 7:00-9:30
NUTCRACKER (G) DOLBY Tous les jours 12:50-3:00-5:00
LA LECON DE PIANO (13+) DOLBY Tous les jours 1:10-3:50-6:30-9:00
PERFECT WORLD (13+) DOLBY Tous les jours 12:10-2:50-6:40-9:10

IMPERIAL THX 1430 Bleury 288-7102
BARAKA (G) THX DOLBY 12:50-3:00-5:10-7:20-9:30

LOEWS 954 Ste-Catherine O. 861-7437
THE PIANO (13+) DOLBY 1:30-4:00-6:30-9:00
NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) DOLBY 12:15-2:10-4:10-6:10-7:50-9:30
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) DOLBY 12:05-2:00-4:05-6:05-8:05-10:00
THE JOY LUCK CLUB (G) DOLBY 1:00-3:40-6:35-9:20
FEARLESS (G) DOLBY dim-lun-mar-mer 6:20-9:05 jeu 9:20 dim-lun-mar-mer-jeu 12:55-3:35

FAMOUS PLAYERS 8 boul. Hymus angle St-Jean (Pointe-Claire) 697-8095
COOL RUNNINGS (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:30 dim-mar 12:40-2:50-5:00
NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS (G) dim 7:30-9:30 dim 1:30-3:30-5:30
DEMOLITION MAN (13+) DOLBY dim 7:00-9:30
DEMOLITION MAN (13+) DOLBY lun-mar-mer-jeu 7:00-9:30 mar 1:30-4:00
NUTCRACKER (G) DOLBY lun-mar-mer-jeu 7:00-9:10 dim-mar 12:30-2:40-4:50
THREE MUSKETEERS (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30 dim-mar 12:00-2:20-4:40
THE PIANO (13+) DOLBY Tous les soirs 6:30-9:10 dim 1:10-3:50
MALICE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:25
JOSH AND S.A.M. (G) DOLBY dim-mar 12:30-2:40-4:50
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:15 dim-mar 12:15-2:25-4:35
PERFECT WORLD (13+) DOLBY Tous les soirs 6:30-9:20 dim-mar 12:50-3:40

DORVAL 260 ave. Dorval 631-8586
MRS.DOUBTFIRE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30 dim 1:05-3:40
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:10 dim 12:40-2:45-4:45
THREE MUSKETEERS (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:20 dim 12:30-2:40-4:50
MY LIFE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:20 dim 1:05-3:30

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
THREE MUSKETEERS (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30 dim-mar-mer 1:10-3:35
BARAKA (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:10 dim-mar-mer 12:45-2:50-5:00
FORTERESSE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:25 dim-mar-mer 12:50-2:55-5:10
ADDAMS FAMILY VALUES (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:15 dim-mar-mer 1:05-3:05-5:05
GERMINAL (13+) DOLBY Tous les soirs 7:30 dim-mar-mer 1:15-4:15
PERFECT WORLD (13+) DOLBY Tous les soirs 6:35-9:20 dim-mar-mer 1:00-3:45

PALACE 698 St-Catherine O. 866-6991 DOLBY STEREO

Matinées à 4,99$ tous les jours et mardi toute la journée. 6$ après 18h00 sauf le mardi. 4.25$ pour les enfants & Âge d'Or

A BRONX TALE (13+) 12:15-4:40-9:05
LOTUS EATER (G) 7:25-9:30
FORTRESS (13+) 12:25-2:20-5:20-7:20-9:35
DEMOLITION MAN (13+) dim. mar. mer. jeu. 7:15-9:35 lun. 9:35 dim. à jeu. 12:20-2:40-4:55
JUDGMENT NIGHT (13+) 12:30-2:50-5:05
THE FIRM (G) 2:15-5:30-8:30
FUGITIVE (13+) dim. lun. mar. jeu. 7:00-9:25 mer. 9:25
STRIKING DISTANCE (16+) 12:40-2:45-4:40
MALICE (13+) 2:35-7:05

CERTIFICATS CADEAUX en vente dans tous nos cinémas

C'EST LE 24 DÉCEMBRE!

ET VOUS ÊTES INVITÉ(E) AU CHÂLET ALPIN de DANIEL GÉLIN et ANOUK AIMÉE

en compagnie de JEAN-HUGUES ANGLADE, JACQUELINE BISSET, GÉRARD LANVIN, MARIE TRINTIGNANT, CHRISTINE BOISSON, ANDRÉ DUSSOLIER, et ANNE ROUSSEL

À CÉLÉBRER L'AMOUR, L'AMITIÉ, LA BAISE, LA BOUFFE, LES FANTASMES ..

La Presse | CITE ROCK-DÉTENTE | ALLIANCE VIVAFILM

invitent 250 "**Marmottes**" à découvrir les plaisirs de la vie en tribu à l'occasion de la première nord-américaine du film d'Élie Chouraqui

Les Marmottes



le mercredi, 22 décembre, à 19 h 30, au cinéma du Complexe Desjardins

RETOURNER CE COUPON-RÉPONSE À: «LES MARMOTTES» avant le 15 décembre 1993
A/S ALLIANCE VIVAFILM, 5 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 1435 MONTRÉAL, QUÉBEC, H3B 2G2.

NOM: _____ ÂGE: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TÉL: _____ TÉL AU BUREAU: _____

- Le tirage aura lieu le 15 décembre 1993 • Cette annonce sera publiée dans La Presse du 4 au 10 décembre 1993
- La valeur des prix est de $2,000 • 125 gagnants recevront un laissez-passer double par la poste
- Fac-similés du coupon acceptés • Règlements du concours disponibles chez Vivafilm

Spectacles

CINÉMA

ADDAMS FAMILY VALUES
Astre (4): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 14 h 55, 16 h 50, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Cinéma Châteauguay (3). Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.Cinéma Pine (4): 20 h 10; sam.: 19 h 10, 21 h 35; dim.: 14 h, 20 h 10.Dorval (2): 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 45.Famous 8 (7): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim., mar.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35. Greenfield (2): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 40, 14 h 45, 17 h 05. Laval (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.Loews (3): 12 h 05, 14 h, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h. Dernier spectacle ven., sam.: minuit.Plaza Côte-des-Neiges (2). Sam., dim., mar.: 13 h3 5, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 20, Versailles (4): 19 h 10, 21 h 15; sam., dim., mar., merc.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05. Dernier spectacle sam.: 23 h 15.

ADIEU MA CONCUBINE
Parisien (5): 13 h 15, 16 h 45, 20 h 15.

ANAL ENCOUNTERS
L'Amour: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35.

ANDRÉ MATHIEU
Complexe Desjardins (3): 13 h 10, 14 h 50, 17 h, 19 h, 21 h.

BARAKA
Imperial: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Versailles (2): 19 h 05, 21 h 10; sam., dim., mar., merc.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 20.

BLEU
Nouvel Élysée: 15 h, 19 h.

BON (LE) FILS
Commodore: 19 h.

BRONX (A) TALE
Palace (3): 12 h 15, 16 h 40, 21 h 05.

CARLITO'S WAY
Carrefour Laval (5). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h4 5, 18 h 30, 21 h 20; ven., lun., merc., jeu.: 18 h 40, 21 h 20.Cineplex Centre-Ville (8): 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10.Egyptien (3): 13 h 15, 15 h 55, 18 h 35, 21 h 20.Langelier (3): 20 h; sam., dim.: 15 h 30, 20 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.Place Alexis Nihon (3): 13 h, 15 h4 5, 18 h 30, 21 h 20.Plaza Côte-des-Neiges (7). Sam., dim., mar.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 40.Pointe-Claire (1). Sam., dim., mar.: 13 h;, 16 h, 18 h 45, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 18 h 45, 21 h 30.

CASSE-NOISETTE
Berri (5): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30.Carrefour Laval (1). Sam., dim., mar.: 13 h 20, 19 h; ven., lun., merc., jeu.: 19 h. Omega (4): 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 19 h.

CIBLE ÉMOUVANTE
Parisien (2): 12 h 50, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

CLEAN MACHINE
Cineplex Centre-Ville (3): 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

COOL RUNNINGS
Centre Eaton (3): 12 h 50, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 25.Famous 8 (1): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim., mar.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h.

DEMOLITION MAN
Famous 8 (2). Ven., dim.: 19 h, 21 h 30; sam.: 21 h 30.Famous 8 (3). Lun., mar., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30; mar.: 13 h 30, 16 h. Laval (9). Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30; sam.: 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.Palace (1). Ven., sam., dim., mar., merc., jeu.: 19 h1 5, 21 h 35; lun.: 21 h 35; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h20, 14 h 40, 16 h 55. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

DE QUOI J'ME MÊLE MAINTENANT
Berri (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.Carrefour du Nord (4). Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30; ven.: 19 h 30. Cinema Châteauguay (5). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Joliette (3): 19 h1 5, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30.Langelier (1): 18 h, 19 h 45; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45. Laval 2000 (2): 19 h 25, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 15.Omega (1): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30.Plaza Repentigny (5): 19 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15.Terrebonne (8): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.

DESTRUCTEUR (LE)
Cinéma Châteauguay (6). Ven., lun., merc., jeu.: 21 h 15; sam., dim., mar.: 16 h, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Omega (2): 19 h 10; sam., dim.: 15 h, 19 h 10.Rex (1): 19 h. Terrebonne (5): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

FAN FAN
Nouvel Élysée: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 30.

FAREWELL MY CONCUBINE
Cineplex Centre-Ville (9): 17 h, 20 h 15; sam., dim.: 13 h 10, 17 h, 20 h 15.

FEARLESS
Loews (5). Ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 18 h 20, 21 h 05; jeu.: 21 h 20; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 55, 15 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.

FIORILE V.F.
Cineplex Centre-Ville (1): 19 h; sam., dim.: 13 h 05, 19 h.

FIRM (THE)
Palace (4): 14 h 15, 17 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

FORTERESSE
Versailles (3): 19 h 15, 21 h 25; sam., dim., mar., merc.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

FORTRESS
Palace (2): 12 h 25, 14 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

FUGITIVE
Palace (6). Ven., sam., dim., lun., mar., jeu.: 19 h, 21 h 25; merc.: 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Pointe-Claire (2): 21 h.

GARCON D'HONNEUR
Cineplex Centre-Ville (6): 15 h 30, 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 20.

GERMINAL
Dauphin (2): 20 h 15; sam., dim.: 13 h 50, 17 h, 20 h 15. Laval (6): 13 h 30, 16 h 30, 20 h 30.Parisien (7): 13 h 30, 17 h, 20 h 25.Versailles (5): 19 h 30; sam., dim., mar., merc.: 13 h 15, 16 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h.

HELAS POUR MOI
Complexe Desjardins (1): 13 h 15, 15 h 05, 17 h, 19 h, 21 h; ven.: 15 h 05, 17 h, 19 h, 21 h.

IMAX - LA FORCE DU SOLEIL - AVENTURIERS DU SAVOIR
Vieux-Port de Montréal: du mar. au dim.: 10 h 15, 13 h 15, 14 h 45, 16 h 15, 17 h 45; merc., ven., sam.: 19 h 15; ven., sam.: 22 h 30 (représentations françaises); du mar. au dim.: 11 h 45; mar., jeu., dim.: 19 h 15 (représentations anglaises).

IMAX - L'HOMME ET LA BETE - LES FEUX DU KOWEIT
Vieux-Port de Montréal: du mar. au dim.: 20 h 45 (version anglaise mar. et sam.

JOSH & SAM
Cineplex Centre-Ville (1): 15 h 30, 21 h 25.
Famous 8 (6). Sam., dim., mar.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50.Laval (4): 12 h 40, 14 h 40, 16 h 50. Place Alexis Nihon (2): 13 h 30, 19 h; merc.: 13 h 30.

JOY LUCK CLUB
Loews (4)): 13 h, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50.

JUDGEMENT NIGHT
Palace (5): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 05.

JURASSIC PARK
Cineplex Centre-Ville (7): 16 h, 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 05, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.

LECON (LA) DE PIANO
Brossard (1): 19 h 05, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 35.Cinéma 6 Boucherville (4). Sam., dim., mar., merc.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 20; sam. et tous les soirs: 18 h 45, 21 h 20.Joliette (1): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.Langelier (2): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55.Longueuil (2): 18 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Plaza Repentigny (3): 19 h, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit20.Terrebonne (1): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55.

LIFE (MY)
Dorval (4): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 30.Faubourg (3): 13 h 25, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 35.Langelier (1): 21 h 30; sam., dim.: 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.Laval (3): 12 h 30, 14 h 50, 18 h 50, 21 h 20.Dernier spectacle sam.: 23 h 40.Plaza Côte-des-Neiges (4): 21 h 10.Pointe-Claire (6). Sam., dim., mar.: 14 h, 16 h 25, 19 h, 21 h 25; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 25.

LONG (LE) SILENCE
Nouvel Élysée: 13 h, 17 h, 21 h.

LOTUS EATER
Palace (5): 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

LOUIS ENFANT ROI
Carrefour du Nord (4): 20 h; sam., dim.: 14 h, 20 h.
Parisien (3): 12 h 25, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 10.

MADAME DOUBTFIRE
Berri (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 40.Boîte à films (1). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Carrefour du Nord (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h , 21 h 30.Carrefour Joliette (1): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25.Cinéma Châteauguay (1). Sam., dim., mar.: 13 h 10, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.Langelier (6): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 40, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50.Laval 2000 (1): 19h , 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25.Longueuil (1): 19h , 21 h 35; sam., dim.:13 h, 16 h, 19 h, 21 h 35.Plaza Repentigny (1): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: minuit.St-Basile (1): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: minuit.Terrebonne (6): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h1 5, 15 h 40, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50.

MALICE
Place Alexis Nihon (2): 16 h, 21 h 15; merc.: 16 h, 21 h 30.

MALICE V.F.
Berri (5): 19 h 30, 21 h 35.Carrefour Laval (4). Sam., dim., mar.: 21 h 35; ven., lun., merc., jeu.: 21 h 40.Cinéma 6 Boucherville (6). Sam., dim., mar., merc.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun.,jeu.: 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Omega (4): 21 h 30; sam., dim.: 21 h 30. Plaza Repentigny (5): 21 h 30; sam., dim.: 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

MEURTRE MYSTÉRIEUX
Carrefour Joliette (4): 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

MONDE (UN) IDÉAL
Berri (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45. Capitol (St-Jean). Dim.: 13 h, 15 h 40, 19 h, 21 h 40; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 40. Carrefour du Nord (5): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 15 h 30, 19 h, 21 h 30.Carrefour Laval (3). Sam., dim., mar.: 13 h 10, 16 h, 18 h 35, 21 h 15;ven., lun., merc., jeu.: 18 h 45, 21 h 25. Cinéma Châteauguay (4). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Cinéma 6 Boucherville (2). Sam., dim., merc.: 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 16 h 30, 19 h, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit. Crémazie. Dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 20; sam. et tous les soirs: 18 h 45, 21 h 20.Joliette (1): 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.Langelier (2): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55.Longueuil (2): 18 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. Plaza Repentigny (3): 19 h, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit20.Terrebonne (1): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55.

MRS. DOUBTFIRE
Astre (1): 18 h 45, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Brossard (3): 19 h, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 40.Carrefour Laval 96). Sam., dim., mar.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30.Cinema Pine (5): 20h; sam.: 18 h 45, 21 h 30; dim.: 14 h, 20 h. Cinéma 6 Boucherville (5). Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 16 h, 19 h 10, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit. Décarie (1). Dim.: 13 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 30; sam. et tous les soirs: 19 h 05, 21 h 30.Dorval (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 40.Égyptien (1): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.Place Alexis Nihon (1): 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45. Plaza Côte-des-Neiges (6). Sam., dim., mar.: 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 35; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 35. Pointe-Claire (4). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15; ven., lun., merc., jeu.: 18 h 30, 21 h 15. Pointe-Claire (5). Sam., dim., mar.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 45.

NIGHTMARE BEFORE CHRISTMAS
Famous 8 (2): 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30.Loews (2): 12 h 15, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15.

NUTCRACKER
Centre Eaton (4). Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 05; sam.: 21 h 05; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h4 5, 14 h45, 16 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 20.Famous 8 (3). Lun., mar., merc., jeu.: 19 h, 21 h 10; sam., dim., mar.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50.Laval (9): 12 h 50, 15 h, 17 h.

ODEUR (L') DE LA PAPAYE VERTE
Complexe Desjardins (4): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

OH! WHAT A NIGHT
L'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h.

LE PARC JURASSIQUE
Cineplex Centre-Ville (5): 16 h, 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 15. Omega (3): 19h , 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Rex (2): 19 h, 21 h 30.Terrebonne (4): 21 h 10; sam., dim.: 15 h, 21 h 10.

PEQUENOTS (LES) DE BEVERLY HILLS
Terrebonne (4): 19 h 15; sam., dim.: 13 h 10, 17 h 25, 19 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.

PERFECT WORLD
Astre (3): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. Centre Eaton (5): 12 h 25, 15 h 15, 18 h 10, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.Centre Eaton (6). Ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 18 h 10, 21 h; jeu.: 21 h; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 25, 15 h 15. Cinema Pine (2): 20 h; sam.: 18 h 30, 21 h 30; dim.: 14 h, 20 h.Décarie (2). Dim.: 13 h3 5, 16 h 05, 19 h, 21 h 30; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30. Famous 8 (8): 18 h 30, 21 h 20; sam., dim., mar.: 12 h 50, 15 h 40.Laval (12): 12 h 10, 14 h 50, 18 h 40, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.Versailles (6): 18 h 35, 21 h 20; sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h 45. Dernier spectacle sam.: minuit.

PIANO (THE)
Cinema Pine (1): 20 h; sam.: 18 h 45, 21 h 30; dim.: 14 h, 20 h.
Famous 8 (5): 18 h 30, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 50.Laval (5): 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Loews (1): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25.Plaza Côte-des-Neiges (5). Sam., dim., mar.: 14 ;h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 25.

REMAINS OF THE DAY
Faubourg (2): 13 h 10, 16 h, 18 h 50, 21 h 25.Plaza Côte-des-Neiges (3). Sam., dim., mar.: 13 h 50, 16 h 20, 19 h, 21 h 35; ven., lun., merc.,jeu.: 19 h, 21 h 35. Pointe-Claire (3). Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 35; ven., lun., merc., jeu.: 18 h 50, 21 h 35.

ROBOCOP 3 V.F.
Cinéma 6 Boucherville (3). Sam., dim., mar., merc.: 12 h 30, 16 h 45, 21 h; ven., lun., jeu.: 16 h 45, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.Omega (2): 21 h 30; sam.,dim.: 13 h, 17 h, 21 h 30.Plaza Repentigny (6): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.

SANS PEUR
Carrefour Laval (1). Sam., dim., mar.: 16 h 10, 21 h; ven., lun., merc., jeu.: 21 h.Cinema Châteauguay (2). Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.Joliette (2): 19 h05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.

SEXE (LE) DES ÉTOILES
Parisien (1): 12 h 40, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 40.

SHORT CUTS
Cineplex Centre-Ville (2): 16 h 45, 20 h 10; sam., dim.: 13 h 05, 16 h 45, 20 h 10.

STALINGRAD
Nouvel Élysée: 15 h 15, 19 h 15.

STRIKING DISTANCE
Palace (6): 12 h 40, 14 h 45, 16 h 40.

32 SHORT FILMS GLEN GOULD
Faubourg (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

THREE MUSKETEERS
Astre (2): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 35. Centre Eaton (2): 12 h 15, 14 h3 5, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.Cinema Pine (3): 20 h 10; sam.: 19h, 21 h 35; dim.: 14 h, 20 h 10.Dorval (3): 19 h 05, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50. Famous 8 (4): 19 h, 21 h 30; sam., dim., mar.: 12 h, 14 h 20, 16 h 40. Greenfield (3): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50. Laval (2): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.Place Côte-des-Neiges (1). Sam., dim., mar.: 13 h 40, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Versailles (1): 19 h, 21 h 30; sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 35.Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

TOUT CA POUR CA
Cineplex Centre-Ville (4): 16 h, 18 h 45, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.

TROIS COULEURS BLEU
Cinéma 6 Boucherville (3). Sam., dim., mar., merc.: 14 h 45, 19 h; ven., lun., jeu.: 19 h. Complexe Desjardins (2): 13 h 05, 15 h 10, 17 h1 5, 19 h 20, 21 h 30.

TROIS MOUSQUETAIRES
Boîte à films (

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 14

WE'RE BACK
Carrefour Laval (4). Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 18 h 30, 20; ven., lun., merc., jeu.: 18 h 40, 20 h 10.Cinéma Châteauguay (6). Sam., dim., mar.: 13 h, 14 h 30, 18 h, 19 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 30.Faubourg (4): 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20.Langelier (3): 18 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 14 h, 18 h 30.Plaza Côte-des-Neiges (4). Sam., dim., mar.: 13 h 40, 15 h 25, 17 h, 19 h 05; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05. Pointe-Claire (2). Sam., dim., mar.: 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h; ven., lun., merc., jeu.: 19 h.
WEDDING (THE) BANQUET
Egyptien (2): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ANGELS WITH DIRTY FACES
Cinémathèque québécoise: 18 h 35.
CASABLANCA
Cinémathèque québécoise: 20 h 35.
COOK (THE), THE THIEF, HIS WIFE AND HER LOVER
Cinéma de Paris: 21 h 30.
DINNER (MY) WITH ANDRÉ
Cinéma de Paris: 14 h4 5.
DIVORCE, ITALIAN STYLE
Conservatoire d'art cinématographique: 19 h.
IRIS (LES)MEDECINS DE COEUR
Cinéma ONF: 20 h 30.
MUCH ADO ABOUT NOTHING
Cinéma de Paris: 19 h.
PEEL - PASSIONLESS MOMENTS - A GIRL'S OWN STORY - AFTER HOURS - TWO FRIENDS - AN ANGEL AT MY TABLE - THE PIANO
Cinéma Parallèle: 19 h 15.
RESERVOIR DOGS
Cinéma de Paris: 17 h.
SABINA/OUT:STORIES OF GAY AND LESBIAN YOUTH
Cinéma ONF: 18 h 30.
STROSZEK
Conservatoire d'art cinématographique: 21 h.
SWEETIE
Cinéma Parallèle: 21 h.

DANSE

TANGENTE (840, Cherrier e.) - Lee Anholt, Lin Snelling et Viviane Dore-Nadeau: 20 h 30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ DE MOTNRÉAL (Salle Claude-Champagne) - Choeur et Harmonie de la Faculté de Musique. Dir. Alain Cazes et Patrick Wedd. «Messe allemande» (Schubert): 20 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) - Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Jesus Lopez-Cobos. Eduardus Halim, pianiste. Symphonie no 94 (Haydn), Concerto pour piano no 1 (Liszt), Concerto pour orchestre (Bartok). «Concerts Gala»: 20 h.
UNIVERSITÉ McGILL - Pollack Hall - Martin Verreault, guitariste: 20 h.

POUR ENFANTS

THÉÂTRE BISCUIT (221, St-Paul o.) - «L'Oiseau d'or», de Vladimir Ageev. Sam., dim., 15 h.
THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650, Marie-Anne e.) - «Julbock, le bouc de Noël», de Sylvi Belleau. Mise en scène de Gerardo Sanchez. Dim., 13 h 30.

Musique

Bartok à l'OSM, Nono à la SMCQ, des opéras de Dvorak et de Bruce Mather



CLAUDE GINGRAS

Sixième chef invité pendant l'absence du directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Montréal, l'Espagnol Jesus Lopez-Cobos dirige le quatrième programme de la série «Gala» ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

C'est la quatrième visite de Lopez-Cobos à l'OSM, qu'il avait dirigé précédemment en 1981, 1982 et 1991. Âgé de 53 ans et jusqu'à récemment *Generalmusikdirektor* de l'Opéra de Berlin, M. Lopez-Cobos est depuis huit ans le chef de l'Orchestre Symphonique de Cincinnati, avec lequel il a signé plusieurs enregistrements chez Telarc.



Jesus Lopez-Cobos

À l'OSM ce soir et demain soir, il dirigera la Symphonie no 94, dite *Surprise*, de Haydn, et le *Concerto pour orchestre* de Bartok. L'OSM a joué le Bartok dès 1955, sous la direction de Pierre Monteux, et l'a repris une douzaine de fois par la suite. En 1987, Charles Dutoit et l'orchestre l'ont enregistré après l'avoir joué la même année à New York, au Hollywood Bowl et en Europe.

Malade, le soliste annoncé, le pianiste hongrois Zoltan Kocsis, sera remplacé par un autre pianiste dans le même premier Concerto de Liszt. Il s'agit d'un inconnu, Eduardus Halim, originaire de l'Indonésie. Il semble que ce pianiste ait enregistré un disque de transcriptions pour la petite marque Arabesque.

L'ITALIE À LA SMCQ

■ La Société de Musique contemporaine du Québec a consacré à l'Italie son concert de jeudi, 20 h, salle Pierre-Mercure de l'UQAM. Walter Boudreau et l'Ensemble de la SMCQ joueront alors des oeuvres de Franco Donatoni, Salvatore Sciarrino, Armando Gentilucci, Claudio Ambrosini. Le principal intérêt du programme est cependant l'oeuvre de Luigi Nono ... *sofferte onde serene*, pour piano enregistré et piano «live», composée en 1976 pour Maurizio Pollini, qui l'a enregistrée chez Deutsche Grammophon. À la SMCQ, l'oeuvre sera jouée par Christina Petrowska. Une oeuvre québécoise complétera: *l'après (l'Infini)*, que Raynald Arseneault a écrite à la mémoire d'amis disparus.

UN OPÉRA DE BRUCE MATHER

■ Chants Libres, la compagnie que dirige Pauline Vaillancourt, a commandé à Bruce Mather un opéra (son premier) qui sera créé les 3 et 5 février au Monument National. Le titre: *La Princesse blanche*. Livret de Reynald Tremblay inspiré de la pièce de théâtre du même titre de Rainer Maria Rilke, c'est l'histoire d'une très jeune fille mariée contre sa volonté et qui, onze ans plus tard, est toujours vierge et vit dans un rêve. Elle voudrait vivre physiquement une seule journée, et c'est cette journée que l'opéra résume, en une heure.

Pauline Vaillancourt, qui incarnera la Princesse, nous dit que la musique de Bruce Mather est «lyrique». Le spectacle, avec décor et costumes du sculpteur Michelle Héon, sera accompagné par les musiciens du NEM plus une harpe.

PUCCINI: PAS UNE PREMIÈRE

■ **Concernant la *Messa di Gloria* de Puccini chantée il y a quelques jours par les Disciples de Massenet, j'avais écrit que «jusqu'à preuve du contraire», il s'agissait d'une première montréalaise. Le Choeur Mélodium m'apporte la «preuve du contraire»: il donna le Puccini le 23 mai 1992 à l'église Saint-Alphonse-d'Youville. Non sans humour, le porte-parole du Choeur Mélodium nous informe de ce qui sera, «jusqu'à preuve du contraire, la première montréalaise du *Magnificat* d'Arvo Pärt», grâce à ses soins, le 4 juin prochain.**

Le «Met» à la radio

■ C'est samedi, à 13 h 30, à CBF-FM, que débute la 54e saison des radiodiffusions en direct du Metropolitan Opera de New York. La saison s'ouvre par une rareté: *Rusalka*, l'avant-dernier des dix opéras de Dvorak, créé à Prague en 1901.

Le scénario, en quelques mots. L'ondine Rusalka (ou «Roussalka» si on francise) tombe amoureuse d'un prince. Pour lui permettre de l'épouser, la sorcière Jezibaba lui donne une forme humaine, mais à la condition qu'elle renonce à l'usage de la parole. Situation invraisemblable puisque notre Rusalka est un soprano... En fait, elle retrouve bientôt la voix pour exprimer sa douleur lorsque le prince la trompe avec une autre (la «Princesse étrangère»), et ce pendant leur cérémonie de noces. Bien qu'il sache que l'étreinte de Rusalka est fatale, le prince se jette dans ses bras pour se faire pardonner. Il meurt, bien sûr, et Rusalka, redevenue ondine, disparaît dans les flots.

Les principaux interpretes: Gabriela Benackova (on prononce «bé-niatch-kova»), soprano tchèque, en Rusalka, rôle qu'elle a enregistré chez Supraphon, Ben Heppner, ténor canadien (le prince), Stefania Toczyska, mezzo polonais (la sorcière), Janis Martin, soprano américain (la princesse étrangère), Sergei Koptchak, basse tchèque (l'Esprit des eaux). Au pupitre: John Fiore.

Le titre de *Rusalka* est déjà connu grâce à un air, la prière du premier acte où l'héroïne demande à la lune de porter son message d'amour au prince. On entend parfois cet air en anglais sous le titre *Song of the Moon*. Zinka Milanov en a laissé un enregistrement célèbre.

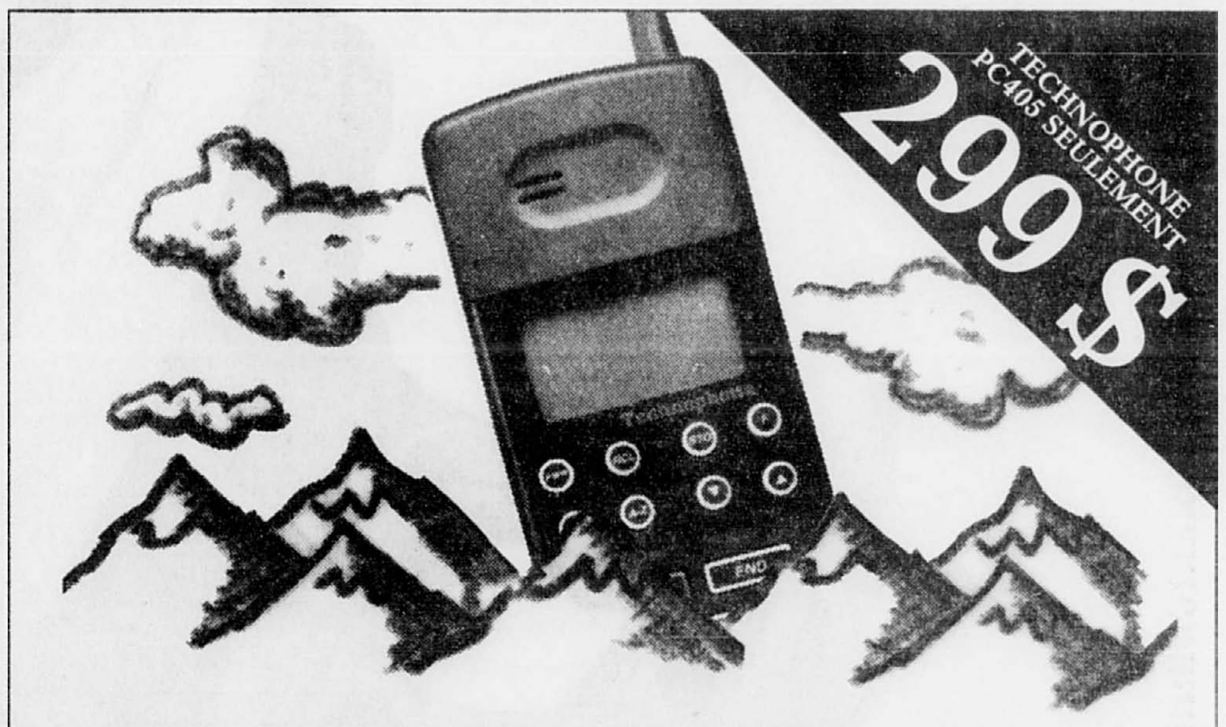
L'opéra est en trois actes. Fin de la représentation: 17 h.

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Ste-Catherine o.) - «La Locandiera», de Carlo Goldoni. Trad. de Marco Micone. Mise en scène de Martine Beaulne. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.
LA LICORNE (4559, Papineau) - «Les Gars d'à côté», de Tom Griffin. Trad. de Violette Chaveau. Mise en scène de Jean-Denis Leduc: 20 h.
ESPACE GO (5066, Clark) - «Cendres de cailloux», de Daniel Danis. Mise en scène de Louise Laprade: 20 h.
ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.) - «Rouge», de Carole Nadeau. Du mar. au sam., 20 h; dim., 15 h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) - «Il n'y a plus rien», de Robert Gravel. Du mar. au sam., 20 h 30.
UQAM (Salle Marie-Gérin-Lajoie, 405, Ste-Catherine e.) - «La Maison qu'a bâtie Swift», de Grigorine Gorine: 20 h.
SALLE ÉMILE-LEGAULT (613, Ste-Croix) - «La chance aux coureurs», de Drek Benfild: 20 h.

VARIÉTÉS

METROPOLIS - Blind Melon et Tea Party: 20 h.
FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine e.) - Disciples of Power, Toxikhate et Agony: 21 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, st-Hubert) - Jean Viau: dès 21 h.
GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) - La Galvaude: dès 21 h.
BALATTOU (4362, St-Laurent) - Joe Armando: dès 22 h.
QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis) - Charlotte Avril: dès 21 h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis) - Didier Dumoutier: 22 h 15.



Skiez les plus hauts sommets GRATUITEMENT!

Abonnez-vous au réseau Bell Mobilité et économisez!

Achetez un téléphone cellulaire portatif Technophone PC405 pour seulement 299 $. Et en signant un contrat de 36 mois, vous recevrez deux (2) billets de remontée GRATUITS pour Tremblant*.

En signant un contrat de 36 mois, vous obtiendrez également notre Trio gagnant :

- 3 mois d'appels gratuits tous les week-ends
- 3 mois d'accès au Centre de messages
- 3 mois de l'option Facturation détaillée

Hé! Renseignez-vous sur les nouveaux certificats Bell Mobilité.

Faites vite! Cette offre prend fin le 31 décembre 1993.

PLUS DE 150 $ EN VALEUR!

Applicable pour les nouvelles activations. Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. * Quantités limitées.

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: 684-6846

Laval
Cellcom Laval
Tél.: 629-7777

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: 739-7777

Cellular One
Tél.: 385-0770

Centre du Téléphone Mobile
Tél.: 274-9366

Locatel ltée
Tél.: 735-3000

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile
Rive-Sud
Tél.: 926-2020

St-Léonard
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: 729-2020

Bell Mobilité
Centre Cellulaire Plus

MONT BLANC L'ART DE L'ÉCRITURE
TRÉSOR D'IVOIRE
JUSQU'À 50 % DE RABAIS
sur tous les instruments d'écriture de prestige
• MONT BLANC • YVES ST-LAURENT, ETC.
DISPONIBLE TOUS LES ARTICLES EN CRYSTAL LALIQUE
MEILLEURS PRIX GARANTIS.
2050, rue Crescent
Montréal (Québec)
H3G 2B9 Tél.: 843-3615
(commandes postales acceptées)
M2029705

New Class URAD de protège vos BOTTES ainsi que tous vos CUIRS, VINYLES ET SIMILICUIRS
EN VENTE DANS LES GRANDS MAGASINS
Pour renseignements: 270-1453
2024590 - B23

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
M2021112


Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Pourquoi Sir Edmund Hillary porte-t-il un chapeau et des vêtements Tilley? Parce que (c'est de la très bonne marchandise).
Tilley Endurables
158, Laurier ouest
272-7791 M2026057
CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249

Offrez-vous à Noël les plus belles peaux d'agneau du monde
Le plus beau choix de teintes et de modèles en peau d'agneau léger espagnol mérinos.

Robert Arnold / DESIGN
LE LUXE À PRIX SUPERÉCONOMIQUE
Ce luxueux manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures.
POUR FEMMES ET HOMMES
CONFECTION SUR MESURE
TAILLES: RÉGULIÈRE ET PETITE
Aussi en vente: magnifiques manteaux de cuir et de cachemire.
23 et 25 nov. 93
Robert Arnold DESIGN
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche 11 h à 15 h
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h.
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
Direction: Direction de Crémazie prendre St-Laurent nord (3 feux de circulation) jusqu'à Chabanel puis tournez à gauche jusqu'à Parc Avenue.
MONTRÉAL / NEW YORK


FAUTEUIL AUTO-SOULEVEUR
À Noël, offrez-leur le confort. Choisissez parmi notre vaste sélection de cadeaux de qualité, à prix abordables.
CANNES DE QUALITÉ
DOSSIERS ET SIÈGES ERGONOMIQUES

OREILLER THÉRAPEUTIQUE
• Ajustable à 2 positions
• Chaleur et massage en option
• À partir de 800 $
APPAREILS À PRESSION
5135, 10e avenue, Mtl 525-3757
5050, St-Laurent, Mtl 276-3691
300, Concorde Est, Laval 667-5310
Médicus
À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

J'étais tellement emballé par le service du concessionnaire, j'ai écrit une lettre de satisfaction à Saturn.
— Bernard Dazé, Anjou

SATURN SC1 À PARTIR DE 13 895 $*
*P.D.S.F. Immatriculation, transport (400$) et taxes de vente en sus.
SATURN
L'automobile réinventée de toutes pièces.
SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE 249, Seigneurie Ouest Blainville 437-6317
BOURASSA SATURN SAAB ISUZU 1615, St-Martin Est Duvernay, Laval 385-9191
LAPRAIRIE SATURN ISUZU 1055, Taschereau La Prairie 659-8994
ROYAL SATURN ISUZU 7910, Newman LaSalle 365-2195
DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU 5400, Décarie Montréal 483-5555
GRAVEL SATURN SAAB ISUZU 1, Place Ville-Marie Suite 11180 Montréal 861-2000
HOCHELAGA SATURN ISUZU 4500, Hochelaga Montréal 251-1552
MONDIAL SATURN SAAB ISUZU 9415, Papineau Montréal 385-7222
WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU 10333, Gouin Ouest Roxboro 684-3161
GRENIER SATURN SAAB ISUZU 705, des Seigneurs Terrebonne 964-1374
SATURN ISUZU SOREL-TRACY 7025, Plaza Tracy Tracy 746-1227



Des économies en abondance pour tous les fidèles de l'interurbain.

Voici le tout nouveau programme InterPoints. Offert gracieusement à ceux qui font 50$ et plus d'interurbains par mois, il permet d'économiser jusqu'à 15% et s'ajoute à vos plans d'économie et aux périodes de tarifs réduits. InterPoints: des économies additionnelles sans frais en composant le 1 800 463-7131. Une seule entreprise vous offre le programme InterPoints. Et vous la connaissez bien.

Bell